—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 9 AOUT 1933 No 40.

Chez nous et ailleurs

ST-JEAN, Qué.—On a appris ici, que B. Bernard Bédard, âgé de 21 ans, fils de Mme Philippe Bédard, de St-Jean, avait été miraculeusement guéri à la suite d'un pèlerinage à Ste-Anne de Sabrevois, P. Québec. Le jeune homme, dit-on, par suite d'une maladie de l'épine dorsale, ne marchait plus depuis cinq ans. Il fut conduit en automobile jusqu'au sanctuaire élevé sur les bords du Richelieu, et à son retour il put marcher sans béquilles et sans aucun autre aide.

MONTREAL.—Montréal et la région environnante ont été balayés par la pire tempête de l'année mardi après-midi, le 2 août, vers trois heures. La pluie, le vent et la foudre se sont ligués pour ravager la ville et les villages du côté de l'ouest, causant des dommages évalués à plus de $100,000.

OTTAWA.—L'organisation de la commission royale qui devra enquêter sur le fonctionnement de la loi des banques au Canada a été terminée par le conseil des ministres la semaine dernière. Lord MacMillan, célèbre juriste anglais, en sera le président, et les autres membres seront Sir Charles Addis, banquier anglais et économiste, Sir Thomas White, ministre des Finances durant la guerre, l'honorable M. J.-E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, et M. Beaudry Leman, gérant-général et directeur de la Banque Canadienne Nationale, de Montréal.

OTTAWA.—Il y a dix-neuf ans vendredi, le gouvernement de la Grande-Bretagne adressait à l'Allemagne un ultimatum pour lui demander que, dans les hostilités qui venaient de s'engager entre les Français et les Allemands, elle promît d'observer la neutralité de la Belgique. L'Allemagne avait jusqu'à minuit pour répondre. Berlin n'ayant pas répondu, un état de guerre fut déclaré entre l'Angleterre et l'Allemagne dès le délai expiré.

WINNIPEG.—Le conseil du travail et des métiers de Winnipeg a décidé de demander au gouvernement manitobain la réduction des heures de travail dans les industries et une rigoureuse application de la loi des salaires minimums.

HYDE PARK, New York. — Pour mettre fin aux rapts et en général aux méfaits des bandes de malfaiteurs le président Roosevelt a décidé de mettre en oeuvre toutes les ressources dont le gouvernement fédéral dispose pour faire respecter les lois. Il a conféré à ce sujet avec le professeur Raymond Moley, adjoint du secrétaire d'Etat.

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat pour l'agriculture, M. Henry Wallace, a décidé d'ajourner au 24 la publication du plan de réduction des emblavures. Il espère qu'entre temps une entente sera conclue entre les grands exportateurs de blé que sont les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine et l'Australie.

LONDRES.—Les listes de souscriptions pour obligations de 15,000,000 de livres sterling du Canada à quatre pour cent ont été fermées quelques minutes après avoir été ouvertes mercredi. Un accueil enthousiaste a été fait au premier emprunt canadien sur le marché de Londres. Le succès de cet emprunt sera de nature à promouvoir la coopération financière entre Londres et Ottawa, dit le Times, et cette coopération est nécessaire si on veut rendre effective la politique élaborée la semaine dernière. Cette politique demande des relations financières plus étroites avec la stabilité des changes.

PARIS.—On rapporte que Léon Trotsky a fait faillite dans ses efforts désespérés pour engager Litvinoff, commissaire soviétique, à l'aider à retourner à Moscou. L'exilé révolutionnaire russe, qui est avec son épouse près de Royat, France, a envoyé, dit-on, des représentants au commissaire, lui demandant d'intercéder pour lui. On dit que Litvinoff a refusé de lui aider.

CITE VATICANE.—Le Pape Pie-XI a ordonné la fonte d'une statue de la Vierge Marie, de six pieds de hauteur, en bronze, dont il fera cadeau au nouveau sanctuaire des Servites de Marie, à Portland, Maine. Cette statue, dessinée par le sculpteur florentin Cassiolo, est actuellement exposée au Vatican.

Mgr Guy O.M.I. fête le 50ème anniversaire de sa naissance

Cet anniversaire est fêté dans l'intimité à Falher

Après de nombreux jours de pluie, le soleil se levait radieux le 28 juillet; c'est qu'il y avait fête au presbytère et le soleil voulait être à l'unisson des coeurs et jeter ses rayons dorés sur le sujet des manifestations joyeuses du jour: Son Excellence Mgr J. Guy, en visite à l'occasion de la retraite des Révérendes Soeurs Ste-Croix, lequel entrait dans sa cinquantième année.

Bien que la paroisse toute entière eut été heureuse d'offrir l'hommage de son profond attachement et formuler des voeux de longue vie à leur premier pasteur, les religieux et religieuses d'abord, puis les syndics d'église se firent les interprètes des paroissiens; les Dames de l'Autel vinrent aussi présenter les voeux des dames de la paroisse. Un diner intime fut servi au presbytère. A cause des chemins impraticables, tous les prêtres invités ne purent se rendre à la fête.

Etaient présents: Rév. Père Ovide Guy, O.M.I., frère de Son Excellence; MM. les abbés J.-A. Normandeau, curé de Girouxville; L. Roy, curé de Donnelly et A. Charest, remplaçant le Rév. P. Lajoie à Falher en l'absence de ce dernier. M. Henri Martel, autrefois condisciple de Sa Grandeur à l'Université d'Ottawa, et M. Louis Normandeau, frère du curé Normandeau.

Ad multos annos est le voeu de tous formulé à l'adresse de Son Excellence Mgr J. Guy.

Congrès eucharistique diocésain à Edmonton

Une lettre circulaire de S. Exc. Mgr J. H. O'Leary, archevêque d'Edmonton

Aux prêtres Réguliers et Séculiers, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse d'Edmonton.

Très chers Frères en Jésus-Christ,

J'ai l'heureux privilège de vous annoncer que notre Congrès Eucharistique annuel aura lieu cette année à Edmonton, mercredi, le 13 septembre. Il commencera suivant la coutume par une messe de minuit solennelle dans plusieurs églises de la ville, mais la plus importante cérémonie du Congrès sera la messe en plein air sur le terrain du Séminaire, mercredi matin, à 10 heures. Nous comptons sur une très nombreuse assistance des fidèles à cette messe, nous désirons que les paroisses de la ville et les paroisses environnantes y assistent en groupe et nous encourageons les autres paroisses à envoyer une nombreuse délégation.

Comme préparation au Congrès, il y aura une Semaine Eucharistique qui commencera le dimanche, 3 septembre, pour se terminer le dimanche suivant. Le but de cette Semaine est d'amener le plus grand nombre de fidèles à la Sainte Table et d'atteindre ainsi l'objectif de 50,000 communions. Ce sera un magnifique hommage d'amour et d'adoration envers Jésus Eucharistie que nous honorerons le mercredi suivant avec toute la solennité et l'éclat de la liturgie de l'Eglise.

Le thème dominant du Congrès, qui fécondera les sujets de sermons et de conférences sera "La Reconnaissance de la Royauté de Jésus-Christ, l'unique salut de la société humaine". On constate avec tristesse que depuis nombre d'années on s'est éloigné peu à peu du spirituel pour se rapprocher du matériel. Les peuples ont méprisé les principes sacrés de la morale chrétienne et un grand nombre ont été préférés à l'allégeance de Dieu celle d'une orgueilleuse déesse qu'ils appellent progrès. Comme contrepoids à cette tendance subversive, la Providence et la Sagesse de Dieu ont inspiré l'organisation des Congrès Eucharistiques pour attirer l'attention du monde sur la royauté de Jésus-Christ et sur son indiscutable autorité sur la société humaine. Ainsi, une pieuse femme de Tours, en France, qui subit dans sa jeunesse l'influence spirituelle du Bienheureux Pierre Eymard, éprouva un ardent désir de répandre la dévotion au Très Saint Sacrement par des démonstrations publiques de foi eucharistique et par des actes solennels d'amour réparateur. Elle prépara un mémoire pour le Pape Léon XIII lui communiquant ses projets et ses plans pour la glorification du Christ Roi caché sous le voile mystique de l'Eucharistie. Le Pape l'approuva chaleureusement et le premier Congrès Eucharistique fut tenu à Lille, en 1881.

Dans une mémorable lettre au Saint-Siège, Mgr de Ségur, l'organisateur dévoué du premier Congrès, disait que les promoteurs de cette innovation attendaient de son établissement une recrudescence de foi dans le monde par les activités eucharistiques, par l'amour et l'adoration publique du Très Saint Sacrement et que ces foules seraient un moyen simple et efficace de grouper ensemble des hommes de foi, spécialement dévoués au culte de l'Eucharistie. On avait aussi suggéré "que pour des péchés publics et nationaux, la prière privée seule ne suffit pas, mais que l'expiation publique et nationale est nécessaire". Ainsi par le moyen des Congrès Eucharistiques, non seulement les pensées et les coeurs seraient centrés sur le Mystère principal de notre foi catholique, mais les cérémonies solennelles et extérieures seraient un acte réparateur pour les outrages sacrilèges commis contre la Présence Sacrée du Christ dans l'adorable Sacrement de l'Autel.

Puissent ces glorieuses visées, envisagées par les promoteurs du premier Congrès se réaliser pleinement dans le Congrès Diocésain d'Edmonton du 13 septembre. Que tous les fidèles du diocèse s'unissent pour en faire une magnifique démonstration de foi Eucharistique qui fera descendre sur l'Archidiocèse et ses fidèles les plus abondantes bénédictions! Que ce beau refrain Eucharistique si plein de sens se réalise dans ce Congrès: "Que le Christ règne! Que le Christ gouverne! Que le Christ soit aimé et glorifié dans le Très Saint Sacrement!!"

Donnée à Edmonton, le jour de la Fête de sainte Anne, en l'an du Seigneur mil neuf cent trente-trois pour être lue dans toutes les Eglises et Chapelles de l'Archidiocèse le premier dimanche après sa réception.

† HENRY JOSEPH O'LEARY,
Archevêque d'Edmonton.

Une nouvelle dictature nous menace

M. MacKenzie King dénonce la C.C.F.

SHELLBROOK, SASK.—"Le Canada est en prsence d'une dictature nouveau genre qui pourrait bien nous conduire de l'état socialiste à l'état communiste", a déclaré ici le très honorable W.-L. MacKenzie King, chef du parti libéral fédéral.

"Une forme de dictature se pratique sous le régime Bennett", dit M. King. "Donnant comme excuse la difficulté des temps, le gouvernement actuel s'est assuré des pouvoirs qui sont autocratiques par leur nature et qui ont pour effet, de priver les représentants du peuple de leur droit de diriger le pays. Comme résultat de cette attitude dictatoriale, une nouvelle menace a surgi au pays. La Fédération du Commonwealth Coopératif, avec des promesses auprès desquelles celles de M. Bennett, aux dernières élections, furent modérées, se propose de révolutionner les conditions au Canada.

"Le danger d'une nouvelle dictature nous menace. Nous devons surveiller la situation, car une fois que nous accorderons des pouvoirs arbitraires nous serons sous la menace d'une situation semblable à celle qui existe en Russie."

"Il importe donc", conclut M. King, "que nous retournions à un gouvernement responsable. Vous êtes le gouvernement et le Parlement est ce que vous le voulez."

Chronique de l'A.C.F.A.

Continuant notre tournée dans le sud, nous tenions une assemblée lundi dernier, à Calgary. A cette assemblée M. le docteur L.-O. Beauchemin, le R. P. Hughes Marie, O.F.M., le R. P. Boucher, O.M.I.; M. J.-R. Miquelon et le sec.-gén. adressèrent la parole.

Les personnes présentes écoutèrent attentivement les différents orateurs et nous sommes assuré que, comme par le passé, Calgary fera sa part.

Mardi soir, M. le Dr L.-O. Beauchemin, le R. P. Hughes Marie, le R. P. Boucher et le sec.-gén. assistaient à un ralliement des gens de langue française de Trochu. Après avoir expliqué le but de l'association, il fut décidé par les personnes présentes d'organiser un cercle dont les membres comprendraient ceux qui demeurent à Trochu, Delburne, Elnara, Lusana et Three Hills.

Trois familles seulement n'étaient pas représentées à cette assemblée. Après les discours on procéda à l'élection des officiers dont les noms paraîtront probablement dans le courrier de Trochu. Plus de trente personnes donnèrent leur nom, comme membres actifs.

Mercredi soir, les mêmes orateurs se rendaient à Ensign pour faire connaître l'Association aux personnes de Ensign, Vulcan, Blackie et Brant. Deux familles seulement manquaient à l'appel.

Après les discours, élection des officiers et 25 personnes donnèrent leur nom comme membres de l'association.

Les élections donnèrent les résultats suivants:

Président: M. Thomas Morin;
Vice-président: Mme Emery Girard;
Secrétaire-trésorier: M. Louis Bourque;
Conseillers:

Pour le district de Blackie: M. Napoléon Lafrenière; pour le district de Brant: Mme Emile Gingras; pour le district de Vulcan: M. Georges Frebotte; pour le district de Ensign: Mmes Philippe Bourque et Jos. Massé.

Nous félicitons les gens des districts de Trochu et de Ensign pour leur initiative de prêter main forte aux autres cercles. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre association et nous espérons qu'ils feront, comme dans beaucoup d'autres endroits de la province, un travail qui non seulement portera des fruits localement, mais qui sera d'un intérêt général.

* * *

Avant de terminer cette chronique, permettez-nous, chers lecteurs, de remercier d'une façon toute spéciale un des patriotes les plus convaincus de la province. Nous voulons parler du docteur Beauchemin de Calgary.

Malgré la crise qui se fait sentir, le docteur Beauchemin, accompagné du R. P. Hughes Marie, O.F.M., se rendait à Trochu mardi soir—90 milles de Calgary—pour l'assemblée et mercredi soir il se rendait à Ensign—65 milles de Calgary. Il n'a pas eu peur de la fatigue de ces voyages—320 milles—pour aider à faire connaître l'A. C. F. A. Ceci, naturellement, est en surplus du travail de bureau. Quelle meilleure preuve de patriotisme que ces démarches et dépenses multipliées au service de notre cause. A notre distingué compatriote nous disons un bien sincère merci, car sans lui, ces deux nouveaux cercles ne seraient probablement pas encore organisés.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

MONTREAL.—Le R. P. Louis Chagnon, membre de l'ordre des Jésuites, partira prochainement pour Rome où il deviendra professeur de sciences sociales à l'Université Grégorienne, dirigée par les Jésuites. Il sera le premier Canadien à se joindre au personnel de cette université.

MONTREAL.—M. Rosario Lesieur, P.S.S., vient d'être nommé supérieur du grand séminaire de Montréal en remplacement de M. Emile Yelle, P.S.S., récemment nommé évêque coadjuteur avec future succession de S. E. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface.

VANCOUVER.—Des contrebandiers chinois à bord de l'Empress of Canada ont été pris dans les filets de la douane canadienne, ici, lorsque les officiers saisirent une quantité d'opium évaluée à dix mille dollars.

CHICAGO.—Les médecins font de nouveaux efforts pour éveiller Patricia Maguire, 28 ans, d'un sommeil qui dure depuis près de 18 mois. On lui donne des traitements consistant à inonculer la typhoïde afin de produire la fièvre.

Leurs Excellences le vicomte et la comtesse de Bessborough visitent les hôpitaux catholiques

L'hôpital Général et l'hôpital de la Miséricorde ont l'honneur de recevoir la visite du gouverneur général du Canada et de son épouse.

Le 7 août restera une journée mémorable dans les annales historiques des deux hôpitaux catholiques d'Edmonton, l'hôpital Général et celui de la Miséricorde.

Tous deux, en effet, ont eu l'insigne honneur de recevoir dans leurs murs Leurs Excellences Lord et Lady Bessborough, les distingués chatelains de Rideau Hall, Ottawa.

Les visiteurs arrivèrent à l'hôpital Général à 11 h. 30. Ils furent reçus par M. le docteur Aristide Blais, M. le docteur Mark Levey et M. le docteur E. A. Braithwaite. Accompagnaient le gouverneur général et son épouse le capitaine R. F. H. Stuart-French, d'Ottawa, aide-de-camp de Son Excellence et le lieutenant-colonel F. A. Stewart Dunn, aide-de-camp du lieutenant gouverneur d'Alberta.

Dans le large vestibule orné de fleurs et de drapeaux, avaient pris place les religieuses de l'hôpital ainsi que le personnel des gards-malades.

Mlle Pugh, au nom du personnel et des gardes-malades étudiantes de l'hôpital, souhaita, en termes exquis, la bienvenue aux distingués visiteurs.

"Dans les plis du drapeau hissé en ce moment pour saluer votre visite à cette institution comme dans ceux des soyeux pétales de nos roses, vous y trouverez notre mot d'ordre: "Estote fideles" (Soyez fidèles). En ce jour mémorable, ce mot d'ordre rappelle particulièrement notre fidélité à notre devoir envers les éminents représentants au Canada de sa majesté notre gracieux souverain.

Mlle Pugh souhaita ensuite à Lord et Lady Bessborough de faire un excellent voyage dans les régions du nord de la province et rappela délicatement qu'ils y visiteraient des missions fondées et dirigées par les Soeurs Grises depuis 1844, aux premiers temps de la civilisation des tribus indiennes de l'Ouest.

"Si de l'hôpital Général d'Edmonton —la première institution à prendre soin des malades dans la capitale de la province—s'échappent des notes d'allégresse, c'est pour exprimer les sentiments de joie des heureux privilégiés qui ont la faveur d'offrir leurs hommages à Leurs Excellences. C'est aussi parce que nous constatons que Leurs Excellences ne sont pas indifférents aux actes de délicatesse et de sympathie que nous accomplissons auprès de l'humanité souffrante."

Lord Bessborough répondit brièvement à cette adresse en exprimant toute la haute appréciation que la comtesse et lui-même éprouvaient de la magnifique réception dont ils étaient l'objet. Il fit aussi remarquer qu'il n'ignorait pas l'excellent travail accompli par les Soeurs Grises en ce pays.

Après l'adresse, Mlle N. Quick accompagnée de Miles Pugh et Clara Fry, offrit un joli bouquet de roses à la comtesse de Bessborough.

Les médecins qui étaient présents à la réception: Docteur N. E. Alexander; docteur Clyde MacDonald, docteur J. H. Conroy, docteur G. T. Chapelle, docteur L. W. T. McEachern, docteur L. A. Miller, docteur F. J. Folinsbee, docteur Walter Morrish, docteur A. J. Lobsinger, docteur A. B. Greenberg et le docteur E. Trowbridge, chirurgien en chef de l'hôpital.

Les distingués visiteurs ont parcouru les salles de l'hôpital et ont eu un bon mot pour chacun des patients.

Après la visite, ils se sont inscrits au cahier des visiteurs et la Révérende Soeur Supérieure a présenté à Madame la Comtesse un exemplaire de l'ouvrage: Les femmes héroïques, par le R. P. Duchaussois, O.M.I.

A l'hôpital de la Miséricorde

En quittant l'hôpital Général, le gouverneur général et son épouse accompagnés du docteur Aristide Blais se rendirent immédiatement à l'hôpital de la Miséricorde où les attendait une autre réception.

Sur les marches du grand escalier extérieur avaient pris place les gardes malades tenant dans leur main un petit drapeau "Union Jack". Dès que les visiteurs eurent franchi le seuil de l'hôpital, la Révérende Soeur Supérieure leur offrit ses hommages.

Les religieuses de l'hôpital furent ensuite présentées au gouverneur général et à Lady Bessborough. Cette présentation fut suivie de la lecture d'une adresse par Mlle Alice Birt. Mlle Kathleen Byrne présenta à Son Excellence Mme la Comtese, un joli bouquet de roses.

L'adresse pouvait se lire comme suit:

Nous sommes profondément honorés de recevoir au milieu de nous Leurs Excellences qui ont bien voulu faire une visite impromptu à notre hôpital. Nous leur offrons nos hommages les plus sincères.

Votre nom estimé (comme ceux qui vous sont chers) avait déjà précédé votre visite.

Nous, les Soeurs, les médecins et les gardes malades de l'hôpital de la Miséricorde, sommes heureux de profiter de cette occasion pour vous exprimer notre humble appréciation du choix de Sa Majesté en vous nommant gouverneur général du Canada. Vous êtes un digne représentant de notre roi et la lignée de votre sympathique épouse est un lien qui nous unit au souvenir du vieux régime français.

Vous aimez le bon, le vrai, le beau. Vous encouragez l'étude des beaux arts qui enrichit l'inteligence de la jeune génération canadienne. En passant, qu'il nous soit permis de souligner combien il nous fait plaisir d'avoir au Canada un gouverneur général bilingue.

Lord et Lady Bessborough visitèrent ensuite les diverses salles de l'hôpital et la crèche. Ils eurent la délicatesse de faire une visite spéciale à Mme Israël Clément, fille du sénateur Béique de Montréal, patiente depuis quelques jours à l'hôpital.

Ils visitèrent aussi le chef indien Laviollette de Chipewyan, qui leur lut une adresse rédigée en cri. Le docteur J. B. Boulanger servit d'interprète. Lord Bessborough, en termes aimables, exprima toute son appréciation des bons souhaits du chef qui avait parlé au nom des Indiens du Nord.

En quittant l'hôpital, Leurs Excellences exprimèrent le voeu qu'un congé fût octroyé au personnel à l'occasion de leur passage.

Elections complémentaires

Elles auront lieu le 23 octobre dans les trois comtés

OTTAWA.—Les brefs pour des élections partielles, le 23 octobre prochain, dans les comtés de MacKenzie, d'Yamaska et de Restigouche-Madawaska, ont été émis vendredi même par Ottawa.

La nomination pour le siège vacant de MacKenzie—Saskatchewan—aura lieu le 10 octobre et, pour les deux autres sièges, le 16 octobre.

Le soixantenaire de la R. C. M. P.

Corps policier constitué en juillet 1873

OTTAWA.—La gendarmerie royale du Dominion—R.C.M.P.—célèbre cet te année son 60ième anniversaire de fondation. C'est probablement ce que peu de gens savent ou tout au moins peu y ont songé.

Ce fameux corps policier, dont la réputation a franchi les frontières du Canada, fut en effet constitué en juillet 1873, par suite de l'acquisition des provinces des Prairies, en 1870, par le Dominion du Canada.

Dans le temps, les tribus indiennes, qui sillonnaient la prairie, étaient totalement démoralisées par les trafiquants de spiritueux et les guérillas.

JOHNSBURG, N.-Y.—Roy Coulter, 35 ans, fermier local, a avalé ses fausses dents au moment où un cheval le ruait dans l'estomac. Il est mort de strangulation quelques minutes plus tard.

DERBY, Angleterre.—Malgré ses 70 ans, l'hon. Arthur Henderson, président de la conférence de désarmement mondiale, ancien chef du parti ouvrier, fera une chaude lutte pour entrer de nouveau au parlement. Il est candidat ouvrier dans l'élection complémentaire de Clay Cross.

Voyage de M. Thomas Maher dans l'Ouest

Il sera l'invité de l'Association d'Education C. F. du Manitoba à Winnipeg

MONTREAL.—M. Thomas Maher, vice-président de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, est en route pour Winnipeg et la côte du Pacifique. M. Maher a été chargé par ses collègues de la Commission d'aller étudier les conditions actuelles de la radiophonie dans les provinces de l'Ouest. Il a été invité à parler à plusieurs endroits, notamment au Canadian Club, de Winnipeg, à Calgary et à Régina.

Il se rendra à Saint-Boniface où il sera l'hôte de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. On sait que la Commission vient d'organiser pour nos compatriotes de cette région des programmes en français radiodiffusés des studios de Winnipeg. On profitera du passage de M. Maher à cet endroit pour lui exprimer la reconnaissance de ce qu'il a fait et discuter de l'organisation des prochains programmes. En plus des concerts et des communiqués en français du réseau national, l'Ouest aura désormais un programme spécialement destiné à nos compatriotes du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Il y a actuellement trois réseaux, celui de l'Est, celui de l'Ouest et le transcontinental. M. Maher complètera l'organisation du réseau de l'Ouest inauguré, il y a quelques semaines. Il sera de retour à Ottawa à la fin du mois.

On voudrait établir des colons anglais au Canada

On parle de plus en plus de ce projet en Grande-Bretagne

QUEBEC.—On s'intéresse de plus en plus à l'envoi possible par la Grande-Bretagne de familles sur les fermes canadiennes, et il y a indice que des colons anglais s'établiront prochainement au Canada. C'est ce dont furent témoins l'hon. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, et E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, pendant leur séjour en Angleterre.

Des discussions non officielles sur ce sujet ont eu lieu pendant la conférence économique mondiale, a déclaré M. Rhodes en débarquant de l'Empress of Britain. Il n'a pas été question de frais de passage, dit-il. Les autorités canadiennes ont adopté comme politique que ce Canada offre les mêmes avantages que ceux accordés aux pionniers qui ont peuplé le pays.

M. Beatty fait remarquer que le Canada a besoin de colons anglais de premier choix. Les négociations actuelles, dit-il, amèneront une augmentation dans le nombre des gens venant des Iles Britanniques. Le temps est opportun pour le Canada d'adopter définitivement une politique d'immigration modérée. Notre population minime constitue un obstacle dans les obligations extérieures et intérieures du Canada.

Lauréats du Concours de français de l'A.C.F.A.

Les noms des élèves qui ont conservé moins de 50% n'apparaissent pas ci-dessous.

GRADE VIII "B"

Florence Gagné, Ecole Lafond	83.9
Alvenise Royer, Ecole Beaumont	78.2

GRADE VII "B"

Adèle Boulet, Ecole Consolidée de Donnelly	88.5
Jeanne Kéroack, Ecole Grandin	87.5
Lorraine Montpetit, Ecole Sacré-Coeur	86.9
Fleurette Vaugeois, Ecole Thibeault	86.3
Henri Johnson, Ecole Consolidée de Donnelly	84.5
Donat Morissette, Ecole Thibeault	84
Léda Vaugeois, Ecole Thibeault	81.8
Jeanne Ethier, Ecole Sacré-Coeur	81.5
Lucienne Bourbeau, Ecole Lac la Biche Mission	81.3
Thérèse Mercier, Ecole Grandin	81.1
Cléophie Beaudin, Ecole Springfield	80.5
Thérèse Kéroack, Ecole Grandin	80
Aline Belzil, Ecole Saint-Martin	78.5
Bernard Boulet, Ecole Consolidée de Donnelly	78
Blanche Ricard, Ecole Thibeault	78
Anna Deschâtelets, Ecole Sacré-Coeur de Legal	77.3
Claude Bisson, Ecole Guy	77
Simone Mageau, Ecole Sainte-Lina	76
Géraldine Massie, Ecole Sacré-Coeur de Legal	76
Denise Paquette, Ecole Sacré-Coeur	75.2
Béatrice Chateauneuf, Ecole Guy	75
Claudette Brûlé, Ecole Consolidée de Donnelly	74.5
Aurore Desrosiers, Ecole Sacré-Coeur de Legal	74.3
Yvonne Tétreau, Ecole Saint-Martin	74
Jacques Côté, Ecole Grandin	73.5
Jeannette Houle, Ecole Saskatchewan	73.5
Roger Toupin, Ecole Springfield	73
Gabrielle Dalphond, Ecole Thibeault	71.5
Anne-Marie Royer, Ecole Charest	71.5
Rose de Lima, Ecole Consolidée de Donnelly	71
Rolande Gamache, Ecole Durlingville	70.5
Sylvia Boisjoli, Ecole Thibeault	70.3
Harie Hilda Fex, Ecole Durlingville	69.9
Rose Martin, Ecole Grassy Island	69.6
Paul-Emile Desjardins, Ecole Sacré-Coeur de Legal	69.5
Richard Lagacé, Ecole Consolidée de Donnelly	69.5
Germaine Primeau, Ecole Durlingville	68.6
Lucienne Paquette, Ecole Sacré-Coeur	68.5
Edgar Benoit, Ecole Sacré-Coeur	68
Cécile Lafrance, Ecole Doucet	67.1
Germaine Bouliane, Ecole Grassy Island	66.5
Louis Chateauneuf, Ecole Guy	66.3
Lily Levasseur, Ecole Durlingville	65.3
Adéline Cyr, Ecole Saint-Michel	64.2
Alice Couturier, Ecole Beaumont	64
Lucienne Croteau, Ecole Durlingville	64
Aurore Moreau, Ecole Saint-Eugène	62.4
Claude Michaud, Ecole Durlingville	61.6
Maurice Brosseau, Ecole Saint-Martin	61.3
Simonne Montpetit, Ecole Diligence	59
Paul Mercier, Ecole Sacré-Coeur de Legal	58.6
Jean-Louis Charbonneau, Ecole Grassy Island	57.5
Paul Mercier, Ecole Durlingville	57.5
Raymond Mercier, Ecole Durlingville	57
Roger Mercier, Ecole Durlingville	56.2
Lucien Noël, Ecole Saint-Cyr	56
Eudorine Godbout, Ecole Saskatchewan	55.5
Irène Lajoie, Ecole Doucet	55.1
Bertha Lépine, Ecole Sacré-Coeur	54
Anne-Marie St-Denis, Ecole Saint-Cyr	53.5
Joffre Ouellette, Ecole Thérien	52.4
Henri Robert, Ecole Saint-Martin	50
Marion Pifer, Ecole Saint-Michel	77.5
Berthe Gamache, Ecole Doucet	77
Yvon Lefebvre, Ecole Pontiac	77
Lauranna Régimbald, Ecole Sacré-Coeur de Legal	77
Laurette Baril, Ecole Grandin	76
Arthur Boileau, Ecole Grandin	76
Carmelle Joly, Ecole Doucet	75.5
Georges Bougie, Ecole Sacré-Coeur de Legal	75
Eva Ethier, Ecole L'Abbé, Ecole Morinville	74.5
Roméo Goulet, Ecole Sacré-Coeur	74.5
Eva Deschâtelets, Ecole Sacré-Coeur de Legal	74.5
Irène Lessard, Ecole Sacré-Coeur	74.5
Rita Bessette, Ecole Grandin	74
Angéline D'Aoust, Ecole Thibeault	74
Jean Piard, Ecole Saint-Michel	74
Enedine Rocque, Ecole Sainte-Claire	74
Victoria Gagné, Ecole Consolidée de Donnelly	83.5
Raymond Thibault, Ecole Consolidée de Donnelly	76.5
Françoise Malo, Ecole Saint-Michel	73.5
Jacqueline Sylvestre, Ecole Saint-Albert	73.5
Gertrude Chalifoux, Ecole Plante	73
Blandine Houle, Ecole Saskatchewan	73
Jeannette Meunier, Ecole Pontiac	72.5
Pierre Gariépy, Ecole Grandin	71.5
Louis Collin, Ecole Consolidée de Donnelly	71
Georges Desmarais, Ecole Thibeault	71
Georgette Morin, Ecole Grandin	70.5
Gérard Tougas, Ecole Grandin	70.5
Alice Forcier, Ecole Consolidée de Donnelly	70
Fernande Joly, Ecole Doucet	70
Aurore Malo, Ecole Lafond	70
Diana Belland, Ecole Dunrobin	68
Laurette Dubrule, Ecole Labrie	68
Albert Cormier, Ecole Sacré-Coeur de Legal	67.5
Jean-Baptiste Lamoureux, Ecole Saskatchewan	67.5
Laurier Poissant, Ecole Grandin	67.5
Marie Lutz, Ecole Riopel	67
Alice Turgeon, Ecole L'Abbé	66.5
Marcella Godbout, Ecole Saskatchewan	66
Honoré Lépine, Ecole Sacré-Coeur	66
Lorraine Landry, Ecole Saint-François d'Assise	65.6
Yvonne Bélanger, Ecole Turcotte	65.5
Florence Lajoie, Ecole Doucet	65.5
Antonio Gagnon, Ecole Sacré-Coeur	65.5
Zelma Geitz, Ecole Saint-Michel	65
Cyrille Paquin, Ecole Sacré-Coeur	64.5
Gérard Lavallée, Ecole Sacré-Coeur	64.5
Exélina Morin, Ecole Sacré-Coeur	64
Françoise Coursolle, Ecole Grandin	64
Thérèse Potvin, Ecole Saint-François d'Assise	63.5
Théodore Desnoyers, Ecole Lac la Biche Mission	63
Richard Tougas, Ecole Grandin	62.5
Arthur Morency, Ecole Sacré-Coeur de Legal	62.5
Claire Hamel, Ecole Lac la Biche Mission	62.5
Lucille Thibault, Ecole Grandin	62
Adrienne Martel Ecole Saint-François d'Assise	62
Laurette Collin, Ecole Consolidée de Donnelly	61.8
Henri Grenier, Ecole Saint-Albert	62
Maria Régimbald, Ecole Sacré-Coeur de Legal	61.7
Ambrose A. Bain, Ecole Théresetta	61.7
Adéloza Charrois, Ecole Boudreau	61.5
Hélène Girard, Ecole Saint-Edouard	61.5
Rachèlle Loiselle, Ecole Saint-Albert	61.5
Paul Viel, Ecole Grassy Island	60.2
Cécile Davio, Ecole Sacré-Coeur de Legal	60
Aline Gobeil, Ecole Beaumont	59.8
Laurette Bélanger, Ecole Saint-Aubin	59.5
Ubald Leblanc, Ecole Beaumont	59.5
Wilfrid Arial, Ecole Sacré-Coeur	59
Edouard Brosseau, Ecole Saint-Martin	59
Léa Pelletier, Ecole Sacré-Coeur de Legal	59
Henri Corriveau, Ecole Saint-Aubin	58.5
Edouard Préville, Ecole Labrie	58.5
Annie Bent, Ecole Théresetta	58.3
Armand Amyotte, Ecole Grassy Island	58
Alphonse Dehaine, Ecole Grassy Island	58
Emile Roy, Ecole Thibeault	58
Isabelle Lord, Ecole Rurale de Bonnyville	58
Florina Tailleur, Ecole Riopel	58
Paulette Jégard, Ecole Saint-François d'Assise	57.5
Stella L'Abbé, Ecole L'Abbé	57.5
Philippe Fagnan, Ecole Dunrobin	57
Sine Hamilton, Ecole Lac la Biche Mission	56.5
Jeannine Gouin, Ecole Dunrobin	56.5
Edgar Guimont, Ecole Sacré-Coeur de Legal	56
Estelle Richard, Ecole Lac la Biche Mission	56
Delia Provençal, Ecole Dunrobin	55.5
René Turcotte, Ecole Bonnyville Rurale	55.5
Jean Dallaire, Ecole Grassy Island	55
Simone Desaulniers, Ecole Lafond	55
Isabelle Hurtubise, Ecole Chartier	55
Jeannette St-Arnaud, Ecole Dunrobin	55
Albert Turcotte, Ecole Rurale de Bonnyville	55
Alexandre Charrois, Ecole Boudreau	53
Lina Bélanger, Ecole Turcotte	52.5
Alva Gaulin, Ecole Publique de Saint-Albert	52.5
Cécile Potvin, Ecole Saint-François d'Assise	51.6
Philippe Desjardins, Ecole Sacré-Coeur de Legal	51.5
Marie-Rose Rodrigue, Ecole Plante	50.5

GRADE VI "A"

Blanche Aubin, Ecole Consolidée de Falher	89
Bénédicta Dusseault, Ecole Consolidée de Falher	88
Cécile Guindon, Ecole Consolidée de Falher	87
Jeannette Bureau, Ecole Bonnyville	86.2
Alice Plante, Couvent de l'Assomption	86
Alice Trottier, Couvent Notre-Dame	86
Gérard Bugeaud, Ecole Consolidée de Falher	85.6
Henri Phalempin, Ecole Consolidée de Falher	85.6
Jeannette Rousseau, Couvent Notre-Dame	85
Juliette Nachez, Ecole Consolidée de Falher	83.8
Antoinette Fillion, Couvent de l'Assomption	83
Laura Day, Ecole Consolidée de Falher	82.5
Albert Bouchard, Juniorat Saint-Jean	82
Pauline Mailloux, Ecole Saint-Paul	81.6
Bernard Amiot, Juniorat Saint-Jean	81
Andréanna Roy, Ecole Consolidée de Falher	81
Benoit Aubin, Ecole Consolidée de Falher	80.8
Marie Béland, Couvent Notre-Dame	80.8
Marie Rose Perras, Couvent Notre-Dame	80
Thérèse Laberge, Ecole Arctic	78.8
Flora Côté, Couvent de l'Assomption	77.8
Irma Loiseau, Couvent Notre-Dame	77
Joseph Albert Leduc, Juniorat Saint-Jean	76.8
Berthe Rey, Ecole Consolidée de Falher	76.8
Marcelle Chalifoux, Couvent Notre-Dame	76.2
Germaine Guindon, Ecole Consolidée de Falher	75.8
Laurent Pelletier, Juniorat St-Jean	75.6
Léo Lefebvre, Ecole Saint-Paul	75
Thérèse Barry, Couvent de l'Assomption	74.6
Marie-Paule Marcotte, Ecole Bonnyville	73.4
Rita Gamache, Ecole Consolidée de Falher	73.2
Alice Roberge, Ecole Saint-Paul	73
René Belair, Juniorat Saint-Jean	72.8
Albertina Léveillée, Ecole Bonnyville	72.6
Edgar Hamel, Ecole Consolidée de Falher	71.3
Yvette Martineau, Ecole Consolidée de Falher	71
Agnès Brosseau, Ecole Saint-Paul	70
Pauline Miville Déchène, Ecole Bonnyville	70
Stanislas Lavoie, Ecole Saint-Paul	70
Jeannette Therrien, Ecole Saint-Paul	70
Paul-Emile Thibault, Juniorat Saint-Jean	69
Bertha LeBlanc, Couvent de l'Assomption	68
Lionel Pagé, Ecole Saint-Paul	66.8
Bibianne Rentiers, Ecole Consolidée de Falher	66
Alice Saint-Arnault, Ecole Arctic	66
Aristide Dolhagaray, Juniorat Saint-Jean	65.8
Aline Leblanc, Couvent Youville	65.5
Lorraine LaRue, Ecole Saint-Paul	65.4
Florence Gamache, Ecole Consolidée de Falher	65
Cyrille LeBlanc, Juniorat Saint-Jean	65
Maxine Martin, Couvent de l'Assomption	65
Berthe Gauvreau, Ecole Saint-Paul	64.2
Fernande Bordeleau, Ecole Bonnyville	64
Bernadette LeBlanc, Couvent de l'Assomption	64
Russell Stack, Ecole Saint-Paul	64
Yvonne Beauregard, Ecole Saint-Paul	63.6
Claire Carrier, Ecole Saint-Paul	63.2
Bernadette Morin, Ecole Consolidée de Falher	63
Levie Verstraete, Ecole Consolidée de Falher	63
Cécile Foisy, Ecole Saint-Paul	62.8
Eugène Lemire, Ecole Consolidée de Falher	62
Fernande Boris, Ecole Consolidée de Falher	61.6
Lucille Therrien, Ecole Consolidée de Falher	61.4
Rolland Villeneuve, Juniorat Saint-Jean	61
Adélard Malo, Juniorat Saint-Jean	60.8
Marthe Aubin, Ecole Saint-Paul	60
Alma Gaumont, Couvent Youville	60
Laurent Desaulniers, Ecole Consolidée de Falher	58.8
Armand St-Pierre, Ecole Bonnyville	58.8
Jeannette Jalbert, Ecole Saint-Paul	58.4
Gérard Prenevost, Ecole Saint-Paul	56.6
Ellen McMahon, Ecole Saint-Paul	56
Agnès Caouette, Ecole Consolidée de Falher	55
Jeanne De Windt, Ecole Consolidée de Falher	55
Marie-Rose L'Heureux, Ecole Consolidée de Falher	54
O. Roberge, Ecole Bonnyville	52.8
Maurice Tessier, Ecole Saint-Paul	50.6
Fernande Ouimet, Ecole Bonnyville	50

GRADE VI "B"

Arthur Pilon, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	94.5
Julien News, Ecole Lac des Oeufs	90
Marie Anna Gagné, Ecole Lafond	89
Mildred Hynes, Ecole Thibeault	88
Lucille Bessette, Ecole Lac la Biche Mission	87
Julien Hews, Ecole Lac des Oeufs	87.5
Eva Brault, Ecole Lafond	86
Isola Hébert, Ecole Turcotte	86
Raymond Lemieux, Ecole Sacré-Coeur	85.5
Rose Sheehan, Ecole Thibeault	84
Madeleine Durocher, Ecole Lac la Biche Mission	83.5
Gabriel Ouellette, Ecole Lac La Biche	83
Gertrude Lamoureux, Ecole Saskatchewan	82.5
Aline Fillion, Ecole Consolidée de Falher	82.3
Lucien Lambert, Ecole Grandin	82
Germaine Houle, Ecole Saskatchewan	81.5
Jeanne d'Arc Roy, Ecole Thibeault	81.5
Mary Tompkins, Ecole Saint-Michel	80.5
Yvette Pepin, Ecole Grandin	78
Jeannette Jacques, Ecole Turcotte	77.5

GRADE V "A"

Georgette de Tonnancourt, Couvent Notre-Dame	91.1
Simone Magnan, Couvent Youville	87.5
Cécile Lefebvre, Ecole Saint-Paul	86.2
Gracia Larose, Couvent de l'Assomption	83.3
Albert Martel, Collège des Jésuites	83.1
Gertrude Kramer, Couvent de l'Assomption	82
Yvonne Diamond, Couvent de l'Assomption	81.5
Roland Riopel, Couvent Notre-Dame	81.3
Madeleine St-Arnaud, Ecole Arctic	80.3
Léonie Letourneau, Couvent Notre-Dame	80.2
Robert Pelletier, Couvent Notre-Dame	80.1
Albertine Lamoureux, Couvent de l'Assomption	79.6
Aldéa Chevrette, Ecole Consolidée de Falher	79.3
Cécile Meunier, Couvent Notre-Dame	79
Cécilia Behiels, Couvent Notre-Dame	78.9
Gérard Mercier, Ecole Arctic	78
André Rostaing, Collège des Jésuites	77
Anna Lemire, Ecole Consolidée de Falher	76.3
Donat Lemire, Ecole Consolidée de Falher	76.2
Madeleine Lesburg, Couvent de l'Assomption	76.1
Roger Rousseau, Couvent Notre-Dame	76
Yvonne Boisvert, Ecole Saint-Paul	75.9
Robert Martel, Collège des Jésuites	75
Véronica Street, Couvent de l'Assomption	74.2
Jules Laberge, Ecole Arctic	73.5
Arthur Dupuis, Couvent Notre-Dame	73.2
Léo Moreau, Couvent Youville	73
Adrienne Versart, Ecole Consolidée de Falher	72.6
Diane Villeneuve, Ecole Consolidée de Falher	72.1
Juliette Landreville, Ecole Saint-Paul	71.7
Claudia Lagassé, Ecole Saint-Paul	71.6
Marcel Tailleur, Couvent Notre-Dame	71.6
Wilfrid Lechasseur, Collège des Jésuites	71.4
Willie Bokenfohr, Couvent Notre-Dame	70.9
Georges Deschênes, Collège des Jésuites	70.1
Marie-Ange Lévesque, Ecole Consolidée de Falher	69.8
Jeanne Constantin, Ecole Consolidée de Falher	69.6
Marcel Gagnon, Ecole Saint-Paul	69.4
Thérésia Bokenfohr, Couvent Notre-Dame	68.9
Antoinette Moulun, Ecole Consolidée de Falher	68.7
Marie Berthe Tardif, Ecole Arctic	68.4
Thérèse Langelier, Ecole Consolidée de Falher	67.9
Berthe Constantin, Ecole Consolidée de Falher	67.8
Annie Maksymiuk, Ecole Saint-Paul	67.8
Lorraine Rault, Ecole Bonnyville	67.2
Camille Noël, Ecole Saint-Paul	67.1
Adèle Pariseau, Ecole Consolidée de Falher	66.8
Pierre L'Abbé, Ecole Consolidée de Falher	66.7
Albert Dupuis, Ecole Consolidée de Falher	66.1
Eugène Bougie, Ecole Saint-Paul	66
Camille Moulun, Ecole Consolidée de Falher	65.6
Charlotte Lachapelle, Ecole de Falher	65.3
Germaine Piquette, Ecole Arctic	65.2
Alexandre Fraser, Ecole Saint-Paul	65.1
Gloria Day, Ecole Consolidée de Falher	64.3
Jeannette Martin, Ecole Arctic	64.1
Joseph L'Abbé, Ecole Consolidée de Falher	62.9
Edna Berlinguette, Ecole Saint-Paul	62.6
Arthur Roy, Ecole Consolidée de Falher	62.1
Florence Blain, Ecole Saint-Paul	61.7
Béatrice Langevin, Ecole Arctic	61.4
Noëlla Martineau, Ecole Consolidée de Falher	61.4
Patrice Cloutier, Ecole Saint-Paul	61.3
Thérèse Morin, Ecole Consolidée de Falher	60.7
Alexandre Côté, Ecole Saint-Paul	60.4
Robert Demers, Ecole Consolidée de Falher	60
Elie Verstraete, Ecole Consolidée de Falher	59.1
Yvette St-Onge, Ecole Saint-Paul	58.8
Lionel Binette, Ecole Saint-Paul	58.6
Ann Sharun, Ecole Saint-Paul	57.4
Raymond Stack, Ecole Saint-Paul	56.7
Riley Day, Ecole Consolidée de Falher	56.3
Cécile Létourneau, Ecole Saint-Paul	55.6
Douglas Fraser, Ecole Saint-Paul	55.5
Jean-Louis Lord, Ecole Saint-Paul	55.1
Alcide Gaumont, Couvent Youville	55
Irène Garbois, Ecole Saint-Paul	54.9
Marcel Moulun, Ecole Consolidée de Falher	54.5
Emile Vallée, Ecole Bonnyville	54.3
Jean-Louis Dumont, Ecole Consolidée de Falher	53.6
Jules Van Brabant, Ecole Saint-Paul	52.7
Emily Laboucane, Ecole Saint-Paul	52.2
Evelyn Fontaine, Ecole Saint-Paul	52
Arnold Stack, Ecole Saint-Paul	51.8
Laurent Brosseau, Ecole Saint-Paul	50.3

GRADE V "B"

Eva Roy, Ecole Thibeault	90
Marguerite Soetart, Ecole Thibeault	89.8
Hélène Rouillard, Ecole Lafond	89
Clara Schafers, Ecole Thibeault	89
Blandine Vaillancourt, Ecole Lafond	89
Jeanne Brochu, Ecole Thibeault	88.8
Thérèse Gauthier, Ecole Thibeault	88.4
Juliette Journault, Ecole Lafond	88
Françoise Bessette, Ecole Lac la Biche Mission	87.8
Adrienne Pelletier, Ecole Saint-Michel	87.6
Rachel Dalphond, Ecole Thibeault	87.4
Ernest Morissette, Ecole Thibeault	87.4
Fernande Champagne, Ecole Thibeault	87
Louis Chauvet, Ecole Springfield	86.3
Ella Godreau, Ecole Saint-Michel	86.2
Noé Bossé, Ecole Thibeault	86
Jean Charles Journault, Ecole Lafond	86
Daniel Girouard, Ecole Girouxville	86
Angéline Leduc, Ecole Thibault	85.8
Thérèse Deslauriers, Ecole Girouxville	85
Cécile Houle, Ecole Consolidée de Donnelly	85
Alice Voghell, Ecole Thibeault	83.8
Raymond Maisonneuve, Ecole Consolidée de Donnelly	83.8
Jeannette Jacques, Ecole Turcotte	83.6
Rosa Jones, Ecole Publique Saint-Albert	83.6
Cécile Brûlé, Ecole Consolidée de Donnelly	82.4
Victor Martel, Ecole Saint-François d'Assise	81
Jean-Baptiste Boulanger, Ecole Grandin	80.6
Aline Soucy, Ecole Gougeon	80.4
Omer Gauvreau, Ecole Girouxville	80.2
Lucille Bélanger, Ecole Girouxville	80
Rita Brien, Ecole Girouxville	80
Emilienne Jalbert, Ecole Durlingville	80
Alfred Robinson, Ecole Lafond	80
Yolande Bisson, Ecole Guy	79.8
Marie-Claire Lachance, Ecole Sacré-Coeur	79.3
Agathe Montpellier, Ecole Thibeault	79.2
Madeleine Duigou, Ecole Québec	79
Léo Paul Fouquette, Ecole Lafond	79
Maurice Gagné, Ecole Lafond	79
Thérèse Poulin, Ecole Consolidée de Donnelly	79
Aline Ethier, Ecole Thibeault	78.8
Rose Chatain, Ecole Grandin	77.8
Léonie Roy, Ecole Sainte-Claire	78.4
Lilliane Belzil, Ecole Belzil	78.2
Annette Desaulniers, Ecole Lafond	78
Colette Deslauriers, Ecole Girouxville	78
Marie-Ange Lavigne, Ecole LePage	77.4
Bernard Poitras, Ecole Saint-Cyr	77.4
Rose Alma Froment, Ecole Frontenac	77.2
Alma Méloche, Ecole Saint-Albert publique	77.2
Rollande Morin, Ecole Grandin	77
Yvonne Paré, Ecole Saint-Aubin	77
Paul Pilon, Ecole Sacré-Coeur	77
Alexandre Caron, Ecole Lac Magloire	76.8
Thérèse Bourgoin, Ecole Sainte-Lina	76.2
Antoinette St-Laurent, Ecole Gougeon	76.2
Irène Laramée, Ecole Belzil	75.8
Régine Fillion, Ecole Consolidée de Donnelly	75.5
Thérèse Bouchard, Ecole Saint-Joseph	75.4
Arthur Thibault, Ecole Consolidée de Donnelly	75.2
Simonne Benoit, Ecole Consolidée de Donnelly	75
Eugénie Limoges, Ecole Saint-Joseph	75
Jeannette Fournier, Ecole Saint-Michel	74.6
Juliette Gougeon, Ecole Gougeon	74.6
Claire St-Jean, Ecole Saint-Edmond	74.4
Paul Harnois, Ecole Saint-Albert Publique	74
Thérèse Limoges, Ecole Gougeon	73.8
Hubert Nobert, Ecole Thibeault	73.8
Lucille Laferrière, Ecole Lac Magloire	73.6
Armandine Lessard, Ecole Lac la Biche Mission	73.6
Paul Sabourin, Ecole Saint-Albert Publique	73.6
Rachel Houde, Ecole Consolidée de Donnelly	73.4
Simonne Lessard, Ecole Saint-Edmond	73.2
Thérèse Paradis, Ecole Lepage	73.2
Stella Lavoie, Ecole Springfield	72.3
Annette Collin, Ecole Consolidée de Donnelly	73
Albert Cyr, Ecole Saint-Michel	73
Eva Girard, Ecole Sacré-Coeur de Legal	72.8
Laurette Leblanc, Ecole Beaumont	72.8
Marguerite Royer, Ecole Beaumont	72.2
Rose Eva Préfontaine, Ecole Diligence	71.4
Albert Baril, Ecole Grandin	71.2
Hélène Gour, Ecole Lac Magloire	71
Marthe Belzil, Ecole Saint-Martin	70.8
John Hogan, Ecole Saint-Albert Publique	70.8
Rhéa Lambert, Ecole Saint-Albert Publique	70.8
Daniel LeFebvre, Ecole Pontiac	70.8
Lucille Gouin, Ecole Dunrobin	70.6
Albert Vallée, Ecole Sainte-Lina	70.6
Lucienne Ayotte, Ecole Belzil	70.4
Yvette Desrosiers, Ecole Sacré-Coeur de Legal	70.4
Délina Meloche, Ecole Saint-Albert Publique	70.4
Berthe Fagnan, Ecole Dunrobin	70.2
Marie-Rose Lefebvre, Ecole Théresetta	70.2
Eveleen McIver, Ecole Little Bear Creek	70
Albert Carrière, Ecole Dunrobin	70
René Boileau, Ecole Grandin	69.8
Aurore Pelletier, Ecole Dunrobin	69.8
Louis Laferté, Ecole Dunrobin	69
Léo Nadeau, Ecole Sacré-Coeur	69
Victor Voghell, Ecole Thibeault	68.6
Priscille Rivet, Ecole Springfield	68.5
Patrick Bain, Ecole Théresetta	68.4
Jeannette Vaugeois	68.4
Georges Albert Giguère, Ecole Dunrobin	68.2
Yvonne Bélanger, Ecole Turcotte	68
Albert Malo, Ecole Saint-Eugène	68
Paul Noël, Ecole Saint-Cyr	68
Paul Turgeon, Ecole Grandin	68
Suzanne Dame, Ecole Grandin	67.6
Louise Demers, Ecole Saint-Emile	67.6
Arthur Coulombe, Ecole Sacré-Coeur de Legal	67.4
Roger Gariépy, Ecole Grandin	67.4
Edwin Collins, Ecole Saint-Joseph	67
Baptiste Hébert, Ecole Turcotte	67
Marie Louise Laforce, Ecole Legal	67
Eva Parrent, Ecole Dunrobin	66.8
Lucien Bérubé, Ecole Beaumont	66.6
Pierre Brisson, Ecole Saint-Emile	66.4
Jeanne Desnoyers, Ecole Frontenac	66.4
Doreen Sutton, Ecole Sainte-Lina	66.2
Albert Fagnan, Ecole Lac la Biche Mission	66
Marivonne Roy, Ecole Saint-Aubin	66
Marguerite Lepage, Ecole Saint-Eugène	65.8
Françoise Sylvestre, Ecole Saint-Albert	65.8
Colette Lavallée, Ecole Sacré-Coeur	65.6
Aurore Granger, Ecole Frontenac	65.4
Alice Meyer, Ecole Théresetta	65.4
Yvonne Garneau, Ecole Legal	65.2
Marie Gérard, Ecole Saint-Edouard	65
Juliette Hébert, Ecole Frontenac	65
Jeannette Ouellette, Ecole Boudreau	65
Thérèse Toupin, Ecole Springfield	65
Emilienne Villeneuve, Ecole Beaumont	65
Marie-Paule Bouchard, Ecole Diligence	64.9
Elvin Caron, Ecole Frontenac	64.8
Yvonne Arial, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	64.6
Alma Boisvert, Ecole Sacré-Coeur, Legal	64.6
Robert Chalifoux, Ecole Beaumont	64.2
Lina Bélanger, Ecole Turcotte	64
Léo Brisson, Ecole Legal	64
Rita Désilets, Ecole Théresetta	64
Albert Paquin, Ecole Labrie	64
Irene O'Hara, Ecole Théresetta	63.8
Roseanna Potvin, Ecole Saint-François d'Assise	63.8
Evelyn Roy, Ecole Saint-Martin	63.6
Cécile Aucoin, Ecole Saint-Martin	63.2
Eva Gariépy, Ecole Saint-François d'Assise	63
Frank Hogan, Ecole Saint-Albert	63
Lillian Lacourse, Ecole Thérien	63
Gérald Martin, Ecole Grandin	63
Eric Beauchamp, Ecole Grandin	62.8
Hélène Mageau, Ecole Grassy Island	62.8
Olive Boisvert, Ecole Diligence	62.6
Roland Pelletier, Ecole Legal	62.2
Rita Campeau, Ecole Saint-Joseph	62.1
Laurette Casavant, Ecole Sacré-Coeur, Legal	62
Rita Dakin, Ecole Québec, Dakin	62
Clet Gauthier, Ecole Consolidée de Donnelly	62
Philippe Préfontaine, Ecole Diligence	61.2
Mariette Rondelet, Ecole Gagnon	61.6
Alphonse Tailleur, Ecole Riopel	61.2

(Suite à la page 6)

Comment rendre l'enfant sincère

L'enfant est souvent porté à mentir. Il a tellement d'imagination qu'il prétend vraies des choses qui ne sont même pas vraisemblables. N'a-t-on jamais entendu un petit garçon soutenir qu'il a vu un tigre dans le jardin?

Et précisément, à cause de cette petite imagination si débordante, l'enfant ne se rend pas compte qu'il ment. Il faut donc le diriger avec prudence.

On ne peut pas, sur ce point, juger l'enfant comme on se juge soi-même, ni l'accabler du surnom de menteur, ni le punir trop rigoureusement car, je le répète, ces fautes ne sont pas toujours volontaires.

La mère doit tâcher d'obtenir que son enfant soit ouvert, sans détour, qu'il explique les choses nettement, telles qu'il les pense ou qu'il les a vues. Cette éducation lui permettra, devenu homme, d'affirmer sans crainte ses convictions et d'oser s'exprimer.

Cette éducation demande certaines précautions, car l'exemple joue ici un grand rôle. Les parents mentent pour se tirer d'affaire, au vu de l'enfant. Celui-ci ne tardera pas à trouver que ce système est avantageux et agira bien vite de même.

A plus forte raison, si les parents l'initient à ces tructs: "Tu n'a pas fait ton devoir? Eh! bien, tu diras au maître que tu as été malade".

L'effet est désastreux! Il en est de même lorsqu'on encourage l'enfant, qui s'est tiré d'affaire par un mensonge. S'il a triché au concours, s'il a accusé un compagnon pour éviter une pénitence, les parents devraient au contraire punir sévèrement de tels actes, qui n'augurent rien de bon pour l'avenir.

Je suppose qu'un enfant coupable s'obstine à nier, la maman devra employer le moyen le plus adéquat pour vaincre cette résistance.

Si l'on vise le bien de l'enfant, il ne faut pas arracher l'aveu avec une promesse de pardon ou une menace absurde. Il est beaucoup plus opportun de faire appel à sa loyauté. Lui dire par exemple: "Vas-tu commencer à mentir, lorsque tu as toujours été si sincère?" Lui montrer la bassesse du mensonge, ainsi que son aboutissement, l'encourager à la sincérité en réprimant une colère ou une indignation même légitimes.

L'enfant élevé religieusement se laissera toucher lorsqu'il comprendra l'offense qu'il fait à Dieu. Il sait combien Caïn et Judas ont été abominables et comment Pierre a pleuré son mensonge.

Une punition méritée par un mensonge doit être exécutée, pour que l'enfant s'en souvienne. Dieu punit le mensonge, les parents, qui Le remplacent, ont le droit de le punir également.

Au contraire, l'enfant qui a été sincère—surtout si sa sincérité lui a coûté—mérite de temps en temps une récompense. Il s'en souviendra, lui aussi, et sera encouragé et stimulé si le même cas se représente.

L'enfant est sensible. S'il voit que son manque de franchise est reçu avec des hauts cris indignés et une colère trop vive, il deviendra craintif et s'imaginera que sa faute est si laide que personne ne peut la connaitre. N'exigeons donc pas des petits ce que nous ne pouvons fournir nous-mêmes. Agissons doucement, patiemment, en nous souvenant combien il est parfois difficile à des personnes réfléchies et formées d'être sincères entièrement et sans détour.

N'exagérons toutefois pas cette vertu. Etre franc et sincère n'exige pas précisément de "dire tout ce qu'on pense" à n'importe qui.

Il ne faut pas croire que les enfants dits "terribles" seront plus sincères parce qu'ils disent à tort et à travers leurs réflexions sur telle ou telle personne. Un écrivain dit justement: "La franchise est un révolver qu'il ne faut pas décharger au nez des passants".

L'éducation du tact va de pair avec celle de la sincérité. Ne négligeons pas l'un pour l'autre.

Le portrait

Une vieille marquise avait commandé son portrait à un peintre célèbre.

Les parents et les amis de la dame, en bons courtisans, critiquaient ferme, trouvant le nez trop long, les yeux trop petits, la bouche trop grande, etc., bref pas de ressemblance.

—Bien, dit le peintre, je vais le retoucher, et en le rapportant demain nous nous en référerons à un juge impartial: l'épagneul de madame.

Le lendemain, le portrait est porté au salon et placé au niveau du parquet; puis on ouvre la porte; le chien accourt vers la toile, la flaire et la lèche avec attendrissement.

Tout le monde trouve alors le portrait parfait.

Or, le peintre avait simplement retouché le bas du tableau. . . avec un morceau de lard.

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 9 AOUT 1933

Votre journal

Souventes fois, nous avons fait appel à la générosité de nos lecteurs tout en leur rappelant leurs devoirs comme abonnés à notre journal.

Plusieurs de nos lecteurs ont compris la justesse d'un tel appel et y ont répondu avec empressement.

Malheureusement, d'autres, soit par apathie ou négligence, ne se sont pas préoccupés de faire leur petite part pour le soutien du seul journal français de l'Alberta.

En ces temps de crise, on semble oublier plus que durant les années de prospérité ce que coûte un journal si modeste soit-il.

On se rend difficilement compte des dépenses quotidiennes encourues par la rédaction et la composition.

Durant les heures troublées que nous traversons les journaux quotidiens éprouvent de sérieuses difficultés à "rencontrer leurs dépenses". Très souvent, au terme de l'année financière, leurs livres de comptes accusent un substantiel déficit.

A plus forte raison, les hebdomadaires ne sont pas à l'abri des méchancetés de la crise, surtout quand on sait que les abonnements (dont le prix est fort modique) et quelques maigres annonces en forment les seules ressources.

Faut-il être surpris après cela de constater qu'à la fin de chaque année on est en présence d'un déficit partiellement couvert par des travaux d'imprimerie.

Et ce déficit provient en très grande partie du retard apporté par un trop grand nombre de nos abonnés à nous payer, à **temps**, leurs abonnement.

Qu'on veuille bien retenir ceci: si tous nos abonnés étaient en règle, si nos compatriotes nous confiaient leurs travaux d'imprimerie et nous donnaient quelques annonces nous parviendrons à équilibrer notre budget.

* * *

La Survivance est l'organe officiel de l'A.C.F.A. D'aucuns ont dû constater que nous ne ménageons pas les colonnes consacrées au compte rendu des initiatives de l'A.C.F.A. Cette semaine, par exemple, la moitié du journal sinon plus sert à publier les lauréats du dernier concours de français de l'A.C.F.A. Nous publions les noms de ces lauréats gratuitement et avec plaisir.

D'autre part, nous voudrions que tous les membres de l'A.C.F.A. s'intéressent davantage au journal qui est le porte-parole officiel de l'Association.

Il ne suffit pas, comme on le croit en certains milieux, d'appartenir à l'A.C.F.A. pour recevoir le journal gratuitement; et l'administration ne devrait pas et ne peut pas porter seule le fardeau des dépenses.

Le journal est une oeuvre nécessaire à la survivance française et religieuse dans nos famille de l'Alberta. Il a été fondé uniquement pour répandre, dans tous les foyers franco-albertains, des idées génératrices de fierté française et de foi catholique.

Et, de la fierté française et de la foi catholique, comme il en faut aujourd'hui pour résister victorieusement aux assauts conjugués d'une presse dominée par le jaunisme ou par les féroces appétits égoïstes de financiers véreux, et de tristes démagogues qui s'en vont par toutes les compagnes soulever les passions populaires pour des fins purement personnels.

On ne devrait plus ignorer que les ennemis de l'actuel ordre social, qu'ils soient socialistes ou communistes, reconnaissent la puissance de la presse et s'efforcent de la répandre, fidèle miroir de leurs doctrines, dans toutes les parties du monde.

Que doivent donc faire les catholiques? Le grand pape Léon XIII l'indiquaient clairement à l'archevêque de Vienne dès 1883: "Puisque les ennemis du monde chrétien ont coutume d'employer la presse quotidienne à corrompre les esprits, il faut que les catholiques comprennent qu'il importe que la défense ne soit pas inférieure à l'attaque. Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la religion, il n'en est pas de plus efficace, de plus approprié à l'époque actuelle que celui qui consiste à répondre aux écrits par des écrits."

Il importe donc à l'élément franco-albertain et partant catholique de se préparer à refuter les arguments spécieux de ses adversaires en recevant un journal qui combat pour lui, pour le salut de ce qu'il a de plus cher au coeur.

* * *

Amis lecteurs, vous-êtes-vous déjà demandé ce que vous perdriez si le journal cessait de paraître?

Or, il ne faut pas que le seul organe de langue française de l'Alberta entre dans l'ombre de l'oubli, tué par l'indifférence et l'ingratitude.

Dès la réception du présent numéro, jetez un coup d'oeil sur la bande jaune collée sur la première page; elle indique la date de l'échéance de votre abonnement.

Mettez-vous en règle, si vous ne l'êtes déjà, le plus tôt possible. Vous aiderez ainsi à assurer le succès de la cause française en Alberta.

Maurice LAVALLEE

Ad multos Annos

Le courrier de Falher nous apprend que Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, vient de fêter le cinquantenaire de sa naissance.

Au si digne successeur du regretté Mgr Grouard, la "Survivance", au nom de tous ses lecteurs, est heureuse d'offrir ses plus respectueux hommages et ses voeux de longue vie.

Ad multos annos!

M. L.

Le bluff de la bourse

Les journaux des Etats-Unis rapportaient, il y a quelques jours, que dans la fièvre de l'agiotage, au-delà de sept millions d'actions avaient changé de mains, en moins de cinq heures.

Ce fait démontre que l'expérience n'a pas assagi les spéculateurs et la passion du jeu précède la reprise des affaires.

Ces manipulations de millions opérées en quelques heures, sur les indications du tableau, n'ont favorisé ni l'industrie, ni le commerce, ni l'agriculture, ni l'immense armée des ouvriers. Une hausse habilement inspirée a réveillé les appétits des joueurs, et ils se sont rués sur les stocks pour réaliser des bénéfices en marge du travail, de l'effort inteligent et de la mise en jeu des principes économiques qui donnent une valeur à toute acquisition.

Il est à peu près certain que la baisse qui a suivi s'est chargée de "laver" les gagnants de la veille; car, depuis toujours, c'est ordinairement le sort qui attend les joueurs. Quant aux millions qu'ils ont jetés dans l'enjeu, des puissances occultes les ont recueillis et ne les lâcheront pas.

Les naïfs qui espèrent s'enrichir à la bourse ne sont que des victimes entre les mains d'exploiteurs inconnus. Les hausses rapides ne se justifient ordinairement par rien de sérieux, de même que les baisses subites sont presque toujours commercialement inexplicables. Ce n'est pas même le jeu du hasard, car le joueur n'a pas le privilège de contrôler la conduite de son jeu.

Question de journalisme

Un confrère de l'Ohio a publié la boutade suivante:

"L'épouse d'un gros marchand de la ville, devient mère d'un enfant. L'accoucheur reçoit 35 dollars pour ses honoraires. Le journal publie la moitié d'une colonne, pour dire à la multitude que le bébé pèse neuf livres. Il ment comme un centurion, et le père, orgueilleux, lui donne un cigare de cinq sous, pour tout paiement.

"L'enfant grandit et est diplômé. Le journaliste écrit un article élogieux. Il parle de la jeune fille, de sa grande beauté, qui ressemble à la rose de Sharon, et sa robe de cérémonie était belle à ravir. La modiste reçoit quarante-quatre dollars pour la confection de la robe. Le journaliste obtient une lettre de remerciements. (Peut-être).

"La fille prend une vacance, et le journaliste de s'evertuer pour donner un compte rendu de son voyage. Rendue à destination, la jeune fille envoie au journaliste une carte illustrée de la valeur de six pour cinq sous.

"Elle revient au foyer paternel. Elle choisit un futur mari, et bien entendu que c'est un citron. Cela n'empêche pas le journaliste de dire que c'est un jeune homme modèle, de beaucoup d'avenir. Le couple envoie une carte d'invitation au mariage, imprimée dans une ville éloignée, bien entendu.

"La nouvelle du mariage est longue et élogieuse, mais c'est le ministre qui reçoit du paiement.

"Le journaliste publie une colonne pour le décès d'une femme distinguée, mais il a le malheur de faire une faute d'orthographe et tous les parents de la défunte de sauter à pieds joints sur le pauvre journaliste. Les amis et les parents retirent leurs annonces et leurs souscriptions, même jusqu'à la troisième et la quatrième générations. Et voilà!"

Naturellement, les choses se passent ainsi en Ohio, pour les journaux de langue anglaise; il n'en est pas de même pour les journaux de langue française!. . . Peut-être!

(La Tribune)

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe davantage.—La Rochefoucault.

La paresse s'accommode de gémir sur le malheur des temps et d'invoquer des sauveurs qui apporteront le salut tout fait. La virilité consiste à voir le mal et, l'ayant vu, à se dire et à dire qu'il faut tâcher d'y remédier.

Olle-Laprune.

Le parti de Woodsworth

Ce que doit en penser un catholique

(Suite)

II

LA C.C.F. ET LA PROPRIETE PRIVEE

Il est assez difficile de savoir ce que les Co-Ops pensent au juste de la propriété privée. D'une part, quelques-uns semblent affirmer qu'ils ne veulent pas attaquer le principe de la propriété personnelle, et d'autre part on trouve dans leur programme des clauses qui nous paraissent l'atteindre gravement. Ils se proposeraient seulement de limiter le principe de la propriété. Quand on voit qu'ils le restreignent un peu fort, et qu'on leur demande jusqu'à quel point ils veulent aller, ils répondent qu'ils ne savent pas trop, qu'ils décideront cela selon les circonstances.D'ailleurs, tous les partisans de la C.C.F. ne semblent pas avoir la même opinion sur ce point; il y a des modérés et des extrémistes.

M. Coldwell, chef du groupe agraire-travailliste de la Saskatchewan, et probablement M. Williams, président des Fermiers-Unis au Canada (section Saskatchewan), ainsi que M. McInnis, avec son parti socialiste représentent l'opinion extrémiste. Eux seraient plutôt pour l'abolition de toute propriété privée. Ecoutez M. Coldwell parlant plan d'économie dirigée: "Un tel plan comporterait l'abandon du système de l'initiative privée. Il nous faut agir d'après un plan qui rejette toute idée de propriété. Nous n'arriverons à rien tant que nous n'aurons pas détruit ces choses". (19).

Cependant nous croyons que l'ensemble de la Fédération n'admet pas, pour le moment du moins, un tel extrémisme. Mais nous trouvons quand même que sa politique socialisante ne peut manquer de porter une atteinte grave au droit de propriété privée. M. Woodsworth lui-même semble de notre avis quand il dit: "Je reconnais que plusieurs objectent que notre programme peut empiéter sur le principe de la propriété privée. C'est peut-être vrai, mais je dirai que ce dernier a été exagéré sans raison. . . Ma maison est propriété individuelle, fort bien; les choses dont je me sers sont propriété individuelle, fort bien; mais le principe de la propriété privée n'aurait jamais dû s'appliquer aux machines utilisées pour la production moderne". (20). Et plus loin: "Je conviens que cette politique ne se pratiquera pas. . . sans que les théories présentes sur la propriété chancellent; mais cela s'impose à l'heure actuelle". (21).

Comme on a pu le remarquer M. Woodsworth veut bien nous concéder le droit de posséder privément une maison et les choses qui peuvent servir à notre usage individuel comme les meubles, la nourriture, les voitures, etc., et sans doute aussi un peu d'argent. L'article 3 du programme de Calgary laisse entendre la même chose en ajoutant la possession des terrains exploités. Et M. Garland, qui sur tous les points semble plus modéré que les autres, dit à son tour: "Il sera donné à chaque ouvrier et cultivateur de posséder sa maison et autres biens personnels". (22).

Mais tout le reste, d'après les programmes et les discours, c'est-à-dire tout instrument de production et de distribution, toute manufacture ou fabrique, toute entreprise de transport, tout magasin, toute banque, toute banque, toute institution de placement de capitaux, toutes les ressources naturelles, etc., sera socialisé. D'après les Fermiers-Unis d'Alberta (33), la terre elle-même entrerait dans les instruments de production: ce qui irait contre l'article 3 du programme cité plus haut.

Selon la plupart des Co-Ops, il faudrait donc restreindre la propriété à la maison et à quelques biens d'usage personnel, y compris un peu de fortune. Mais notons que même ce peu de fortune pourrait être très lourdement taxé par des impôts sur le revenu et sur les héritages afin d'empêcher l'accumulation des richesses particulières. (24).

Et ce faisant, ne vont-ils pas trop loin et ne risquent-ils pas, selon le mot du Pape, "de réduire tellement le caractère individuel du droit de propriété qu'ils en arrivent pratiquement à le lui enlever"?

En effet, ne semble-t-il pas impossible de limiter à si peu de choses le droit de propriété sans nuire en même temps à sa fonction individuelle et à sa fonction sociale?

La fonction individuelle du droit de propriété consiste avant tout à assurer une subsistance convenable à l'individu et à sa famille ainsi qu'à sauvegarder l'indépendance légitime de sa personnalité. Or, la socialisation à outrance qu'on nous propose ne conduirait-elle pas les citoyens selon le mot de Léon XIII, à "une odieuse et insupportable servitude" vis-à-vis des régies d'Etat. (25). Ne contrarierait-elle pas le droit que chacun a de s'approprier les fruits de son travail et ne réduirait-elle pas trop fortement les possibilités d'aisance de chaque individu?

Quant à la fonction sociale de la propriété privée, on sait qu'elle réside principalement en ce fait que la division des biens et la remise à chacun d'une part, qu'il doit faire valoir pour son propre bénéfice mais tout en respectant les droits du bien commun, constituent le meilleur moyen d'assurer à la communauté une vie économique prospère et paisible. Ce n'est pas le socialisme qui changera la nature humaine; le seul souci du bien commun ne suffira jamais à rendre les foules laborieuses et empressées. Elles ont besoin d'être intéressées. Or, cette fonction sociale de la propriété privée, ne serait-elle pas entravée, elle aussi, par la socialisation systématique de tous les instruments de production, car alors "le talent et l'habileté privée étant dépourvu de leur stimulant propre (l'intérêt personnel), les richesses communes seront taries dans leur source". (26).

Mais le grand point est celui-ci, et ici nous pouvons être encore plus catégorique: tout socialiser ainsi à priori, ce serait attenter à des droits naturels de propriété déjà existants et antérieurs à l'Etat.Ce serait enlever les manufactures, les entreprises, des mains de ceux qui les ont construites ou achetées et qui dès lors ont sur elles un droit naturel. Or, ces biens, on les enlèvera soit par confiscation, et alors on sera injuste, c'est clair. Soit par expropriation compensatrice; mais alors aussi on sera injuste. En effet, s'il est vrai que l'expropriation est légitime quand le bien commun l'exige (et l'on ne peut manquer d'invoquer cette raison), il faut savoir qu'elle ne l'est que dans la mesure où le bien commun l'impose et où elle devient l'unique moyen de servir ce bien commun. C'est pourquoi il ne faut pas se mettre à tout socialiser en masse, mais il faut poser le problème pour chaque cas en particulier. Or, manifestement, pour plusieurs des biens que les Co-ops veulent socialiser en bloc, il y a, selon les enseignements pontificaux, un autre moyen possible et très louable de les faire servir au bien commun: c'est celui de les soumettre à un contrôle de la profession organisée, tout en les laissant au régime de la propriété et de l'initiative privées. On atteindra ainsi le même but, le droit et les intérêts généraux étant saufs, tandis que la socialisation et l'expropriation que nous propose la C. C. F. constitueraient une violation du droit naturel de propriété.

Ne serait-il pas opportun de rappeler ici quelques-uns des grands principes de Rerum novarum: "Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle. L'autorité publique ne peut donc l'abolir. Elle peut seulement en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. . . En premier lieu, il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde. . . Il est juste que (l'individu et la famille) aient la faculté d'agir avec liberté aussi longtemps que cela n'atteint pas le bien général et ne fait tort à personne. . . La raison qui motive l'intervention des lois en détermine les limites: c'est-à-dire que celles-ci ne doivent pas s'avancer ni rien entreprendre au delà de ce qui est nécessaire pour remédier aux maux et écarter les dangers. Les droits doivent être partout respectés religieusement. L'Etat doit les protéger chez tous les citoyens, en prévenant ou en vengeant leur violation".

Pour résumer et conclure ce chapitre sur la propriété, disons que nous sommes porté à croire que les doctrines même les plus modérées de l'ensemble de la C.C.F. sont en opposition avec le principe légitime de la propriété privée.

Georges Lévesque, O.P.

9.—Débats, p. 2231 et seq.
10.—Débats, p. 1798.
11.—Débats, 1803.
12.—Débats, p. 1797.
13.—Débats, p. 2082.
14.—Débats, p. 2082.
15.—Débats, p. 1832.
16.—Débats, vol. LXVIII. p. 2781.
17.—Débats, p. 2232, 2233.
18.—Débats, p. 1846.
19.—Regina Leader, 23 décembre 1932, compte rendu d'un discours.
20.—Débats, p. 1800.
21.—Débats, p. 1802.
22.—Globe, 1er février, compte-rendu d'un discours prononcé à Toronto. Débats p. 1796.
23.—Débats, p. 1796.
24.—Débats, p. 1806, 1814, etc.
25.—Qu'on s'en rende bien compte: quand le véritable socialisme demande le pouvoir c'est la "liberté" des individus qui est en jeu. L'expérience l'a assez démontré.
26.—Rerum novarum.
27.—Au contrôle, et non à la gestion proprement dite des pouvoirs publics. Que voulez-vous? Le rôle propre du gouvernement, c'est de gouverner, c'est-à-dire contrôler, "diriger, surveiller, stimuler, contenir". Etre fabricant, marchand, fermier. . . cela ne peut lui convenir qu'accidentellement, et le moins souvent possible.

Impressions de congrès

Les nôtres en Alberta et aux Etats-Unis

M. J.-Ernest Laforce, agent général du Canadien-National, à Montréal, représente l'Association Canado-Américaine au congrès des Franco-Albertains — Les leçons qu'il en dégage — Aspirations communes.

Les 12, 13 et 14 juillet dernier avait lieu à Edmonton, Alberta, le congrès de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Comme les précédents, ce congrès fut un succès.

Dès le 12 au matin, les délégués arrivaient de tous les coins de la province, de Calgary, de St-Paul, de Donnelly, de Bonnyville, et même de Tangent, de Girouxville, de Falher, de Grouard, pays de la rivière la Paix, à une distance de 300 milles à parcourir par des chemins détrempés, dans un pays de terre forte.

Cela démontre bien l'importance que les Albertains de langue française attachent à leur petit parlement qu'ils désignent généralement sous les abréviations d'A. C. F. A., et ce fait indique aussi la détermination de nos compatriotes albertains de vivre pleinement leur vie nationale.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui s'intéresse vivement à toutes les manifestations catholiques et françaises de l'Amérique du Nord, a tenu à être représentée à ce congrès.

Et il va de soi que l'Association Canado-Américaine avait elle aussi son représentant, car au moins 66 pour cent des Canadiens français de l'Alberta sont d'anciens Franco-Américains. Dans les circonstances, les deux sociétés nationales qui représentent le mieux l'idéal des deux groupes de Canadiens, celui du Canada et celui des Etats-Unis, ne pouvaient rester indifférentes aux assises nationales que tenaient à Edmonton les Canadiens français de l'Alberta.

En Alberta, les Canadiens de langue française habitent des terres découvertes par leurs ancêtres, colonisées par leurs pères, évangélisées par des missionnaires de langue française, mais ils sont en minorité chez eux, parce qu'à cause de l'indifférence coupable des Canadiens de l'Est qui se soucient de leurs biens nationaux comme de la queue coupée du chien d'Alcibiade; lambeaux par lambeaux ces riches terres furent données à des étrangers qui devinrent les maîtres là où les Canadiens français auraient dû l'être.

C'est la conséquence logique de l'abandon voulu des meilleures terres du Québec: quand on donne sa terre à des étrangers, ils deviennent les maîtres de la maison.

Ironie du sort, c'est justement dans ces temps que, par armées de 15, 20 ou même 50,000, les Canadiens devaient prendre la route des Etats-Unis, parce que, dit-on, ils n'avaient pas de terre chez eux pour s'établir ou y établir leurs enfants.

En dépit de tout ce qui fut fait pour les empêcher de s'établir en Alberta, ceux qui s'y installèrent sont en position enviable. Travailleurs, ils n'ont pas reculé devant les terres partiellement ou même toutes boisées que dédaignaient les étrangers, et il se trouve que ce sont les meilleures terres.

L'étranger qui voulait s'enrichir vite s'est lancé dans la vaste prairie. . . exposée aux sécheresses; le Canadien refoulé vers la forêt moissonne les plus belles récoltes du pays.

Que font les Canadiens français de l'Est?. . .

Bien qu'à l'étranger, chez eux en plus de posséder les meilleures terres, ils ont leurs églises, leurs écoles et le collège des Jésuites d'Edmonton — si l'indifférence des Canadiens de l'Est ne le tue pas — leur assure des chefs pour demain.

Toute la nationalité se doit d'aider pécuniairement à ce collège, car c'est surtout la faute des Canadiens de l'Est si la position où il se trouve est difficile.

Ce ne sont pas les nôtres de l'Alberta qui ont taxé les Canadiens pour des millions afin de faire venir des étrangers au Canada; ce ne sont pas les Canadiens de l'Alberta qui ont donné les terres albertaines à ces étrangers; ce ne sont pas les cultivateurs canadiens du pays albertain qui ont donné à des étrangers une si grande proportion des ressources naturelles du pays, non, ce ne sont pas les Albertains de langue française, mais bien les Canadien de langue française de l'Est du Canada qui ont permis qu'une telle situation existe.

Collège à maintenir

Et avec les terres données aux étrangers, les ressources naturelles aux étrangers, comment le collège des nôtres peut-il se maintenir. . . si ce n'est par les plus grands sacrifices de la part de la communauté qui le maintient et de la faible population albertaine qui y envoie ses enfants.

Pourront-ils résister longtemps?

C'est une question de vie ou de mort pour les nôtres en Alberta.

Et comme par le passé, restera-t-on indifférents à l'avenir des nôtres aux pays de l'Ouest? Et les Canadiens de langue française, descendants des découvreurs et des pionniers du pays, eux qui ne savent trop où établir leurs nombreux enfants, resteront-ils pour toujours insouciants de la valeur des plus riches terres arables du continent?

Il serait peut-être temps de songer à mettre fin à notre métier de porteur d'eau et de scieur de bois, et à le remplacer par celui de propriétaire du sol, au moins chez-nous.

Les nôtres en Alberta sont sur de bonnes terres, ils ont leurs églises et leurs écoles, mais comme en d'autres pays, par tous les moyens possibles en tente de les angliciser ou de les protestantiser: ce qui est un peu la même chose.

Cela n'effraie pas outre mesure la population albertaine dont la majeure partie vient des Etats-Unis. Ces gens en ont vu bien d'autres. Comparativement à la situation où ils se trouvaient aux Etats-Unis, ils devraient se trouver en meilleure position en Alberta.

En réalité, il n'en est pas toujours de même.

En Nouvelle-Angleterre, dans les centres canado-américains, le français s'enseigne une demi-journée par jour dans les écoles paroissiales.

En Alberta, une heure par jour. . . et pas toujours.

Et pourtant, aux Etats-Unis, les Canadiens sont en pays étranger, et seule la langue anglaise y est officielle, tandis qu'en Alberta, ce pays fut découvert, évangélisé par des gens de langue française, et qu'en plus cette dernière est officielle au pays.

Comme aux Etats-Unis, en Alberta, des nôtres se plaignent d'avoir, dans des presbytères et des églises construits de leur argent, des prêtres qui ne sont pas de même nationalité.

Espérons que, comme dans tant d'autres endroits, cela n'amène pas cette population à remplacer la messe du dimanche par le "good time" du "week end".

Les Canadiens de l'Est, des Etats-Unis et de l'Ouest ont les mêmes intérêts, les mêmes aspirations et se glorifient du même passé. Plus que jamais ils ont intérêt de se solidariser, de s'entr'aider, de s'unir et dans un effort commun de travailler au développement de leurs aspirations nationales. L'esprit de cohésion et la claire vision du devoir qui ont manqué aux Canadiens français dans le passé les ont empêchés de rester les maîtres chez eux. Il est grand temps de se reprendre, de s'emparer de ce qui leur reste encore et de le développer pour leur bénéfice.

Et pour les deux groupes de Canadiens, celui du Canada et celui des Etats-Unis, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Association Canado-Américaine, en coopération avec la Société de l'Assomption des Acadiens, l'Association d'Education de l'Ontario, l'Association d'Education du Manitoba, l'Association Canadienne-Française de la Saskatchewan, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta sont des outils admirablement préparés et bien organisés pour nous aider à forger notre avenir.

Saurons-nous nous en servir?

Les Canadiens français de l'Alberta viennent de nous donner un exemple que nous n'avons pas le droit d'oublier.

J.-E. LAFORCE,
délégué de l'A. C.-A.

(Le Travailleur).

Sur le vif

'A travers la pagée de clôture'

EN MARGE DE LA C. C. F.

—"Qu'est-ce que tu fais là?"

Sur cette boutade de Maxime Poireau, Gustave sursaute sur le manche de sa charrue. Ça le prenait de temps en temps. Il s'arrêtait et des milliers d'idées lui sautaient dans le cerveau.

—"Bien, mon vieux, je parle tout seul. Pense-z-y, j'ai labouré toute la journée et le blé va peut-être se vendre trente sous".

—"Ah! Les capitalistes! Et Maxime s'accoude sur la pagée en serrant les deux poings.

—"Franchement, je ne sais pas où nous allons?"

—"Sais-tu, Gustave, je suis allé à l'assemblée du CéCéF, l'autre soir. Leurs idées ont du bon sens. En changeant notre système, il n'y aurait plus de dettes à payer; les capitalistes tomberaient, le blé se vendrait à une piastre et chaque cultivateur s'enrichirait. On aurait le crédit facilement, sans intérêt. Les bleus et les rouges les exaspèrent. Ils veulent un changement."

—"Oui, parbleu, ça parait juste et plein de bon sens. Mais, il y a tant de gens qui leurrent le public de nos jours. Ces politiciens là, à les entendre, inventent la poudre à canon. Pourquoi ont-ils attendu 1932 pour présenter leur magnifique programme? Ils auraient évité la crise!"

—"Ils attendaient les désirs du peuple, je suppose!"

—"C'est tout de même curieux, Maxime, quand le blé monte, pas un cultivateur pense au CéCéF. Tu l'as constaté le mois dernier. Quand le blé est monté jusqu'à soixante-dix sous".

Même si Woodsworth me demandait de jeter ma maison, ma grange et mon poulailler par terre pour l'amour d'un changement, je lui dirais: "Mon ami, je le ferai mais à condition que vous m'apportiez les plans, le bois, les matériaux, la peinture et les clous.

—"Tu as raison, Gustave!"

—"As-tu lu leur programme, Maxime? On dirait qu'ils veulent nous donner le paradis après leurs élections. Que les capitalistes nous volent, d'accord. Mais parce qu'un auto boit trop d'huile, est-ce une raison de le jeter dans le fossé?"

—"Ces gens-là sont intelligents pourtant."

—"Comme toi, j'admets que leur programme promet de belles réformes. Rappelle-toi que c'est plus facile de gouverner sur le papier qu'en pratique, pas vrai?

—Oui, mais leur système ne fonctionnera pas d'après les profits, mais d'après les besoins des canadiens. Tout le monde sera riche."

—"Ecoute, Maxime, on n'est pas né d'hier. Ces pauvres diables se contredisent. Si le gouvernement nous rendait riches, nous deviendrions tous capitalistes. S'ils veulent tout régler d'après les besoins, comment vont-ils les connaitre. On ne rationne pas des hommes comme des bêtes."

—"Tu ne comprends pas, Gustave. Si le gouvernement met la main sur les banques, le crédit, les mines, les chemins de fer, l'agriculture, les manufactures, le peuple n'aura plus à craindre le chômage, ni les taxes, ni le blé à trente sous le boisseau."

—"C'est justement ce que je me demande. Tu sais, Maxime, on ne fait pas affaire avec des Tertiaires de SaintFrançois. Je crains les renards. D'après leur plan, le gouvernement nous prend pour des moteurs à production. Il aura la haute main sur les denrées, le charbon, les vêtements, le logement. Pour cela, il lui faudra exproprier. Pour exproprier, il devra verser une indemnité. Il n'y aura aucun changement puisque ceux qui recevront l'indemnité seront encore capitalistes. Où prendre l'argent pour payer ces expropriations? L'autre jour, je parlais de cela avec mon beau-père qui a quelques milliers de piastres pour avoir vendu sa terre. "Si le C.C.F. entre au pouvoir, dit-il, je placerai mes économies aux Etats; là, on paye un intérêt sur le capital." S'il y a beaucoup de gens qui le suivent, je ne vois pas comment le CéCéF pourra exproprier sans briser les vitres".

—"Ils donneront des morceaux de papier, des scripts qui ne porteront pas intérêt, qui disparaitront à mesure qu'on les consommera".

—"En voilà une affaire, Maxime. Passe pour les gros "bonnets". Mais, jamais je leur permettrais de toucher aux économies des pauvres diables. Que le gouvernement contrôle les trusts, le gaz, l'électricité, les pouvoirs d'eau, les utilités publiques, tant mieux. Mais qu'il se mêle des économics de la maison, nenni! N'oublie pas, Maxime, qu'une corneille ne vit pas dans une cage!"

—"Oui, mais tout le monde sera sur le même pied!"

—"Vas-y voir, Maxime. Ce ne sont pas des statues de Saint-Michel. Ils n'ont pas fait le voeu de pauvreté dans ce parti là. Une fois au pouvoir, ils feront comme les autres. Imagine-toi, ils veulent réformer la société et puis, tonnerre, il n'y a pas un mot du Bon Dieu, de la conscience et de la morale dans leur programme. On ne vivra plus sur la terre pour le Bon Dieu, mais pour la production."

—"En tout cas, ça ne sera pas pire qu'aujourd'hui!!"

—"Tu sais, Maxime, pour savoir si un fusil tue, tu n'es pas obligé de l'essayer sur ta cervelle. Ce n'est pas la machine qui fait défaut, c'est le conducteur. As-tu remarqué qu'aux Etats-Unis la situation change avec le nouveau Président. Ce n'est pas nécessaire d'être CéCéF pour améliorer un pays. Trouve un chef qui n'a pas peur de son devoir, qui fait la leçon aux capitalistes, et les difficultés tombent.

—"C'est bien vrai, Gustave!

Une voix de la cuisine les interrompt:

—"Le souper est prêt".

—"Oui, maman, j'y vais.

—"Bondance, murmure Maxime en reprenant le chemin, il est pas bête Gustave. Il y a peut-être du renard là dedans!"

Rolland Turenne.

Ce que l'on pense du programme de la C.C.F.

Réunis en congrès à Régina, il a une quinzaine de jours, les adhérents de la Cooperative Commonwealth Federation se sont donné un chef et tracé un programme.

Le chef, c'est M. Woodsworth.

Quant au programme il comprend treize points et vise à établir au Canada un Etat socialiste.

Jusqu'ici nous avons connu la doctrine du nouveau parti par les discours de ses chefs plus ou moins attitrés. Il était assez difficile de savoir à quoi s'en tenir. D'autant plus difficile en fait que les chefs se contentaient, de façon générale, de dénoncer les abus du capitalisme, — ce en quoi ils avaient d'ailleurs parfaitement raison. Mais un programme ne peut être fait de dénonciations. Ce doit être une formule positive. A Régina donc il a fallu que les tenants des nouvelles théories abandonnent le terrain commode des dénonciations et arrêtent une doctrine précise, positive, en blanc et en noir, et le plus clairement possible. Or sous cette forme il est plus facile d'en saisir les contradictions et les absurdités.

Voyons-en quelques-unes.

* * *

L'idéal de M. Woodsworth et de ses partisans, c'est un ordre économique où l'Etat mène tout, soit maitre de tout. L'Etat banquier, l'Etat assureur, l'Etat maître du transport, l'Etat distributeur de lait, de charbon, d'électricité, de pain, l'Etat exploitant des mines, l'Etat directeur d'hôpitaux, voilà à peu près où veut en arriver le nouveau parti. Seulement il y a un obstacle. Les banques sur lesquelles l'Etat proposé mettrait la main appartiennent actuellement à des individus qui y ont mis leurs économies; les hôpitaux appartiennent à des congrégations ou à des municipalités; il en est de même du matériel et des installations qui servent à l'exploitation des mines, à la production de l'électricité, et du papier, à la distribution du lait, du charbon et du pain. Dans chaque cas, des citoyens ont travaillé, fait des économies et, utilisant celles-ci suivant leurs aptitudes et leurs goûts ont fondé une banque, établi un commerce, installé une usine. Cette banque, ce commerce, cette usine, c'est leur propriété. De cette propriété que ferait le nouvel Etat. Il y a deux solutions: l'Etat pourrait la confisquer tout simplement, comme cela s'est fait en Russie; ou bien il pourrait l'acheter. A Régina, les plus avancés favorisent la confiscation. Mais Mlle McPhail et les Fermiers s'y sont opposés, pour une excellente raison: la confiscation, c'est le vol. Mlle McPhail est honnête, elle ne veut pas que le nouvel Etat soit un Etat voleur. Et elle a raison évidemment.

Il a fallu concilier ces deux points de vue opposés. On est arrivé à la fin à un curieux compromis que le manifeste expose en ces termes:

"En restituant à la communauté ses ressources naturelles, et en plaçant sous la régie de l'Etat les entreprises industrielles privées, nous ne proposons aucune politique de confiscation brutale, mais nous entendons faire la transaction la plus équitable et la plus stable pour le commonwealth. . . Nous recommandons la nécessité de compensation dans le cas d'individus et d'institutions qui doivent recevoir des moyens de subsistance pendant la période de transition avant que le programme de la C.C.F. entre pleinement en opération."

En d'autres termes pas de confiscation sans compensation. Seulement cette compensation sera limitée à ce qui sera indispensable aux individus dépossédés pour "subsister" pendant la période de transition. Voici par exemple un brave homme d'industriel qui a réussi après des années de labeur et d'économies à monter une usine d'électricité valant une centaine de milliers. L'Etat s'en empare. Et que lui donne-t-il en retour? Pour que l'opération eût semblant de justice, il faudrait que cet homme reçût, en argent, l'équivalent de son capital. Mais non, l'Etat lui accordera **les moyens de subsister** en attendant qu'il soit en mesure de lui donner une "job" quelconque.

* * *

C'est par ce moyen que l'Etat C.C.F. compte se rendre maitre de toute la richesse créée par l'initiative privée.

En théorie cela peut paraitre très simple et peu dispendieux. En pratique cependant ce serait difficile et coûteux. Nos industries représentent un capital de plus de 5,000,000,000 — cinq milliards de dollars — et nos organismes de transport, exception faite du Canadien National qui est déjà propriété de l'Etat un milliard et demi environ. Or une très forte partie de ce capital est détenu à l'étranger. Il faudra le rembourser intégralement. Et pour cela emprunter et payer des intérêts.

Nous arrivons donc avec les théories de la C.C.F. à cet étrange résultat: les capitalistes étrangers seront payés; nos nationaux, eux, qui auraient plus que les autres, il nous semble, droit à des égards, se verront pratiquement dépouillés.

* * *

Et encore si les CéCé-efs avaient le bon esprit de commencer par l'acquisition d'entreprises payantes.

Mais outre les banques et l'assurance qui sont d'un bon rapport, ils se proposent de socialiser toute l'industrie du transport. Comme si nous n'avions pas assez du Canadien National! Et notez s'il vous plait que cette socialisation du transport ferait justement l'affaire des capitalistes engagés jusqu'au cou dans le C. P. R. et qui, craignant pour l'avenir, ne demanderaient pas mieux que de récupérer leur argent. Il en est de même des mines, de l'industrie de la pulpe et du papier. Quels sont les capitalistes aujourd'hui qui, ayant de l'argent dans ces entreprises, ne seraient pas heureux de le retirer s'ils pouvaient trouver à vendre à un prix raisonnable.

M. Woodsworth les débarrasserait de toutes leurs inquiétude et leur remettrait leurs capitaux qu'ils auraient en toute probabilité placer en d'autres pays. Nous serions bien avancés!

* * *

Cette manie de tout étatiser qui est l'essence même du socialisme pousse les CéCé-efs à lancer l'Etat projeté dans des entreprises fort hasardeuses pour régler des problèmes dont la solution pourrait être obtenue par des moyens beaucoup moins risqués. Exemples: les Cécé-efs demandent que l'Etat s'occupe de la distribution du pain, du lait, du charbon, de la gazoline. Le motif qui inspire cet article du programme de Régina est tout à fait louable. C'est le secret de polichinelle que trop fréquemment dans le passé la distribution de ces articles indispensables s'est faite au détriment des consommateurs que l'on a royalement écorchés, quelquefois aussi — dans le cas du lait et du pain — au détriment et du producteur et du consommateur. M. Woodsworth veut empêcher cela. Mais est-il absolument nécessaire, pour y arriver, que l'Etat se fasse lui-même distributeur? Prenons le cas du lait. Dans la majorité des villes canadiennes la distribution de cette denrée est faite par le producteur lui-même, le fermier. S'il y a profit, c'est lui qui l'empoche et personne ne le lui dispute. Il y a quelques grandes villes où interviennent de grosses compagnies de distribution. Elles s'arrangent trop fréquemment pour acheter à vil prix, au fermier, le lait qu'elles revendent ensuite au consommateur après en avoir substantiellement majoré le prix. Or il y a un moyen très simple de mettre fin à cet abus grossier: c'est que l'Etat fixe l'écart entre le prix payé au producteur et le prix de vente au consommateur. Une loi de deux ou trois paragraphes suffirait. On pourrait faire la même chose pour le pain, pour le charbon, pour la gazoline, si les circonstances l'exigeaient. Ce seraient beaucoup moins hasardeux que l'étatisation.

* * *

L'étatisation de certaines industries, de certains instruments de production n'est pas nécessairement mauvaise. En fait il arrive que la possession de ces biens confère à ceux qui en sont les maitres, comme le rappelle "Quadragesimo Anno" une prépotence sociale" et une "puissance économique" qui, laissées entre les mains des particuliers, en font un danger pour la société. Que l'Etat intervienne dans ces cas-là, il n'y a rien à dire.

Mais de là à conclure que toute l'activité économique doit être menée à la mode russe, il y a une marge. Et c'est évidemment cette formule sociale que veulent réaliser au Canada les Cécé-efs. La fonction première de l'Etat, suivant cette conception, c'est d'organiser la production et la distribution des richesses matérielles de la façon la plus efficace possible et sans égard pour la liberté individuelle. Autrement dit, le nouveau parti veut établir chez nous le régime de l'esclavage. Les esclaves seraient convenablement nourris, logés et vêtus, peut-être. Mais ce serait toujours des esclaves.

Ce n'est pas là le remède qui guérira nos maux!

A. R.

L'Evangeline.

Le relèvement économique aux Etats-Unis

Il prend de l'ampleur rapidement — C'est une nouvelle expérience dans le champ des relations industrielles

WASHINGTON. — Le mouvement de régie industrielle inaugurée depuis six semaines aux Etats-Unis, dans le but de relever les salaires et de diminuer les heures de travail, a marché avec une telle rapidité que ses directeurs ont avoué aujourd'hui que leur attente était dépassée. Ces derniers se proposent de procéder prochainement à un inventaire afin d'établir par des chiffres les résultats réalisés à date, quant aux nouveaux emplois créés et aux augmentations de salaires obtenues.

Quelques règlementations seulement, destinées à faire régner une légitime concurrence, ont été mises en force par Hugh S. Johnson, chargé de mettre en oeuvre la législation de recouvrement économique. Le mouvement s'est répandu grâce, pour une bonne part, aux ententes volontaires prônées par le président Roosevelt pour relever l'emploi, ententes signées individuellement par les patrons, et qui deviennent en vigueur en attendant des accords définitifs, s'il y a lieu. Des groupes d'hommes d'affaires et d'industriels sont à élaborer les termes de contrats de travail.

Il s'agit d'une nouvelle expérience dans le champ des relations industrielles entre patrons et ouvriers. Des millions de salariés en bénéficient. La moitié, sinon plus, de tous les employés du pays sont sous le coup de cette expérience ou sur le point de le devenir.

Personne ne saurait établir avec précision, avant l'inventaire, le nombre des employés affectés non plus que l'augmentation des listes du mouvement se sont mis aujourd'hui en relation avec les bureaux régionaux pour en venir à connaître le chiffre des ententes signées en vue de l'ouverture de nouveaux emplois ainsi que le nombre d'hommes ajoutés à la main-d'oeuvre

La besogne continue

En même temps, l'administration poursuit son entreprise de stimulation du commerce par des ententes temporaires, continue ses audiences relativement à un accord dans l'industrie du vêtement et des chemises. Elle est à établir une entente dans l'industrie photographique et étudie en détail le dossier constitué lors des audiences sur l'industrie de l'acier et du bois, en vue de faire des suggestions finales au président Roosevelt. Elle a mis la dernière main à son code de l'industrie pétrolifère et entrepris des démarches pour obtenir l'approbation présidentielle de son code industriel et commercial des vêtements féminins.

L'organisation a été mise en branle, il y a juste trois semaines, alors que le premier code, relatif à l'industrie textile du coton, a été promulgué, pour être mis en vigueur le 17 juillet. Cette initiative se rapportait à 450,000 ouvriers, avec perspective d'une augmentation de 100,000 à 125,000 dans la main-d'oeuvre.

Il s'ensuivit que les autres industries textiles—la soie, le rayon, la laine, et autres sections, tels le finissage, la teinturerie et la filature—se mirent à élaborer leur conditions de travail afin de se mettre au plus tôt sur le même pied que l'industrie du coton, dont le code, du consentement des intéressés, fut mis en vigueur dans des établissements employant 1,000,000 de personnes.

La campagne se poursuivit, avec le secours de la publicité. D'un bout à l'autre du pays on demanda l'application immédiate des codes de travail.

Il en est résulté jusqu'ici que des centaines de milliers d'établissements de détail de tout genre sont déjà ou seront bientôt sous le régime d'heures de travail plus courtes et de salaires haussés.

Ce fiasco

La conférence économique mondiale a abouti à un échec, à un fiasco.

C'est la vérité. Des dépêches tendancieuses, triturées, cuisinées, ne pourront point donner le change. MacDonald, père de l'idée d'une conférence économique mondiale, et ses amis se refusent à admettre leur avatar. Ils veulent faire croire au monde entier quil y a tout au plus un ajournement de la conférence afin de permettre d'en arriver à un accord sur des points tendancieux. Personne ne s'y trompe cependant en Angleterre. Mais la réception qu'on y éprouve est cependant aigue et douloureuse. P. Hélier la résume dans un intéressant commentaire quand il écrit: "Le torpillage de la conférence économique par le président Roosevelt a causé, en Angleterre, une déception immense. Personne n'aurait attendu une démarche aussi brutale, après le voyage en Amérique de M. MacDonald et après le témoignage de satisfaction décerné le 15 juin, par le gouvernement des Etats-Unis, au débiteur britannique qui avait acquitté un dixième environ des sommes venues à échéance."

L'Evénement.

Aie l'horreur de la journée perdu, c'est-à-dire de celle qui s'est écoulée sans qu'aucune bonne action ne soit venue l'illuminer.

Pierre L'ERMITE.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Les journalistes fêtent M. Sauvé

MONTREAL.—Samedi avant-midi le 29 juillet, à St-Eustache, les journalistes ont fêté, à l'occasion de ses 25 ans de vie politique, l'hon. Arthur Sauvé, ministre des postes. Cette manifestation ne révélait aucun caractère politique et elle fut très agréable en sa simplicité. Il y avait une cinquantaine de journalistes, quelques-uns retirés de la profession.

—o0o—

LOWELL, Mass.—M. André de la Boulaye, ambassadeur de France aux Etats-Unis, et Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec viendraient à Lowell, en octobre prochain, pour présider et porter la parole aux fêtes mémorables qui marqueront le 50ème anniversaire de la fondation du couvent Saint-Joseph sous la direction des Soeurs Grises de la Croix. Les fêtes dureront trois jours.

LISBONNE, Portugal.—La police a mis fin à la distribution de propagande communiste parmi les membres d'équipage de quatre croiseurs italiens qui sont ici au cas où le général Balbo prendrait la route sud de l'Atlantique. Les feuillets distribués incitaient à la révolution contre le régime fasciste de Mussolini. Plusieurs arrestations ont été faites.

Formule d'abonnement
ou de réabonnement.

Ci-inclus la somme de $.................. en paiement de .... an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 10010 109e rue Edmonton, Alberta.

FALHER

Noces d'argent

Le 27 juillet était le 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Flavius Plourde, résidents de Falher depuis 20 ans et six mois.

A cette occasion ils eurent l'insigne faveur qu'une messe d'Actions de Grâces fut dite par Sa Grandeur Mgr J. Guy, leur digne évêque.

Cet anniversaire devait se terminer par un thé en l'honneur de M. le député et Mme L.-A. Giroux. Mme Giroux visitait Falher pour la première fois. Malheureusement une pluie torrentielle de longue durée rendit les chemins impraticables. Il fallut donc, bien à regret, renoncer au plaisir d'avoir ces hôtes distingués pour rehausser la fête jubilaire. Quelques invités du village purent assister.

Un thé des plus succulents qui fit honneur à qui de droit fut servi; il se prolongea jusqu'à la soirée qui fut consacrée à la musique et aux amusements divers; la joie rayonnante et la gaieté des propos prouvaient à l'évidence combien tous étaient heureux et contents. Après le réveillon, M. J.-A. Olivier, avocat, fut invité à adresser la parole. En termes choisis et appropriés, il dévoila avantageusement un coin de la vie des héros de la fête, qui, pionniers de Falher, prirent une part très active aux organisations et oeuvres paroissiales; il émit le voeu que dans 25 ans une nouvelle fête réunisse les mêmes figures pour fêter les noces d'or des jubilaires. Des applaudissements acclamèrent l'orateur qui mérite certes des remerciements.

Les heureux jubilaires reçurent de magnifiques cadeaux d'argenterie.

Etaient présents: les jubilaires M. et Mme F. Anctil, leur tante; M. et Mme J.-C. Hardy, M.D.; M. et Mme J.-A. Olivier, B.L.L., M. et Mme Louis Roy; M. et Mme Léo Lavoie; Mesdames J.-B. Langelier, J. Tremblay, F. Ethier, J. M. Daoust et E. Dumont.

Retraite fermée

Le 12 courant commencera au couvent une retraite fermée pour les jeunes filles; elle sera prêchée par le Rév. Père O. Guy, O.M.I. La clôture aura lieu mercredi matin le 16.

Fête Ste-Anne

La grande journée de la fête patronale devait être fêtée dignement; mais les organisateurs avaient compté sans la pluie qui sévit dans la région depuis un mois

Un ciel sombre répandant des gouttelettes sur la terre et des chemins impraticables furent cause qu'un très grande nombre y assista; néanmoins, les recettes de la journée furent excellentes.

LORD BESSBOROUGH

Il nous fait plaisir de signaler que Son Excellence Lord Bessborough nous fait l'honneur de nous accorder une visite le 8 août. Nous sommes à faire des préparatifs pour recevoir dignement le représentant de Sa Majesté le Roi Georges V.

Décès

C'est avec regret que nous signalons la mort de Mme Eugène Sauvageau, née Amanda Lépine, survenue lundi le 31 juillet et inhumée le 2 août dans notre église au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Charest et le service chanté par M. l'abbé J.-A. Normandeau, curé de Girouxville. Le Rév. H. Giroux prononça l'oraison funèbre, d'une voix émue au nom de tous, il dit un dernier adieu à celle qui est allée jouir de la récompense céleste qu'elle a acquise par ses vertus exemplaires et ses souffrances.

La dépouille mortelle était conduite par son fils Antonio Champagne; son petit-fils André Champagne, de Girouxville portait la croix; MM. Gédéon, Philippe, Henri Sauvageau, ses beaux-fils et Jean-Baptiste Guindon, son gendre, portaient le cercueil. Conduisaient le deuil: ses filles, Mme J.-B. Guindon (Hélène), Mme Philippe Sauvageau (Auréa), Alex. Sauvageau, beau-fils; ses petits enfants Lina et André Champagne, de Girouxville, etc.

Le convoi funèbre était conduit par son fils Antonio, M. et Mme F. Poirier conduisaient les parents de même que MM. D. Gagnon et E. Gouin; M. et Mme Wilfrid Viens et leur famille; M. et Mme J.-C. Aubin et leur famille; MM. P. Demers, R. Dusseault, Mmes J.-B. Langelier, F. F. Ethier, Maurice Beauchamp et d'autres.

Agée de 64 ans et six mois, la défunte laisse pour pleurer sa perte: Antonio, Origène et Julien Champagne, ses fils; Mme Hélène et Oréa; ses filles nées Champagne; J.-B. Guindon et Philippe Sauvageau, ses gendres; ses beaux-fils Gédéon, Philippe, Henri et Alex. Sauvageau; ses petits-fils André, Ernest et Roger Champagne; ses petites-filles Lina, Simone, Noëlla, Antonia, Desneiges, Jeannine et Philomène; le R. Fr. Servule, F. C. Collège St-Benoit, Montréal; R. Fr. Achard, académie du Sacré-Coeur, Sorel, tous deux nés Champagne.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les familles Champagne et Sauvageau offrent leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies dans le grand malheur qui les frappe.

A. C. J. C.

Dans leur campagne d'éducation agricole, les membres du cercle de l'A. C. J. C. suivirent avec une attention toute spéciale l'hiver dernier le cours à domicile, publié dans: "La terre de Chez Nous". Plusieurs se distinguent dans leur étude en conservant un très haut pourcentage dans l'examen final. A l'honneur sont M. Paul Despins, qui a conservé 96.5 et M. Victor Capron 95%. Les membres acéjistes félicitent ces deux lauréats qui ont vu leurs efforts couronnés.

—Corr.

La vie en Alberta

McLENNAN

Mon carnet

Le personnel religieux de l'hôpital du Sacré-Coeur, McLennan, se réjouit au passage de leur Supérieure Générale, Mère Amarine, accompagnée de Mère Jean de Canti, secrétaire générale, et de Mère Praxede de la Providence, supérieure provinciale. Actuellement ces bonnes Mères visitent les missions du nord, et l'avion, sous peu les conduira au Wabasca. A leur retour ces chères Mères honoreront l'hôpital d'une plus longue visite.

Son Excellence Mgr Guy célèbre la messe avant son départ pour le Fort Vermilion. Il honore en même temps notre communauté d'une agréable visite. Revenez, Excellence, bienvenue à McLennan.

Il semble petit notre hôpital, mais les malades qui y séjournent peuvent vous assurer qu'ils y trouvent le logement et le comfort désirés. Le nombre des malades prouvent qu'il est toujours bien occupé: Le Rév. Père J.-M. Dreau, O.M.I., et le Rév. Frère J. Wagner, O.M.I., de Peace River sont à l'hôpital sous traitements.Mme Henri Verstraete, de Falher; Mme J.-W. Bassinguraite, de McLennan;Mme A. Laliberté, de McLennan; M. Donat Gauthier, de Girouxville; Mme Turcotte, de McLennan; M. Félix Paul, de Falher; Mme D. Boote, de Donnelly; Mlle L'Heureux, de Falher; Mme J. Boivin, de Joussard; M. R. Gugisberg, de Donnelly; Simone Champagne, de Girouxville; Mme Parquer, de Donnelly; Bebes J. Garand, de Donnelly; V. Barnhart, de McLennan, C. E. Cimon, de Donnelly. J. Johns. de McLennan, L. Couillard et Cécile Couillard, de Falher; J. W. Ouellette, de Girouxville.

Naissances:—Fille, enfant de M. et Mme McGuire, de Donnelly. Fille, enfant de M. et Mme E. Nadeau, de Donnelly. Fille, enfant de M. et Mme W. Parker, de Clup.

Baptêmes:—Fille, baptisée sous les noms de Frances Maria, enfant de Mme D. Boote, de Donnelly. Garçon, baptisé sous les noms de Joseph Julien Léon Henri, enfant de Mme Boivin, de Eaglesham.

"Petite Laurentienne".

CLUNY

Notre cercle de l'A. C. F. A. a eu l'honneur dimanche le 30 juillet dernier de recevoir pour la première fois la visite du secrétaire-général, M. Léo Belhumeur, accompagné du Rév. Père Boucher, O.M.I., curé de la paroisse de St-Joachim d'Edmonton.

A l'issue de la grand'messe la population canadienne française de Cluny, anxieuse d'entendre la parole des conférenciers, se réunit dans une des salles du couvent de la mission que notre vénérable curé qui en est le principal avait eu l'amabilité de mettre à notre disposition.

Les conférenciers, après avoir été présentés par le président du cercle ont su intéresser leur auditoire qui leur a porté beaucoup d'intérêt pendant plus d'une heure.

Après les discours le président, au nom de toute l'assistance, a remercié les conférenciers et les invita à venir plus souvent; ce qu'ils nous promirent.

Dimanche dernier, nous avons eu le plaisir d'entendre pour la première fois au prône la parole du Rév. Père Paquet, O.M.I., nouveau vicaire de la mission. Dans son allocution, il a mis les paroissiens en garde contre le communisme et ses dangers en démontrant les effets désastreux des oeuvres du parti communiste de la Russie.

Nous sommes dans un temps difficile et dangereux, il est bon de réfléchir avant d'agir.

Quelques fermiers ont commencé les travaux de la moisson. A plusieurs endroits, les champs annoncent une bien pauvre récolte, car plusieurs n'ont pas eu de pluie depuis le 3 mai dernier.

Une famille éprouvée.—La famille de M. H. Cretin, une de nos plus estimées familles, est bien éprouvée à la suite de la maladie subite d'un de leur fils Georges, âgé de 22 ans, qui vient d'être frappé de paralysie Infantile. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Calgary. Il est sous les soins du Dr Beauchemin. Nous lui offrons nos voeux d'un prompt et parfait rétablissement. Un de ses frères, Henri, de Kelona, était dans sa famille ces jours derniers.

Trois de nos jeunes filles viennent de nous laisser. Mlle Florence Nobert, garde malade, est partie pour Hartell chez son frère Jean. Mlle Marguerite et Madonne Hurtubise parties pour Edmonton. Mlle Madonne nous a laissé un bon souvenir par un Ave Maria si bien rendu à la messe du dernier dimanche qu'elle a passée avec nous.

A toutes nous souhaitons succès.

Un abonné.

BEAUMONT

M. et Mme Georges Bernard et M. et Mme Raoul Blanchard ont été visiter M. Laferté à Vimy dernièrement.

Mlle Adrienne Roy est en promenade chez ses oncles les MM. Préfontaine, à Legal.

Mme Albini Bérubé, transportée d'urgence à l'hôpital Général et qui subit une sérieuse opération pour des pierres au foie, est en bonne voie de convalescence. Le Dr Joseph Boulanger est le médecin de Mme Bérubé.

M. Rosaire Moreau surprenait ses amis la semaine dernière lorsqu'il unissait sa destinée à Mlle Marie Tood, de Rochester Alta., garde-malade graduée de l'hôpital Miséricorde. Mgr Léo Nelligan officia à la cérémonie du mariage qui eut lieu le 5 courant à Edmonton.

L'heureux couple résidera à Edmonton, mais Rosaire n'abandonne pas ses amis de Beaumont puisqu'il continuera comme d'habitude à donner un bon service pour le charroyage de crème.

Sr Marguerite Bernard et Sr Garceau étaient de passage chez M. G. Bernard récemment.

M. R. J. Lessard est à la disposition des fermiers pour camionnage de toutes sortes. Il promet un service tout spécial surtout pour la transportation de grain.

Dimanche soir après les vêpres, les membres de notre cercle local de l'A. C. F. A. se réuniront au sousbassement de l'église. L'asistance fut assez nombreuse et l'assemblée très intéressante. M. A. J. St-Pierre parla sur l'Education qui fut un sujet vivement discuté.

M. Narcisse et Dominique Bernard retournent à Coal Valley ces jours-ci après une vacance de quelques semaines. Nous avions le plaisir d'entendre ce dernier dans un beau cantique à la grand'messe dimanche dernier. Revenez encore. Dominique!

Remerciements à la bonne Ste-Anne pour deux guérisons obtenues par son intercession avec promesse de publier.

—Corr.

LAMOUREUX

On ne poura pas toujours dire que certains de nos Canadiens français ne sont pas de bons sinon d'excellents fermiers. Il y a quelques jours, le 3 août pour être exact, M. Isidore Paradis, de Lamoureux, conduisait à une cour à bestiaux six beaux spécimens de porcs Yorkshire. On lui a donné les plus hauts prix jamais accordés cette année: trois ont été vendus à $5.60 et trois à $6.00. M. Paradis a de plus reçu une prime de 50% pour cochons mieux finis. Cette prime lui a été remise par la "Dominion Live Stock". Fait digne de mention, trois des truies vendues par M. Paradis ont été envoyées dans la région de la Rivière la Paix pour servir à des fins de reproduction de types de race pure. Nos félicitations à M. Paradis.—Comm.

MORINVILLE

Mardi dernier, le 1er d'août, M. Pascal Alexis Caouette, souffrant d'une pneumonie depuis 22 jours, mourait à l'hôpital de la Miséricorde, Edmonton, à l'âge de 35 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Morinville, jeudi le 3 août, suivies de l'enterrement au cimetière local. Le R. P. Stacey bénit la fosse. M. P.-A. Caouette résidait à Busby.

Il laisse pour le pleurer son épouse, Mme Yvonne Anctil; trois enfants: Cécile, Roland et Paul, son père et sa mère, quatre frères: Célestin. Louis Elphège et Alphonse; trois soeurs: Jeanne (Mme Noël Tieullée), Marie (Mme Georges Montpetit), Alice (Mme Georges Tellier).

Les porteurs: les quatre frères du défunt déjà nommés, et ses deux beaux-frères, MM. Noël Tieullée et Georges Montpetit.

Parmi les assistants on remarquait M. J. Caouette et sa famille, MM. Antoine et Aimé Caouette et leur famille, Louis Casavant, Hubert Anctil, M. et Mme Omer St-Germain, M. et Mme Emery Thellier, M. et Mme Jérôme Baert, M. et Mme E. Théberge. De Legal: MM. Noël Poirier. Horace Montpetit, Eugène Martel, M. et Mme Jean Tieullée, M. et Mme A. Tieullée, M. et Mme Henri Lefebvre. Adélard Leblanc, M. et Mme W. Demers, Alfred Garneau. De Busby: M. et Mme Rémi Baert, M. et Mme Henri Daigneault, M. et Mme U. M. Perreault, M. et Mme P. Hemerick, Georges et Louise Hemerick, M. et Mme G. Cormier; un bon nombre d'autres parents et amis vinrent de Legal, Busby et des environs pour sympathiser avec la famille éplorée.

Bouquets spirituels: Plus de quarante-six bouquets spirituels furent déposés sur le cercueil.

Mme Pascal Alexis Caouette remercie sincèrement les nombreux parents et amis qui l'assistèrent de leurs sympathies dans son épreuve douloureuse.

Jeudi dernier, un incendie d'origine inconnue se déclarait dans la maison de M. Jos. Ethier; dans une heure environ tout n'était plus que cendres. Une partie du ménage put être sauvé grâce au dévouement d'amis. M. Jos. Ethier les remercie cordialement de leurs services fort appréciés. Déjà la reconstruction a commencé sur le même terrain.

Baptêmes:—Jos. Louis Maurice Gagnon, fils d'Edouard Gagnon et d'Hélène du Perron.

Cécile Marie Annette Caouette, fille d'Hilaire Caouette et de Clara oMntpellier.

—Corr.

SAINT-PAUL

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Narcisse Durand survenue à l'âge de soixante-cinq ans, après une maladie de quelques jours. M. Durand fut un des pionniers de la région. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Au dernier tournoi de balle-au-camp à St-Vincent le club de St-Paul remporta la victoire par 5 à 2.

Au tournoi de Brosseau, le 23 juillet, St-Paul remporta encore une fois la victoire par 7 à 6.

Le R. P. Larose est parti pour un voyage dans l'Est.

Les délégués de St-Paul au congrès de l'A. C. J. C. sont revenus très enthousiasmés de leur voyage à Edmonton.

M. J.-A. Maynard, accompagné de sa fille Mme Simone Nobert, était en voyage à St-Paul dernièrement.

—Corr.

BROSSEAU-DUVERNAY

Après une courte vacance le correspondant habituel vous arrive. Ce qui veut dire que ce courrier n'aura pas le charme des derniers communiqués. Ne monte pas Pégase qui veut! Soyons donc très indulgent, très charitable!

Dans le compte-rendu de la fête de bénédiction de notre église il s'est glissé une toute petite inexactitude à propos de la messe qui fut très solennelle, il est vrai, mais pas pontificale—ceci pour répondre à certaines gens. . . dions, qui aiment à critiquer!

Nous avons pour notre part constaté un oubli. Sans doute la personne charitable qui nous a fait le plaisir de faire pour nous ce courrier l'a remarqué elle-même après coup et le réparerait bien vite cette semaine si elle en avait l'occasion.

Parmi tous les noms de prêtres mentionnés il faut ajouter celui de notre ami M. l'abbé Benoit Marchand, curé de Picardville, qui lui n'a pas craint de faire 150 milles pour venir nous témoigner son estime et son amitié. Merci donc à tous les prêtres qui sont venus rehausser de leur présence cette fête inoubliable. Merci à tous les laïcs étrangers à la paroisse que nous aimons toujours à revoir.

Merci à M. l'abbé Doyle pour la bonne volonté qu'il a montrée d'être avec nous. Son téléphone et ses voeux nous ont fait bien plaisir.

Le diocèse d'Edmonton, ainsi que le faisait remarquer avec bonheur Son Excellence Mgr O'Leary compte de nombreux sujets originaires des Trois-Rivières: huit pour être précis, tant religieux que prêtres séculiers. Fait digne de mention sur ces huit prêtres, sept se trouvèrent réunis le jour de la bénédiction à Brosseau. Alors notre curé qui est aussi un trifluvien ne put s'empêcher de s'écrier tout heureux en les voyant arriver: Vive Trois-Rivières! ce que tous, d'ailleurs ont répété avec lui de grand coeur! Ce n'est pas cependant que les trifluviens sont des nationalistes outrés pas plus que des chauoins, n'allez pas le croire!

Voici les noms: M. le curé Boucher, de Lafond; M. le curé A. Boucher, O.M.I., de St-Joachim; M. le curé S. Loranger, de Plamondon; M. le curé B. Marchand, de Picardville; le Rév. Père C. Jacques, O.M.I., le Rév. Père L. Pepin, O.M.I., du Juniorat d'Edmonton. et M. le curé P. St-Arnault, de Brosseau. Le Rév. Père Girard, O.M.I., de St-Paul, fut incapable de venir se joindre à nous. Espérons que nous aurons encore ce plaisir de nous retrouver en conventum, et cela le plus souvent possible.

De passage au presbytère la semaine dernière: le T. Rév. Père U. Langlois, O.M.I., Provincial, accompagné du Rév. Père Chevalier et de M. Forcade.

Le Rév. Père Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat; M. le curé Boucher, de Lafond, le Père Lavallée, O.M.I., de St-Paul et M. le curé Chartrand, de St-Edouard; M. et Mme Journault, M. A. Robinson, de Lafond; ont aussi été remarqués dans la paroisse.

Mme Méthot et ses enfants, de St-Edouard, et M. A. Daoust, qui nous est revenu d'un long voyage à Normandeau.

M. Gauthier est le possesseur d'un bon petit Chevrolet.

Mlle Gabrielle Chouinard en vacance à St-Edouard chez M. le curé.

—Corr.

SAINT-VINCENT

Lundi dernier, M. Edmond Ouellette conduisait à l'autel Mlle Delia Madeleine Berg. Nous leur souhaitons prospérité et bonheur dans leur nouvel état. Que la lune de miel s'immobilise au firmament de leur vie conjugale.

De passage au presbytère M. l'abbé Boucher, curé de Lafond; M. l'abbé Lapointe, de Bonnyville, accompagné de Messieurs Vilandré, Albert Limoges et Alphonse Néron, aussi de Bonnyville.

M. Joseph Baril était en promenade ces jours-ci avec sa dame et ses deux demoiselles chez son beau-frère Jean-Baptiste Michaud.

Mme Joseph Duplessis et son beau-père M. Raphaël Duplessis, d'Edmonton, étaient en promenade chez M. Georges Langevin, beau-frère de Mme Duplessis.

Le Rév. P. Routhier, supérieur du Juniorat St-Jean, a fait une courte visite à notre curé en se rendant à Sainte-Lina.

Un grain de bon sens.—Plus l'homme se connaîtra, moins il condamnera les autres.—Palau, S.J.

—Corr.

DONNELLY

On nous prie de ne pas oublier le grand pique-nique agricole chez M. J.-L. Paquette, mardi le 15 août 1933. Venez en foule!

PICARDVILLE

Grand pique-nique dimanche le 20 août. Voici le programme: 10 h. 30 Grand'Messe solennelle avec diacre et sous-diacre; sermon de circonstance par un orateur distingué.

12 h. banquet à la salle.

1 h. 30 attractions diverses sur le terrain.

3 h. 30 balle-au-camp—Legal, Vimy et Picardville.

5 h. 30 souper.

8 h. concert par les cercles de Morinville et Picardville.

Une grande fouie est attendue.

LAFOND

Nous avons eu, la semaine dernière la visite de notre agronome bilingue, accompagné du docteur Talbot.

Ils nous ont donné deux conférences très intéressantes sur l'industrie laitière et le porc à bacon. Au-delà de cent personnes assistaient à ces conférences.

On a remercié les deux conférenciers et on leur a demandé de revenir souvent nous faire profiter de leurs bons conseils si pratiques.

Deux religieuses du couvent de St-Paul enseignent le catéchisme à nos enfants ces deux semaines-ci.

Gertrude Brault et Philippe Houley sont sortis de l'hôpital cette semaine après y avoir subi tous deux l'opération de l'appendicite. Il ne reste plus que M. Drapeau en convalescence, qui s'attend de quitter l'hôpital dans quelques jours.—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	58½
No 2 Nord	56
No 3 Nord	53
No 4 Nord	48½
No 5 Nord	43½
No 6 Nord	39½
Fourrage	37½
Avoine—	
No 1 C W	26½
No 2 C W	23½
Fourrage	22½
Orge—	
No 1 C W	32½
No 2 C W	28½
No 3 C W	27½
Seigle—	
No 1 C W	35½
No 2 C W	32½
No 3 C W	31

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	77⅜
No 2 Nord	74⅜
No 3 Nord	69⅞
No 4 Nord	68⅝
No 5 Nord	62⅝
No 6 Nord	59⅜
Fourrage	56⅜

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	78⅜
No 2 Nord	76¼
No 3 Nord	73⅞
No 4 Nord	71⅝
No 5 Nord	66⅜
No 6 Nord	62⅜
Fourrage	60⅜
Avoine—	
No 2 C W	39¾
No 3 C W	37⅜
Fourrage, No 1	36⅝
Orge—	
No 3 C W	49
No 4 C W	45
Seigle—	
No 1 C W	54¼

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	2.25 à 2.75
Jeunes veaux gras, choix	3.00 à 4.00
" " " moyens	1.50 à 2.25
Bouvillons (steers) de choix	2.75 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	2.25 à 2.75
Vaches de choix	1.75 à 2.25
Taureaux	1.00 à 1.25
Agneaux de choix	4.00 à 5.00
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Agneaux d'un an	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.25
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.50 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.25
Vaches	1.00 à 1.50
Crème—	
Spéciale	14
No 1	12
No 2	09
Oeufs— (Variations quotidiennes)	
Extras	13
Frais No 1 (First)	10
2ème qualité	06
Beurre—	
En boite, la lb.	21
Enveloppé, la lb.	20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

Laureats...

(Suite de la page 2)

Germaine Villeneuve, Ecole Beaumont 61.2
Agnès Ayotte, Ecole Belzil 60.8
Jean-Charles Massie, Ecole Legal 60.8
Conrad LeBlanc, Ecole Beaumont 60.6
Albert Dubuc, Ecole Dubuc 60
Florence Lamothe, Ecole Labrie 60
Annette Nault, Ecole Legal 60
Rose Bilodeau, Ecole Boudreau 4 ..... 59.9
Alexina Brisson, Ecole Legal 59.6
Eugène Caron, Ecole Frontenac 59.6
Anna Laforce, Ecole Sacré-Coeur, Legal 59.4
Aldège Lessard, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton 59.4
Léopold Brault, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton 59.2
Arthur Pomerleau, Ecole Saint-Edouard 59.2
Stella Green, Ecole Saint-Martin 58.8
Maurice Richer, Ecole Saint-Edouard 58.8
Augustin Turgeon, Ecole Grandin 58.8
Yvonne Doucet, Ecole Saint-Cyr 58.6
Maurice Morino, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton 58.6
Aurore Tétreault, Ecole Doucet 58.4
François Boivin, Ecole Grandin 57.8
Marie-Anne Hurtubise, Ecole Chartier 57.8
Laurette Martin, Ecole Grassy Island 57.6
Eunice McPherson, Ecole Théresetta 57.6
Hélène Pelletier, Ecole Sacré-Coeur de Legal 57.6
Edmond Gamache, Ecole Saint-Joseph 56.7
Annette Montpetit, Ecole Diligence 56.6
Roger Gamache, Ecole Saint-Joseph 56.5
Jeanne Davis, Ecole Sacré-Coeur de Legal 56.4
Irène Tétreau, Ecole Dubuc 56
Rosa Cormier, Ecole Sacré-Coeur de Legal 55.8
Roger Coutu, Ecole Champlain 55.4
Olive Fontaine, Ecole Saint-Edouard 55.2
André Toupin, Ecole Saint-François d'Assise 55.2
Lucienne Gratton, Ecole Thérien 55
Napoléon Hébert, Ecole Turcotte 54.8
Barbara Lutz, Ecole Riopel 54.6
Jeanne Meunier, Ecole Pontiac 54.4
Ernest Morency, Ecole Sacré-Coeur de Legal 54.4
Yvette David, Ecole Little Bear Creek 54.2
Mérilda Gosselin, Ecole Sainte-Lina 54
Albert Tremblay, Ecole Doucet 54
Laurier Belair, Ecole Saint-Eugène 53.8
Jean Longoz, Ecole Saint-François d'Assise 53.6
Louis Lavallée, Ecole Sacré-Coeur 53.4
Willma Sutton, Ecole Sainte-Lina 53.4
Raymond Gamache, Ecole Doucet 53.2
Jeanne Rémillard, Ecole Little Bear Creek 53.2
Germaine Fontaine, Ecole Saint-Edouard 52.6
Albert Turcotte, Ecole Saint-Edouard 52.6
Hector Boulay, Ecole Sacré-Coeur 52
Roland Limoges, Ecole Saint-Joseph 51.7
Yvonne Carle, Ecole Thérien 50

GRADE IV "A"

Alice Ethier, Ecole Consolidée de Falher 88.3
Denise Mireault, Couvent de l'Assomption 87.3
Madeleine Pariseau, Ecole Consolidée de Falher 86.5
Fleurette Gagnon, Ecole consolidée de Falher 85.8
Cécile Sabourin, Ecole Saint-Paul 85.8
Ubald Duchesneau, Ecole Saint-Paul 85.1
Alice Desnoyers, Couvent Notre-Dame 84.8
Simonne Ethier, Ecole Consolidée de Falher 84.8
Albéric Aubin, Ecole Consolidée de Falher 84
Willa McDonald, Couvent de l'Assomption 84
Marcelle Désaulniers, Ecole Consolidée de Falher 83.5
Jeannette Lavoie, Ecole Consolidée de Falher 83.5
André Albinati, Ecole Consolidée de Falher 83
Aline Caouette, Couvent Notre-Dame 82.8
Cécile St-Arnault, Ecole Arctic 82.8
Délina Nadeau, Ecole Bonnyville 82
Gabrielle Pilon, Couvent de l'Assomption 80.9
François Dusseault, Ecole Consolidée de Falher 80
Eva St-Arnault, Ecole Arctic 79.9
Roland Rondeau, Ecole Saint-Joseph 79.5
Marguerite Tailleur, Couvent Notre-Dame 79.5
Alban Lambert, Ecole Saint-Joseph 79.3
Henriette Martel, Ecole Consolidée de Falher 79.3
Cécile Campeau, Ecole Saint-Joseph 79.2
Germaine Challer, Ecole Consolidée de Falher 78.5
Jean-Louis Larochelle, Ecole Consolidée de Falher 78.5
Maurice Morin, Ecole Consolidée de Falher 78.5
Denis Gamache, Ecole Consolidée de Falher 78.2
Paula Rémillard, Ecole Consolidée de Falher 78
Maurice McMahon, Ecole Saint-Paul 77.8
Ephrem Doucet, Ecole Consolidée de Falher 77.6
Laurette Boisvert, Ecole Saint-Paul 77.3
Rita Cliche, Ecole Consolidée de Falher 77.3
Etienne Allarie, Couvent Notre-Dame 77
Mirelle Drouin, Ecole Saint-Paul 77
Eileen Kirkwood, Ecole Bonnyville 76.9
Gérard Lacombe, Ecole Bonnyville 76.5
Ulima Nobert, Couvent Notre-Dame 76.5
Louis Proulx, Couvent Notre-Dame 75.3
Rose Bordeleau, Ecole Bonnyville 75
Aurore Gamache, Ecole Consolidée de Falher 74.1
Rolland St-Arnault, Ecole Arctic 73.4
Arthur Rouleau, Couvent Notre-Dame 73.2
Blanche Lemieux, Ecole Bonnyville 73
Bernadette de Moissac, Ecole Saint-Paul 72.1
Madeleine Primeau, Ecole Saint-Paul 72
Louis Hivon, Ecole Saint-Paul 71.5
Elza Verstraete, Ecole Consolidée de Falher 71.5
Madeleine Gouger, Ecolle Bonnyville 70.5
Sylva Servant, Ecole Consolidée de Falher 70.5
Mary Tymofichuk, Ecole Saint-Paul 70.3
Jean Langelier, Ecole Consolidée de Falher 70
Noëlla Morin, Ecole Consolidée de Falher 69
Edwina Lord, Ecole Saint-Paul 68.9
Marie Jeanne Prenevost, Ecole Saint-Paul 68.6
Georges Langevin, Ecole Arctic 68.3
Raymond Côté, Ecole Saint-Paul 67.8
Eugène Généreux, Ecole Saint-Paul 67.3
Rita Gervais, Ecole Consolidée de Falher 66.5
Ovila Riopel, Couvent Notre-Dame 66.3
Maurice Rondeau, Ecole Saint-Joseph 66
Emile Aubin, Ecole Consolidée de Falher 65.8
Léonidas Charron, Ecole Saint-Paul 65.8
Paul Emile Hardy, Ecole Consolidée de Falher 65.8
Laurence Jacura, Ecole Saint-Paul 65.8
Paulette Ouimet, Ecole Bonnyville 64.5
Thérèse Roy, Ecole Consolidée de Falher 64.5
René Tremblay, Ecole Saint-Paul 64.5
Rosaire Chevrette, Ecole Consolidée de Falher 63.8
Philippe Foisy, Ecole Saint-Paul 63.8
Irène Dubois, Ecole Saint-Paul 63.5
John Stark, Ecole Saint-Paul 63.4
Edgar Roberge, Ecole Saint-Paul 62.8
Albert Olivier, Ecole Consolidée de Falher 62.7
Irène Landreville, Ecole Saint-Paul 62.4
Ferdinand Lévesque, Ecole Consolidée de Falher 62.3
Joseph Nadeau, Ecole Bonnyville 62.2
Adrien Guertin, Ecole Saint-Paul 61.8
Isidore Katz, Ecole Saint-Paul 61.1
Florence Poirier, Ecole Consolidée de Falher 61
Marie Anne Lemieux, Ecole Bonnyville 60.8
Edouard Versaart, Ecole Consolidée de Falher 58.9
Eugène Blain, Ecole Saint-Paul 58.8
Rita Cyr, Ecole Saint-Paul 58.8
Maria Maheur, Ecole Bonnyville 58.1
Louis Dubois, Ecole Saint-Paul 57.8
Yvonne Blain, Ecole Saint-Paul 57.6
Ernest Berlinguette, Ecole Saint-Paul 57.3
René Brodeur, Ecole Consolidée de Falher 56.1
Joseph Letourneau, Ecole Saint-Paul 54.5
Jules Vallée, Ecole Bonnyville 54.5
Adrien L'Heureux, Ecole Consolidée de Falher 53.8

GRADE IV "B"

Ida Sheehan, Ecole Thibeault 92.5
Marie Jeanne Dagenais, Ecole Charest 91.5
Des Neiges Brault, Ecole Thibeault 90.5
Thérèse Dandurand, Ecole Consolidée de Donnelly 89.5
Marthe McCormick, Ecole Belzil 89
Fernande Bilodeau, Ecole Charest 87.5
Emable Roy, Ecole Thibeault 87.5
Jeanne Voghell, Ecole Thibeault 87.5
Fernand Tremblay, Ecole Grandin 86.5
Irène Gascon, Ecole Thérien 86.5
Emile Bourbeau, Ecole Lac la Biche Mission 86
Emile Ricard, Ecole Thibeault 86
Emile Rocque, Ecole Sainte-Claire 86
Edith Steffes, Ecole Thibeault 86
Laurenzo St-Jean, Ecole Diligence 86
Charles Sheehan, Ecole Thibeault 85.5
Joseph Fouquette, Ecole Lafond 85
Aimé Kéroack, Ecole Grandin 85
Gérard Perras, Ecole Thibeault 85
Laurette Therriault, Ecole Tangent 85
Yvonne Bérubé, Ecole Beaumont 84.5
Henriette Lirette, Ecole Bonnyville 84.5
Marie Granger, Ecole Tangent 84
Mérilda Nadeau, Ecole Lac Magloire 84
Lucien Beaudin, Ecole Belzil 83.5
Gérard Gibeault, Ecole Thibeault 83.5
Norah Dwyer, Ecole Thibeault 83
Francis Hochstein, Ecole Saint-Michel 83
Antoine Schafers, Ecole Thibeault 83
Armand Théberge, Ecole Thibeault 83
Lucille Gaumont, Ecole Sainte-Claire 82.5
Florence Beaudoin, Ecole Tangent 82
Laurier Como, Ecole Thibeault 82
Simone Champagne, Ecole Thibeault 81.5
Jean Porter, Ecole Saint-Michel 81.5
Léo Brochu, Ecole Thibeault 81
Elie Laramée, Ecole Belzil 81
Bertha Guindon, Ecole Guy 81
Adrienne Foisy, Ecole Big Fish Lake 81
Fernande Labelle, Ecole Diligence 81
Richard Malo, Ecole Lafond 81
Delphine Ethier, Ecole Thibeault 80.5
Aurore Girard, Ecole Thérien 80.5
Marjorie LaFontaine, Ecole Sacré-Coeur 80.5
Lucien MacDonald, Ecole Thibeault 80.5
Alma Bérubé, Ecole Beaumont 80
Bertha Rocque, Ecole Sainte-Claire 80
Dorothy Brady, Ecole Lac la Biche 79.5
Rita Collin, Ecole Consolidée de Donnelly 79.5
Annette Boisvert, Ecole Diligence 79
Laurent Coutu, Ecole Champlain 79
Viateur Gagnon, Ecole Thibeault 79
Roland Gaumont, Ecole Sainte-Claire 79
Rita Tougas, Ecole Sacré-Coeur 79
Roger Belzil, Ecole Belzil 78.5
Germaine Croutz, Ecole Québec 78.5
Antoinette Larammée, Ecole Belzil 78.5
Rolande Billo, Ecole Thibeault 78
Gertrude Duplessis, Ecole Sacré-Coeur 78
Victoria Gagnon, Ecole Sacré-Coeur 78
Aurius Godreau, Ecole Saint-Michel 78
Léopold Houle, Ecole Saskatchewan 78
Jeannette Lepage, Ecole St-Eugène 78
Hélène Lessard, Ecole Lac la Biche Mission 78
Rita Lessard, Ecole Sacré-Coeur 78
Maurice Robinson, Ecole Lafond 78
Gérard Trudel, Ecole Sacré-Coeur 78
Dolly Rosetti, Ecole Saint-Michel 77.5
Thomas Duplessis, Ecole Sacré-Coeur 77
Viola Dakin, Ecole Québec 76
Roland Lamoureux, Ecole Saskatchewan 76
Lucille Létourneau, Ecole Plante 76
Florence Paquette, Ecole Sacré-Coeur 76
Edgar Collin, Ecole Consolidée de Donnelly 75.5
Roger L'Heureux, Ecole Consolidée de Donnelly 75.5
Thérèse Roy, Ecole Charest 75.5
Eveline Royer, Ecole Beaumont 75.5
Gérard Trudeau, Ecole Diligence 75.5
France Croutz, Ecole Québec 75
Edmond Dubuc, Ecole Dubuc 75
Yvonne Gour, Ecole Lac Magloire 75
Maurice Préfontaine, Ecole Diligence 75
Marie Ange Bérubé, Ecole Beaumont 74.5
Françoise Ouellette, Ecole Lac la Biche Mission 74.5
Ovila Berlinguette, Ecole Belzil 74
Philippe Gamache, Ecole Durlingville 74
Lydia Hurtubise, Ecole Belzil 74
Laurette Labelle, Ecole Diligence 74
Noëlla Laflamme, Ecole Charest 74
Yvette Pariseau, Ecole Consolidée de Donnelly 74
Elisabeth Barbeau, Ecole Saint-Edmond 73.5
Ermal Hagan, Ecole Guy 73.5
Marguerite Coulombe, Ecole Saint-André 73
Albert Froment, Ecole Grandin 73
Hilda Paradis, Ecole Big Fish Lake 73
Dorilé Poulin, Ecole Dubuc 73
Madeleine Primeau, Ecole Saint-Paul 73
Conrad Strasbourg, Ecole Bonnyville 73
Lucien Tardif, Ecole con. de Falher 73
Mérilda Couturier, Ecole Beaumont 72.5
Pauline Deslauriers, Ecole Girouxville 72.5
Solange Poulin, Ecole rurale de Bonnyville 72.5
Laurent Rocque, Ecole Sainte-Claire 72.5
Simone Sabourin, Ecole Publique de Saint-Albert 72.5
Clara Baert, Ecole Sacré-Coeur de Legal 72
Fernande Gratton, Ecole Duvernay 72
Yvette Houde, Ecole Consolidée de Donnelly 72
Denise Roozeboom, Ecole Théresetta 72
Kathleen Frey, Ecole Saint-Michel 71.5
Jean McDougall, Ecole Théresetta 71.5
Berthilda Plouffe, Ecole Belzil 71.5
Florence Ricard, Ecole Frontenac 71.5
Jean Baril, Ecole Saint-André 71
Emile Belzil, Ecole Belzil 71
Estelle Collin, Ecole Consolidée de Donnelly 71
Aifé Malo, Ecole Lafond 71
Yvonne Ouellette, Ecole Saint-Michel 71
Lucien Paré, Ecole Duvernay 71
Ida Johnson, Ecole Thérien 70.5
Catherine Tymkow, Ecole Sainte-Lina 70.5
Yvette Lacombe, Ecole Ardmore 70
Florence Le Rouzic, Ecole Québec 70
Armand Nobert, Ecole Thibeault 70
Antoinette Pelletier, Ecole Saint-Michel 70
Noëlla Boisvert, Ecole Girouxville 69.5
Agnès Lafrance, Ecole Doucet 69.5
Gertrude Saint-Jean, Ecole Saint-Edmond 69.5
Thérèse Tailleur, Ecole Riopel 69.5
Rosie Howie, Ecole Lac Magloire 69
Edmond Lambert, Ecole Sacré-Coeur 69
Yvette Larose, Ecole Guy 69
Yvette Garneau, Ecole Sacré-Coeur de Legal 68.5
Ubald Laforce, Ecole Sacré-Coeur de Legal 68.5
Rollande Mathot, Ecole Saint-Aubin 68.5
Normand Barrie, Ecole Sacré-Coeur 68
Jimmy Burd, Ecole publique de St-Albert 68
Yvonne Dion, Ecole Sainte-Lina 68
Simone Lajoie, Ecole Doucet 68
Gérard Leduc, Ecole Durlingville 68
Pierre Madore, Ecole Grandin 68
Mary Roche, Ecole Consolidée de Donnelly 68
Paul Emile Côté, Ecole Guy 67.5
Roméo Couturier, Ecole Beaumont 67.5
Olga Desko, Ecole Dunrobin 67.5
Hubert Landry, Ecole Saint-François d'Assise 67.5
Sylvia Benoit, Ecole Consolidée de Donnelly 67
Arthur Sévigny, Ecole Publique de Saint-Albert 67
Marie Anne Turgeon, Ecole L'Abbé 67
Rita Coulombe, Ecole Eacré-Coeur de Legal 66.5
Yvonne Leclerc, Ecole Girouxville 66.5
Yvette St-Hilaire, Ecole Saint-Martin 66.5
Théodore Tétreault, Ecole Dubuc 66.5
Guy Johnson, Ecole Consolidée de Donnelly 66
Fernande de Bergeoin, Ecole Sacré-Coeur de Legal 65.5
Aurore Brault, Ecole Sacré-Coeur 65
Lorraine Gagnon, Ecole Sacré-Coeur 65
Aurore Hanley, Ecole Big Fish Lake 65
Yvette L'Abbé, Ecole Dunrobin 65
Fernande Lebeuf, Ecole Lac la Biche Mission 65
Yvonnette L'Heureux, Ecole Consolidée de Donnelly 65
Joseph Royer, Ecole Beaumont 65
Marthe Lachapelle, Ecole Saint-Eugène 64.5
Armand Lamoureux, Ecole Saskatchewan 64.5
Marie Rose Audette, Ecole Girouxville 64
Lucien Ayotte, Ecole Belzil 64
Donat Durand, Ecole Diligence 64
Léger Lessard, Ecole Guy 64
Laurette Lozeau, Ecole Sainte-Lina 64
Thérèse Montpetit, Ecole Saint-Aubin 64
Rachel Blouin, Ecole Saint-Cyr 63.5
Thérèse Corriveau, Ecole Grandin 63.5
Wilfrid Rivet, Ecole Springfield 63.5
Gertrude Baril, Ecole Durlingville 63
Clément Brodeur, Ecole Grandin 63
Suzanne Chatain, Ecole Grandin 63
Conrad Bouliane, Ecole Grassy Island 62.5
Léo Pelletier, Ecole Sacré-Coeur 62.5
Marguerite Vandenhouten, Ecole Lac des Oeufs 62.5
Marie Larose, Ecole Sacré-Coeur de Legal 62
Suzanne Ouellette, Ecole Consolidée de Donnelly 62
Dorina Carrière, Ecole Dunrobin 61.5
Marcel Garant, Ecole Consolidée de Donnelly 61.5
Lilly Labby, Ecole Springfield 61.5
Elizabeth Maisonneuve, Ecole Plante 61.5
Marie Anne Ethier, Ecole L'Abbé 61
Cécilia Froment, Ecole Frontenac 61
Françoise Gamache, Ecole Doucet 61
Albert Préfontaine, Ecole Diligence 61
Bertha Généreux, Ecole Saint-François d'Assise 60.5
Georges Leduc, Ecole Sacré-Coeur de Legal 60.5
Julienne Pilon, Ecole Saint-Edmond 60.5
Ida Cyr, Ecole Saint-Edmond 60.5
Madeleine Rivey, Ecole Chartier 60
Gérard Beaudoin, Ecole Springfield 60
Yvonne Anton, Ecole Sacré-Coeur 59.5
Corine Comeau, Ecole Boudreau 59.5
Olivine Rogier, Ecole Sacré-Coeur 59
Louise Bernard, Ecole Boudreau 59
Robert Royer, Ecole Beaumont 59
Madeleine Lafrance, Ecole Doucet 59
Pauline LeBlanc, Ecole Publique de Saint-Albert 59
Doris Revoir, Ecole Little Bear Creek 59
E. Grégoire, Ecole Sacré-Coeur de Legal 58.5
Alphe Goudreau, Ecole Beaumont 58.5
Bernard Desnoyers, Ecole Publique de Saint-Albert 58.5
Thérèse Brûlé, Ecole Consolidée de Donnelly 58
Clément Mageau, Ecole Sainte-Lina 58
Alcide Lepage, Ecole Saint-Eugène 58
Roland Vallée, Ecole Sainte-Lina 58
Edgar Belair, Ecole Saint-Eugène 57.5
Alma Cloutier, Ecole Lac des Oeufs 57.5
Lycien Amyotte, Ecole Grassy Island 57.5
Alice Turcotte, Ecole Rurale de Bonnyville 57.5
Léonard Doucet, Ecole Saint-Aubin 57
Réal Casavant, Ecole Saint-Emile 56.5
Rita Cyr, Ecole Saint-Paul 56.5
Arthur Demers, Ecole Saint-Emile 56.5
Adélard Fournier, Ecole Sainte-Lina 56.5
Florian Lefebvre, Ecole Grandin 56.5
Jeanne Montpetit, Ecole Sacré-Coeur 56.5
Henri Pelletier, Ecole Sacré-Coeur de Legal 56.5
Wilfrid Bruyère, Ecole Sacré-Coeur 56
Lucien Croteau, Ecole Durlingville 56
Paul Fontaine, Ecole Saint-Edouard 56
Gabrielle Régimbald, Ecole Sacré-Coeur de Legal 56
Lucille Sévigny, Ecole publique de Saint-Albert 56
Gérard Lefebvre, Ecole Grandin 55
Eva Hébert, Ecole Little Bear Creek 54.5
Hermine Laurin, Ecole Dunrobin 54.5
Cécile Laboucane, Ecole Saint-Edouard 54.5
Joseph Nault, Ecole Sacré-Coeur de Legal 54.5
Léon Roy, Ecole Saint-Aubin 54.5
Dorothy Mauchle, Ecole Publique de Saint-Albert 54
Laurier Tellier, Ecole Riopel 54
François Grégoire, Ecole Sacré-Coeur de Legal 53.5
Louis Beauchamp, Ecole Grandin 53
Léonie Dakin, Ecole Québec 53
Thérèse Lavoie, Ecole Sacré-Coeur de Legal 53
Léo Leclerc, Ecole Saint-Eugène 53
Ernest Sabourin, Ecole Dunrobin 53
Philippe Boisvert, Ecole Sacré-Coeur de Legal 52.5
Emile Dussault, Ecole Dunrobin 52.5
Alfred Brisson, Ecole Sacré-Coeur de Legal 52
Louise Cloutier, Ecole Lac des Oeufs 52
Albert Boisvert, Ecole Diligence 51
Benoit Collin, Ecole Consolidée de Donnelly 51
Joseph Hurtubise, Ecole Cartier 51
Candide Loiselle, Ecole Publique de Saint-Albert 51
Ella Pepin, Ecole Grandin 50.5
Thérèse Hébert, Ecole Little Bear Creek 50
Margaret Todd, Ecole Saint-Eugène 50

GRADE III "A"

Marcelle Bérubé, Couvent de l'Assomption 96
Pauline Lajoie, Couvent Notre-Dame 90
Evéline Pelletier, Couvent Notre-Dame 88
Thérèse Lacombe, Ecole Bonnyville 86.5
Claire Trottier, Couvent Notre-Dame 86
Gustave Dargis, Ecole Bonnyville 85.5
Annette LaRivière, Ecole Bonnyville 85
Léon Allarie, Couvent Notre-Dame 83
Eva Desfossés, Ecole Consolidée de Falher 81.5
Cécile Riopel, Couvent Notre-Dame 81.5
Lucien Robert, Couvent Notre-Dame 81.5
Georges Durocher, Ecole Bonnyville 81
Ernest Lemire, Ecole Consolidée de Falher 81
Antoine Bugeaud, Ecole Consolidée de Falher 80.5
Berthe Sabourin, Ecole Saint-Paul 79.5
Gertrude Dupuis, Couvent Notre-Dame 79.5
Marguerite Meunier, Couvent Notre-Dame 78.5
Géraldine Gagnon, Ecole Consolidée de Falher 78
Paul Perreault, Ecole Saint-Joseph 77.5
Rose Cécile Forgues, Ecole Consolidée de Falher 76
Marcelle Magnan, Couvent Youville 76
Omer Bouchard, Ecole St-Joseph 75.5
Marie Lefebvre, Couvent Youville 75
Maria Thomas, Ecole Bonnyville 75
Cécile Bellerive, Couvent Notre-Dame 74.5
Laurence Roy, Ecole Consolidée de Falher 74.5
Patricia Chartier, Couvent Notre-Dame 74.5
Angèle Mercier, Ecole Arctic 73.5
Blanche Constantin, Ecole Consolidée de Falher 73.5
Maria Laberge, Ecole Arctic 71.5
Marguerite Dallaire, Couvent Youville 71
Johnny Jones, Couvent Youville 71
Jeanne Limoges, Ecole Bonnyville 71
Eugénie Aubin, Ecole Saint-Paul 71
Jean Commandeur, Ecole de Bonnyville 70.5
Laurette Thérien, Ecole Consolidée de Falher 70.5
Juliette Gratton, Ecole Arctic 70
Léda Larochelle, Ecole Consolidée de Falher 69.5
Anita Leduc, Couvent Youville 69.5
Claire Rey, Ecole Consolidée de Falher 69.5
Roland Viens, Ecole Consolidée de Falher 69.5
Bella Strasbourg, Ecole Bonnyville 69
Daniel Cournoyer, Couvent Notre-Dame 68.5
Germaine Mercier, Ecole Bonnyville 68.5
Berthe Phalempin, Ecole Consolidée de Falher 68.5
Léona Patrie, Ecole Saint-Joseph 68
Douglas Prenevost, Ecole Saint-Paul 68
Bernadette Langevin, Ecole Arctic 67.5
Roxanne Desaulniers, Ecole Saint-Paul 67.5
Françoise Bellerive, Couvent Notre-Dame 67
Josephine De Windt, Ecole Consolidée de Falher 67
Roland Hotte, Ecole Bonnyville 66.5
Albert Lefebvre, Ecole Saint-Paul 66.5
Thérèse Rogier, Couvent de l'Assomption 66.5
Reine Villeneuve, Ecole Consolidée de Falher 66.5
Adrienne Boisvert, Ecole Bonnyville 66
Paul Gagnon, Ecole Consolidée de Falher 66
Annette Levasseur, Ecole Bonnyville 66
Jeannette Limoges, Ecole Bonnyville 66
Hélène Gill, Ecole Saint-Paul 65.5
Cécile Poirier, Ecole Saint-Paul 65.5
Yvette Dallaire, Couvent Youville 65
Dollard Jacques, Couvent Youville 65
Alfred Tremblay, Ecole Saint-Paul 65
René Brémont, Ecole Consolidée de Falher 64.5
Cécile Roberge, Ecole Saint-Paul 64.5
Léon Gouin, Ecole Saint-Paul 64
Gabrielle Mailhot, Ecole Consolidée de Falher 64
Léonard Gratton, Ecole Arctic 63.5
Guy Hivon, Ecole Saint-Paul 63
Raymond Létourneau, Couvent Youville 63
Rolande Verstraete, Ecole Consolidée de Falher 62.5
Maria Blain, Ecole Saint-Paul 62
Françoise Montambeault, Ecole Saint-Paul 62
Paul Pigeau, Ecole Saint-Paul 62
Margaret Bédard, Ecole Saint-Paul 61.5
Albert Poirier, Ecole Saint-Paul 61.5
Marguerite Limoges, Ecole Saint-Joseph 61
Germaine Vallée, Ecole Arctic 61
Eugène Fraser, Ecole Saint-Paul 60.5
Rodolphe Perras, Couvent Notre-Dame 60
Charles Pigeon, Ecole Saint-Paul 60
Georges Chamberland, Ecole Saint-Paul 59
Louis Cloutier, Ecole Saint-Paul 59
James Macdonald, Ecole Saint-Paul 59
Emile Leroux, Ecole Saint-Paul 58
Maria Morin, Ecole Consolidée de Falher 57.5
Cécile Bélanger, Ecole Saint-Paul 57
Roland Brunelle, Ecole Saint-Paul 56
Donat Laflamme, Ecole Consolidée de Falher 56
Louis Georges Mercier, Ecole Arctic 56
Roger Alain, Ecole Saint-Paul 55
Cécile Gill, Ecole Saint-Paul 55
Jacques Fortier, Ecole Saint-Paul 54.5
Jean Pariseau, Ecole Consolidée de Falher 54.5
Estelle Prenevost, Ecole Saint-Paul 54.5
René Blain, Ecole Consolidée de Falher 54.5
Aurore Gagnon, Ecole Consolidée de Falher 54.5
Dorothy James, Couvent Youville 54
Maurice Martineau, Ecole Consolidée de Falher 54
Laurent Tessier, Ecole Saint-Paul 54
Jean Lachapelle, Ecole Saint-Paul 54
Laurette Dupuis, Ecole Consolidée de Falher 53
Ovide Brousseau, Ecole Arctic 52.5
Henri Brochu, Ecole Arctic 52
Edward Day, Ecole Consolidée de Falher 52
Paul Gauvreau, Ecole Saint-Paul 52

GRADE III "B"

Gilberte Fillion, Ecole Consolidée de Donnelly 100
Yvonne Raboud, Ecole Lac la Biche Mission 100
Louis Voghell, Ecole Thibeault 100
Eva Beaudry, Ecole Sacré-Coeur 98
Denise Morissette, Ecole Thibeault 98
Régina Brosseau, Ecole Saint-Martin 96
Denise Froment, Ecole Grandin 96
Alma Normandeau, Ecole Thérien 96
Edmond Pelletier, Ecole Lac la Biche Mission 96
Lionel Pilon, Ecole Sacré-Coeur 96
Paul Rouillard, Ecole Lafond 96
Yvette Servant, Ecole Consolidée de Donnelly 95.2
Irène Leclerc, Ecole Girouxville 95
Jeannette Pepin, Ecole Grandin 95
Thérèse Forcier, Ecole Consolidée de Donnelly 94.8
Laurette Desaulniers, Ecole Lafond 94
Anna Lafond, Ecole Thibeault 94
Marie Kéroack, Ecole Grandin 93
Roger Bienvenu, Ecole du Vieux Végreville 92
Jeannette Caouette, Ecole Thibeault 92
Alice Ethier, Ecole Thibeault 92
Edmond Houle, Ecole Thibeault 92
Marie Reine Leduc, Ecole Thibeault 92
Léon Morissette, Ecole Thibeault 92
Zoël Robinson, Ecole Lafond 92
Arthur Robitaille, Ecole Sacré-Coeur 92
Jeanne Hamel, Ecole Lac la Biche Mission 92
Françoise Boulet, Ecole Consolidée de Donnelly 90
Aldéa Côté, Ecole Labrie 90
Berthile Fournier, Ecole Saint-Michel 90
Lucie Gagnon, Ecole Thibeault 90
Alvina Ladouceur, Ecole Lac la Biche Mission 90
Armand Lapointe, Ecole Lafond 90
Laura Larose, Ecole Grandin 90
Marion McLean, Ecole Lac la Biche Mission 90
Martin Michaud, Ecole Durlingville 90
Gatien Montpellier, Ecole Thibeault 90
Thérèse Raby, Ecole Lac Magloire 90
Margaret Sheehan, Ecole Thibeault 90
Lucien Maisonneuve, Ecole Consolidée de Donnelly 89.4
Antoinette Beaudin, Ecole Belzil 89
Pauline Thibault, Ecole Grandin 89
Alice Baril, Ecole Durlingville 88
Colombe Bilodeau, Ecole Charest 88
Noëlla Desaulniers, Ecole Lafond 88
Roland de Tonnancourt, Ecole Thibeault 88
Léo Primeau, Ecole Durlingville 88
Léon Théberge, Ecole Thibeault 88
Gabrielle Brûlé, Ecole Consolidée de Donnelly 87.8
Victor Arial, Ecole Sacré-Coeur 87
Lionel Larose, Ecole Sacré-Coeur de Legal 86
Madeleine Béland, Ecole Thibeault 85
Monica Marchildon, Ecole Lepage 85
Doris Albert, Ecole Donnelly 84
Gloria Arial, Ecole Sacré-Coeur 84
Jean Belzil, Ecole Belzil 84
Dolorès Beniot, Ecole du Vieux Végreville 84
Elizabeth Bouvier, Ecole Lac la Biche Mission 84
Henri Champagne, Ecole Thibeault 84
Hélène Dagenais, Ecole Charest 84
Yvette Desjardins, Ecole Sacré-Coeur de Legal 84
Marie Dubrûle, Ecole Saint-Martin 84
Lionel Gagné, Ecole Lafond 84
Laurette Giroux, Ecole Consolidée de Donnelly 84
Marcel Labrie, Ecole Durlingville 84
Vincent Martin, Ecole Sacré-Coeur 84
Paulette Pepin, Ecole Grandin 84
Odélie Tardif, Ecole Lac la Biche Mission 84
Romuald Bérubé, Ecole Beaumont 83
Lucille Beaudoin, Ecole Lepage 82
Béatrice Belland, Ecole Dunrobin 82
Marguerite Brault, Ecole Sacré-Coeur 82
Jeannette Chatvaire, Ecole Sacré-Coeur 82
Roger Demers, Ecole Saint-Emile 82
Jean-Louis Desnoyers, Ecole Frontenac 82
Raymond Gervais, Ecole Thibeault 82
Rita Gibeault, Ecole Frontenac 82
Honoré Hébert, Ecole Turcotte 82
Thérèse Labonté, Ecole Charest 82
Angéline Lavigne, Ecole Beaumont 82
Alice Lessard, Ecole Sacré-Coeur 82
Emile Préfontaine, Ecole Diligence 82
Beryrand Régimbald, Ecole Sacré-Coeur de Legal 82
Augustine Ricard, Ecole Frontenac 82
Jeanné Savoie, Ecole Turcotte 82
Margaret Sherer, Ecole Belzil 82
Edna Casavant, Ecole Sacré-Coeur de Legal 81
Victor Berlinguette, Ecole Belzil 80
Yolande Bouchard, Ecole Diligence 80
Roger Chrétien, Ecole Grandin 80
Sylvia Côté, Ecole Guy 80
Jeanne de Champlain, Ecole Saint-Emile 80
Rosie Halwa, Ecole Turcotte 80
Clarice Lema, Ecole Turcotte 80
Cécile Morin, Ecole Sacré-Coeur 80
Paul St-André, Ecole Gougeon 80
Antonio Sylvestre, Ecole Thibeault 80
Clément Therriault, Ecole Tangent 80
Antoinette Valiquette, Ecole Guy 80
Alfred Vaillancourt, Ecole Lafond 80
Georgette Vaugeois, Ecole Beaumont 80
Joseph Wynne, Ecole Thibeault 80
Denise Côté, Ecole Frontenac 79
Paul Lemay, Ecole Consolidée de Donnelly 79
Cécile Billo, Ecole Thibeault 78
Léo Bougie, Ecole Sacré-Coeur de Legal 78
Bérangère Croteau, Ecole Ardmore 78
Rolande Dubord, Ecole Plante 78
Janet Ducharme, Ecole Ardmore 78
Pierre Gibeault, Ecole Frontenac 78
Ida Houle, Ecole Saskatchewan 78
Alexandre Lavigne, Ecole Lepage 78
Thérèse O'Neill, Ecole Lac la Biche 78
Louise Schafer, Ecole Thibeault 78
Alma Turgeon, Ecole L'Abbé 78
Camille Ricard, Ecole Thibeault 77
Germaine Auger, Ecole Diligence 76
Fernand Beaudry, Ecole Saint-Edmond 76
Hermine Brosseau, Ecole Saint-Martin 76
Gladys Cunningham, Ecole Lac des Oeufs 76
Alma Cyr, Ecole Saint-Michel 76
Jean M. Deschène, Ecole Sacré-Coeur 76
Anita Larose, Ecole Sacré-Coeur de Legal 76
Thérèse Marchand, Ecole Grassy Island 76
Bertha Servant, Ecole Consolidée de Donnelly 76
Gertrude Steffes, Ecole Thibeault 76
Rosanna Beaudry, Ecole Lac la Biche Mission 75.4
Irène Durand, Ecole Sacré-Coeur 75
Marie Réquier, Ecole Consolidée de Donnelly 75
Laurette Cormier, Ecole Springfield 74
Emilien Coulombe, Ecole Sacré-Coeur de Legal 74
Eugène Gagnon, Ecole Thibeault 74
Albert Ganser, Ecole Théresetta 74
Hélène Girard, Ecole Saint-Edmond 74
Grace Keiffer, Ecole du Vieux Végreville 74
Marie Korczyk, Ecole Thérien 74
Marie Anna Lamoureux, Ecole Saskatchewan 74
Albertine Lortie, Ecole Saint-Edmond 74
Lawrence Steffes, Ecole Thibeault 74
Robert St-Jean, Ecole Lac la Biche Mission 74
Théodore Turgeon, Ecole Grandin 73.3
Léonard Gaucher, Ecole Durlingville 73
Ida Cormier, Ecole Consolidée de Donnelly 73
Léo Belland, Ecole Dunrobin 72
Charles Blais, Ecole Thérien 72
Léo Paul Boisvert, Ecole Girouxville 72
Roger Dalphond, Ecole Thibeault 72
Fernande Lavoie, Ecole Sacré-Coeur de Legal 72
Gertrude Limoges, Ecole Gougeon 72
Richard McDonald, Ecole Thibeault 72
Adélard Pelletier, Ecole Dunrobin 72
Rita Poirier, Ecole Publique de Saint-Albert 72
Wilfrid Ricard, Ecole Frontenac 72
Henri Toupin, Ecole Springfield 72
Rosella Williams, Ecole L'Abbé 72
Gertrude Benoit, Ecole Consolidée de Donnelly 71
Yolande Forcier, Ecole Consolidée de Donnelly 71
Joseph Bain, Ecole Théresetta 70
Eugène Beaudry, Ecole Sacré-Coeur 70
Annette Demers, Ecole Saint-Emile 70
Gilberte Desrosiers, Ecole Guy 70
Hélène Dubuc, Ecole Dubuc 70
Doris Gregson, Ecole Théresetta 70
Maurice LeBlanc, Ecole Charest 70
Lucien Leduc, Ecole Durlingville 70
Rhéa Provençal, Ecole Dunrobin 70
Damien Ricard, Ecole Frontenac 70
Armand Savoie, Ecole Turcotte 70
Louise Bruyère, Ecole Sacré-Coeur 69
Rolland Neveu, Ecole Doucet 69
Irène Vos, Ecole Théresetta 69
Patricia Beauchamp, Ecole Thérien 68
Conrad Bouliane, Ecole Grassy Island 68
Albert Darimont, Ecole Saint-Edmond 68
Hervé Demers, Ecole Plante 68
Roger Ethier, Ecole Sacré-Coeur 68
Paul LaBrie, Ecole Durlingville 68
Paul Plamondon, Ecole Lepage 68
Rita Sabourin, Ecole Dunrobin 68
Françoise Brusset, Ecole Saint-Michel 67.1
Laura M. Nichols, Ecole Théresetta 67.1
Emile Larose, Ecole Guy 67
Lilly Coughlin, Ecole Théresetta 66.2
Malvina Cyr, Ecole Saint-Michel 66
Léon Sirois, Ecole Consolidée de Donnelly 66
Noël Beniot, Ecole du Vieux Végreville 66
Cécile Chénier, Ecole Saint-Edmond 66
Diane Bélanger, Ecole Turcotte 66
Edmond Guénette, Ecole Saint-Edmond 66
Yvonne Labby, Ecole Springfield 66
Jeanne d'Arc Lafrance, Ecole Doucet 66
Roland Lavallée, Ecole Sacré-Coeur 66
Raymond Letain, Ecole Sacré-Coeur 66
Thomas Pelletier, Ecole Sacré-Coeur de Legal 66
Rita Richard, Ecole Lac la Biche 66
Ralph Sheehan, Ecole Thibeault 66
Mollie Stranger, Ecole Splan 66
Sylvia Lépine, Ecole Sacré-Coeur 65
Marie Ange Bouliane, Ecole Grassy Island 64
Léonidas Couturier, Ecole Beaumont 64
Teddy McCormick, Ecole Belzil 64
Roland Ricard, Ecole Frontenac 64
Winnifred Stewart, Ecole Lac la Biche Mission 64
Henry Valiquette, Ecole Guy 64
Yvonne Bérubé, Ecole Beaumont 62
Denise Boucher, Ecole Lac la Biche 62
Mary Carley, Ecole Guy 62
Roger Casavant, Ecole Sacré-Coeur de Legal 62
Lucien Charbonneau, Ecole Grassy Island 62
Agnès Cormier, Ecole Sacré-Coeur de Legal 62
David Girard, Ecole Thérien 62
Donald Howies, Ecole Lac Magloire 62
Cécile Laperle, Ecole Splan 62
Charles T. Logan, Ecole Thibeault 62
Rachel Rivet, Ecole Springfield 61
Joseph Bérubé, Ecole Beaumont 60
Philippe Caouette, Ecole Diligence 60

(Suite à la page 7)

Lauréats . . .

(Suite de la page 6)

Laurent Chalifoux, Ecole Beaumont 60
Albert Dubrule, Ecole Labrie 60
Robert Fagnan, Ecole Dunrobin 60
Arthur Lalonde, Ecole Saint-Emile 60
Augustin Lamoureux, Ecole Saskatchewan 60
Hermance Lamoureux, Ecole Saskatchewan 60
May Montpellier, Ecole Thibeault 60
Gladys St-Jean, Ecole Lac la Biche Mission 60
Rudolf Oscar Weinmann, Ecole Dunrobin 60
Thérèse Turgeon, Ecole Grandin 59
Lucien Amyotte, Ecole Grassy Island 58
Gertrude Brault, Ecole Lafond 58
Yvette Deschâtelets, Ecole Sacré-Coeur 58
Thérèse Durocher, Ecole Lac la Biche 58
Marguerite Laferté, Ecole Dunrobin 58
Rudolf Sampietro, Ecole Lac la Biche Mission 58
Edmond Savoie, Ecole Turcotte 58
Alphonse Laforce, Ecole Sacré-Coeur de Legal 57
Marcel Proulx, Ecole Sacré-Coeur de Legal 57
Alma Bachand, Ecole Sacré-Coeur de Legal 56
Roger Baert, Ecole Dunrobin 56
Léo Chalifoux, Ecole Plante 56
Jacques Dusseault, Ecole Dunrobin 56
Albert Froment, Ecole Frontenac 56
Florence Maisonneuve, Ecole Plante 56
Anna Mercier, Ecole Sacré-Coeur de Legal 56
Emmanuel Racine, Ecole Pontiac 56
Dorothy Scott, Ecole du Vieux Végreville 56
Paul Laforce, Ecole Diligence 55.7
Eugène Arial, Ecole Sacré-Coeur 55
Louise Bachand, Ecole Sacré-Coeur de Legal 55
Jeannette Demers, Ecole Saint-Emile 55
Alphonse Desmarais, Ecole Thibeault 55
Philippe Dumas, Ecole Girouxville 55
Marcel Gravel, Ecole Consolidée de Donnelly 55
Elmer Lodnell, Ecole Théresetta 55
Grace Mason, Ecole Saint-François d'Assise 55
Laura Poirier, Ecole Elk Park 55
Alex Soucy, Ecole Saint-Aubin 55
Laurène Tailleur, Ecole Lac des Oeufs 55
Laura Krauskopf, Ecole Pontiac 54.5
Pauline Letain, Ecole Sacré-Coeur 54.5
Antoinette Acquin, Ecole Dunrobin 54
Jean Baert, Ecole Saint-Emile 54
Robert Campagna, Ecole Little Bear Creek 54
Roland Côté, Ecole Saint-Aubin 54
Cécile Godreau, Ecole Saint-Michel 54
Yvette Godreau, Ecole Saint-Michel 54
Léona Laperle, Ecole Splan 54
Philippe Laplante, Ecole Little Bear Creek 54
Bertin Limoges, Ecoles Gougeon 54
Mina Mayer, Ecole du Vieux Végreville 54
Rita McCormack, Ecole Théresetta 54
Marie Anna St-Jean, Ecole Lac la Biche Mission 53.7
Enda Miller, Ecole du Vieux Végreville 53.5
Lucie Bourgeois, Ecole Girouxville 53
Lucienne Cloutier, Ecole Lac des Oeufs 53
Jean Léo Dumas, Ecole Girouxville 53
Ronald Howie, Ecole Lac Magloire ..... 53.
Laurette Lajoie, Ecole Doucet 53
Renée LaRue, Ecole Splan 53
Benoit Nadeau, Ecole Consolidée de Donnelly 53
Fernand Sabourin, Ecole Publique de Saint-Albert 53
Léo Dechaine, Ecole Grassy Island 52
Adrien Fournel, Ecole Lac Magloire 52
Irène Meyer, Ecole Théresetta 52
Raymond Neveu, Ecole Doucet 52
Hormidas Paradis, Ecole Big Fish Lake 52
René Therriault, Ecole Tangent 52
Edmond Toupin, Ecole Saint-François d'Assise 52
Marie Jeanne Fontaine, Ecole Doucet 51.5
Raymond Mathot, Ecole Saint-Aubin 51.5
Lucille Boisvert, Ecole Girouxville 51
Maurice Demers, Ecole Plante 51
Lucille Lajoie, Ecole Thérien 51
Roc Fontaine, Ecole Saint-Edouard 50
Emile Hews, Ecole Lac des Oeufs 50*
Fernand Leroux, Ecole Doucet 50
Octave Plouffe, Ecole Belzil 50
Eugène Poirier, Ecole Elk Park 50

GRADE II "A"

Jeanne Babineau, Ecole Consolidée de Falher 100
Joseph Lemire, Ecole Consolidée de Falher 100
Délima Comeau, Ecole Consolidée de Falher 98
Claude Gervais, Ecole Consolidée de Falher 96
Maria Poirier, Ecole Consolidée de Falher 96
Edouard Servant, Ecole Consolidée de Falher 96
Jean-Paul Bugeaud, Ecole Consolidée de Falher 94
Albert Desaulniers, Ecole Consolidée de Falher 94
Gabrielle Gagnon, Ecole Consolidée de Falher 94
Jeanne d'Arc Guay, Ecole Consolidée de Falher 94
Dorine Hamel, Ecole Consolidée de Falher 94
Delvina Larochelle, Ecole Consolidée de Falher 94
Marie Louis Rémillard, Ecole Consolidée de Falher 94
Léo Desfossés, Ecole Consolidée de Falher 93
Aurore Audette, Ecole Consolidée de Falher 91
Bernadine Lapensée, Ecole Consolidée de Falher 90
Victorine Nachez, Ecole Consolidée de Falher 90
Bernadette Gagnon, Ecole Consolidée de Falher 88
Denise Verstraete, Ecole Consolidée de Falher 86
Gérard Pruneau, Ecole Consolidée de Falher 85
Joseph Collins, Ecole Saint-Joseph 85
Robert Poirier, Ecole Consolidée de Falher 85
Hervé St-Onge, Couvent Notre-Dame 84
Gérard Tardif, Ecole Consolidée de Falher 83
Phyllis Behiels, Couvent Notre-Dame 82
Emilien Rondeau, Ecole Saint-Joseph 81
Antoinette Servant, Ecole Consolidée de Falher 80
René Langelier, Ecole Consolidée de Falher 80
Laura Langevin, Ecole Arctic 80
Gloria Nadeau, Ecole Bonnyville 80
Robert Veraart, Ecole Consolidée de Falher 79
Bernadette Bernard, Couvent de l'Assomption 79
Louis Bernier, Couvent Notre-Dame 78
Gisèle Demers, Ecole Bonnyville 78
Henri Gaumont, Couvent Youville 77
Ernest Ducharme, Ecole Saint-Joseph 74
Thérèse Dupré, Ecole Bonnyville 72
Georges Ducharme, Ecole Saint-Joseph 72
Eugène Guertin, Ecole Saint-Joseph 72
Elaine McDonald, Ecole Saint-Paul 71
Rita Lambert, Ecole SaintJoseph 71
Pearl Major, Ecole Saint-Joseph 68
Alphonse Chevrette, Ecole Consolidée de Falher 68
Roland Lambert, Couvent Youville 68
Raymond Sabourin, Ecole Saint-Paul 68
Douglas Virville, Couvent Youville 67
Stella Fraser, Ecole Saint-Paul 67
Laurent Joly, Ecole Saint-Paul 67
Clara Tellier, Couvent Notre-Dame 67
Marie Claire Tessier, Ecole Saint-Paul 66
Yvette Strasbourg, Ecole Bonnyville 66
Yvon Gouger, Ecole Bonnyville 65
Robert Brunelle, Ecole Saint-Paul 65
Aline Rocheleau, Ecole Arctic 65
Lorraine Leroux, Ecole Saint-Paul 65
Eugénie Gagnon, Ecole Saint-Paul 65
Cécilia Aubin, Ecole Saint-Paul 64
Thérèse Chalifoux, Couvent Notre-Dame 64
Lucille Gamache, Ecole Saint-Joseph 64
Léandre Tremblay, Ecole Saint-Paul 64
Cécile Dubois, Ecole Saint-Paul 64
Jeanne McMahon, Ecole Saint-Paul 64
Florie Northcote, Couvent de l'Assomption 63
Lilianne Roberge, Ecole Saint-Paul 62
Guy Beaudry, Ecole Saint-Paul 61
Denis Albert, Ecole Saint-Joseph 61
Georges Robin, Ecole Saint-Paul 61
Georges Robin, Ecole Saint-Paul 61
Paul Aubin, Ecole Saint-Paul 61
Lorraine Gadbois, Ecole Saint-Paul 61
Cécile Jacura, Ecole Saint-Paul 61
Roger Leduc, Couvent Youville 61
Léontine Noël, Ecole Saint-Paul 59
Simone Coulombe, Ecole Bonnyville 59
Lydia Danis, Couvent de l'Assomption 58
Lucienne Martin, Ecole Arctic 58
Jeannette Dupuis, Couvent Notre-Dame 54
Bernard Guertin, Ecole Saint-Paul 54
Marie-Anne Tardif, Ecole Arctic 54
Roméo Leveillée, Ecole Bonnyville 54
Stella Noël, Couvent de l'Assomption 53
Marguerite Verrier, Ecole Bonnyville 53
Philippe Charron, Ecole Saint-Paul 53
Paulette Collins, Ecole Saint-Joseph 52
Hervé Blais, Ecole Bonnyville 51
Yolande Ouimet, Ecole Bonnyville 51
Robert Généreux, Ecole Saint-Paul 51
Oscar Lebel, Ecole Saint-Paul 51
Berthe Verrier, Ecole Bonnyville 51
André Piquette, Ecole Arctic 50
Rita Levasseur, Ecole Saint-Joseph 50
Emile Gaumont, Couvent Youville .....

GRADE II "B"

Rita Boulet, Ecole Donnelly 100
Annette Ethier, Ecole Thibeault 100
Maurice Morel, Ecole Tangent 100
Gertrude Côté, Ecole Donnelly 99
Madeleine Billo, Ecole Thibeault 98
Denise Trudeau, Ecole Ardmore 93
Adrien Langlois, Ecole Tangent 97
Gilbert Thibeault, Ecole Donnelly 97
Honoré Bélanger, Ecole Girouxville 96
Cécilia Gaumont, Ecole Sainte-Claire 96
Florence McDonald, Ecole Thibeault 96
Germaine Ouellette, Ecole Thérien 95
Claude Albert, Ecole Donnelly 94
Germaine Collin, Ecole Donnelly 94
Albert Forest, Ecole Lac la Biche Mission 94
Thérèse Maisonneuve, Ecole Donnelly 94
Annette Gamache, Ecole Durlingville 93
Edouard Dumont, Ecole Girouxville 92
Edna Engebretson, Ecole Girouxville 92
Léontine Gravelle, Ecole Sainte-Claire 92
Gertrude Ricard, Ecole Frontenac 92
Dorice Brault, Ecole Thibeault 90
Laudas Doucet, Ecole Saint-Cyr 90
Ivy Engebretson, Ecole Girouxville 90
Thérèse Lajoie, Ecole Thérien 90
Marguerite Mercier, Ecole Bonnyville 90
Marie-Paule Paradis, Ecole Lepage 90
Jeannette Royer, Ecole Charest 90
Thérèse Thibault, Ecole Grandin 89
Léon Gravelle, Ecole Sainte-Claire 88
Germaine LaRue, Ecole Splan 88
Thérèse Michaud, Ecole Durlingville 88
Joseph Tardie, Ecole Lac la Biche Mission 88
Marcel Croteau, Ecole Durlingville 87
Armand Himschoot, Ecole Thibeault 87
Ernest Beaudoin, Ecole Lepage 86
Conrad Beaudoin, Ecole Springfield 86
Michel Boulanger, Ecole Grandin 86
Jean-Paul Brûlé, Ecole Donnelly 86
Georges Michaud, Ecole Durlingville 86
Mariette Noël, Ecole Saint-Cyr 86
Agathe Plamondon, Ecole Lac la Biche Mission 86
Solange Trudel, Ecole Grandin 86
Doralis Dagenais, Ecole Charest 85
Marianne Pruneau, Ecole Durlingville 85
Sylviane Côté, Ecole Guy 84
Georges Albert Desnoyers, Ecole Saint-Albert 84
Marguerite Granger, Ecole Tangent 84
Yvonne Labrie, Ecole Durlingville 84
Thelma McLean, Ecole Lac la Biche Mission 84
Rita Philion, Ecole Grandin 84
Cécile Roy, Ecole Thibeault 84
Rudolf Schadlich, Ecole Chartier 84
André St-Jean, Ecole Saint-Edmond 84
Denise Royer, Ecole Beaumont 84
Françoise Brodeur, Ecole Grandin 83
Jean Caron, Ecole Lac Magloire 83
Marie-Claire Desrosiers, Ecole Saskatchewan 83
Louis Gratton, Ecole Duvernay 83
Raymond Benoit, Ecole Donnelly 82
Yvan Bienvenu, Ecole du Vieux Végreville 82
Jeanne Bouvier, Ecole Lac La Biche Mission 82
Dora Leduc, Ecole Durlingville 82
Mary De Rudder, Ecole Tellier 81
Yvonne Tailleur, Ecole Riopel 81
John Byer, Ecole Tellier 80
Bernadette Cormier, Ecole Donnelly 80
Annie Devlin, Ecole Lafond 80
Lucien Lacombe, Ecole Durlingville 80
Philippe Sabourin, Ecole Grandin 80
Johnny Laboucane, Ecole St-Cyr 79
Anatole Jalbert, Ecole Durlingville 78
Cécile Caouette, Ecole Diligence 78
Clara Corriveau, Ecole Grandin 78
Armand Desaulniers, Ecole Lafond 73
Annette Gratton, Ecole Thérien 78
Fleur Ange LeFebvre, Ecole Pontiac 78
Cécile Potvin, Ecole Riopel E. 78
Narcisse Robinson, Ecole Big Fish Lake 78
Thérèse Beauchamp, Ecole Clover Valley 77
Antoinette Bouvier, Ecole Lac La Biche Mission 77
Carmen Cousol, Ecole Grandin 77
Lucien LeBlanc, Ecole Charest 77
Laurier Ricard, Ecole Thibeault 77
Edith Savoie, Ecole Turcotte 77
Lucille Leduc, Ecole Durlingville 76
Lucien Paré, Ecole St-Aubin 76
Cécile Perras, Ecole Thibeault 76
Lucienne Rivet, Ecole Springfield 76
Wilfrid Bourgeois, Ecole St-Emile 75
Robert McGee, Ecole Sacré-Coeur, Legal 75
Madeleine Croisetière, Ecole Sacré-Coeur 75
Etiennette LaPerles, Ecole Splan 75
Arthur Plamondon, Ecole Lepage 75
Irène Labelle, Ecole Elk Park 74
Tom Abernethy, Ecole Frontenac 73
Nélida Duquette, Ecole St-Albert Publique 73
Denise Hébert, Frontenac 72
Paul Pelletier, Ecole Lac La Biche Mission 72
Myrtle Chartier, Ecole Chartier 72
Marcelle Robitaille, Ecole Sacré-Coeur 71
Madeleine Turgeon, Ecole Sacré-Coeur 71
Des Neiges Bilodeau, Ecole Charest 70
Bernice Letourneau, Ecole Plante 70
Donald Letourneau, Ecole St-Emile 70
Lionel Régimbald, Ecole Sacré-Coeur de Legal 70
Simone Ethier, Ecole Sacré-Coeur 69
Lorette Forcade, Ecole Vieux Végreville 69
Hermyle Jacob, Ecole Tangent 69
Louis Erickson, Ecole Girouxville 68
Alin Guay, Ecole Lac Magloire 68
Doris Johnson, Ecole Ardmore 68
Albert Robert, Ecole du Vieux Végreville 68
Phylis Bienvenu, Ecole Vieux Végreville 67
Frédéric Labonté, Ecole Charest 67
Adrienne Croteau, Ecole Ardmore 66
Rolland Demers, Ecole St-Emile 66
Laura Fortin, Ecole Wood Glen 65
Normand Létourneau, Ecole St-Emile 66
Hercule Trudeau, Ecole Diligence 65
Georgette Demers, Ecole Sacré-Coeur 64
Léo Frigon, Ecole Wood Glen 64
Rose Ouellet, Ecole St-Edmond 64
Noëlla Robinson, Ecole Lafond 64
Marguerite Rouillard, Ecole Lafond 64
Robert Perras, Ecole Lac des Oeufs 64
Léonie Rivet, Ecole Riopel 64
Angéla Taylor, Ecole Ste-Lina 64
Irène Viel, Ecole Grassy Island 64
Elsie Wulff, Ecole Tellier 64
René Lessard, Ecole Sacré-Coeur 63
Lionel Croteau, Ecole Ardmore 62
Fernand Durand, Ecole Diligence 62
Albert Houle, Ecole Tellier 62
Juliette Jolivette, Ecole Clover Valley 62
Yvonne Lajoie, Ecole Thérien 62
Lilianne Meunier, Ecole Thérien 62
Yvon Caron, Ecole Lac Magloire 60
Roger Dupuis, Ecole Thibeault 60
William Paré, Ecole St-Aubin 60
André Bisson, Ecole Guy 59
Gertrude Desnoyers, Ecole Frontenac 59
Lucille LeBlanc, Ecole Charest 59
Agathe Soucy, Ecole Gougeon 59
Simonne Beauchamp, Ecole Clover Valley 58
Blanche Belzil, Ecole Belzil 58
Françoise Dusseault, Ecole Dunrobin 58
Juliette Godbout, Ecole Saskatchewan 58
Rose Ladouceur, Ecole Lac La Biche Mission 58
Arthur Laforce, Ecole Diligence 58
Georges Musa, Ecole Sacré-Coeur 58
Eléanor Roberge, Ecole St-Edouard 58
Georges Trudel, Ecole Sacré-Coeur 58
Nick Wojtkiw, Ecole Frontenac 58
Rita Arcan, Ecole Grandin 57
Guy Bessette, Ecole Lac La Biche Mission 57
Gilbert Desaulniers, Ecole Lafond 57
Léo Brenneis, Ecole Diligence 56
Rita Houle, Ecole Saskatchewan 56
Hélène Shaffer, Ecole Saskatchewan 56
Joséphine Devlin, Ecole Lafond 56
Cécile Théroux, Ecole Duvernay 56
Aimée Coulombe, Ecole St-André 55
Thérèse Gagné, Ecole St-Edmond 55
Roger Nadeau, Ecole Sacré-Coeur 55
Rolland Préfontaine, Ecole Diligence 55
Olga Wojtkiw, Ecole Frontenac 55
George David, Ecole Little Bear Creek 54
Pierre Robert, Ecole Vieux Végreville 54
Rosée Gougeon, Ecole Gougeon 54
Albert Fortin, Ecole Wood Glen 53
Lucile Robinson, Ecole Lafond 53
Madeleine Pommerleau, Ecole St-Edouard 53
Jeanne St-Laurent, Ecole Gougeon 53
Jeanne Tétreau, Ecole Dubuc 53
Maurice Logan, Ecole Lac des Oeufs 52
Marie Rose Robinson, Ecole Lafond 51
Albert Halwa, Ecole Turcotte 51
Françoise Barbeau, Ecole St-Edmond 50
Archille Godbout, Ecole Saskatchewan 50
Germaine St-Arnaud, Ecole Dunrobin 50
Anna Malo, Ecole Lafond 50

(à suivre la semaine prochaine)

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Attention Damistes

M. le rédacteur de la "Survivance"
Edmonton

Puis-je me servir de vos colonnes pour répondre à M. E. Lafleur, père, de McLennan, au sujet de la petite note parue dans votre journal du 5 juillet 1933, et intitulée: "A propos d'un défi".

En réponse à M. Lafleur, gérant de M. Geo. Barre, de McLennan, je peux dire que le titre de champion de dames du district de la Rivière la Paix que M. J. L'Heureux, de Falher, a gagné, n'a jamais été contesté depuis que M. L'Heureux l'a gagné dans une joute contestée il y a un peu près deux ans, contre M. Lafleur. Lors de cette joute, le titre était en enjeu et M. Lafleur le sait fort bien. Donc, il faut différer d'opinion avec ces messieurs, qui disent que M. L'Heureux a obtenu le titre de champion, puisqu'il l'a gagné.

Aujourd'hui on parle d'un défi de $10.00, d'un enjeu de 3 à 5 parties; mais, on ne met pas le championnat en enjeu.

M. L'Heureux est prêt à accepter leur défi et je fixerai une date quand le dépôt voulu sera fait.

Vous remerciant cordialement pour l'usage de vos colonnes je demeure, M. le rédacteur, votre humble serviteur,

P. C. COTE, gérant.

Falher, 1er août 1933.

ANSHAW

La construction de la chapelle avance toujours. Depuis quelques temps déjà on y fait les offices religieux pour le personnel et les visiteurs du dimanche. Une première Bénédiction du T. S. Sacrement eut lieu le 30 juillet. On y remarquait de très jolies décorations avec fleurs et verdure des champs. L'effet était grandiose. Jeudi, 3 août, le R. P. Alphonse chanta un Service pour le repos de l'âme de Mme A. Poitras. C'est en sa mémoire que cette chapelle a été érigée pour l'usage des RR. PP. Franciscains et leurs élèves qui y prennent leurs vacances.

Mercredi, ils ont fait la ceuillette des framboises pour se régaler au diner de fête du R. P. Alphonse.

Mll C. Poitras a passé quelques jours à Bonnyville chez Mlle B. Ouimette, entre temps elle fit quelques réparations de statues en plâtre. Elle eut aussi le plaisir de visiter le Lac Muriel, et assister à la fondation de leur chapelle et pris un succulent diner chez M. A. Gagnon. Elle a aussi visité leur magnifique jardin. Ce fut un petit voyage très inattendu et fait en très bonne compagnie

M. A. Poitras continuera de scier après les foins.—Comm.

GIROUXVILLE

Mutations de propriétés.—M. Emile Leblanc, de Donnelly, devient propriétaire du quart de M. Ozoël Coté.

MM. Léon P. Dumont et R. Biron ont permuté leurs homesteads patentés, sans plus.

M. Z. Sabourin cède son terrain à son voisin M. Alcide St-André.

Décès.—Lundi s'éteignait dans le Seigneur après une longue et terrible maladie (cancer) soufferte avec une résignation admirable, Amanda Lépine, veuve en premières noces de Alfred Champagne et en dernières, de feu Eugène Sauvageau. Le Service funèbre fut chanté par l'abbé J.-A. Normandeau et l'enterrement eut lieu à Falher dans le lot réservé à la famille Sauvageau.

Une nombreuse asistance de paroissiens de Girouxville et de Falher avait tenu à donner une dernière marque de sympathie et d'amitié aux familles Sauvageau et Champagne, qui, en retour remercient tous ceux et celles qui à cette occasion, ont exprimé leurs condoléances aux deux familles si cruellement éprouvées. R. I. P.

Courses et visites.—M. et Mme Hector Verstraete sont revenus d'une promenade de trois semaines dans le district d'Edmonton et Red Deer visiter leurs parents et amis.

M. M. Rondelet, de retour d'Edmonton.

Mlle E. Boucher, de Picardville, chez ses cousins (famille Dufresne).

L. R. P. Giroux, de Falher.

Retraite.—Des prêtres séculiers et réguliers du Vicariat à Grouard cette semaine. Le R. P. Binet, O.M.I., de St-Albert en est le prédicateur.

—oOo—

L'idée de Lucette

Lucette revient de faire les provisions.

—C'est ennuyeux, lui dit sa mère, tous les harengs que tu me rapportes ont des oeufs.

Lucette, timidement.—On ne pourrait pas les faire en omelette?

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Notre présidente, Mlle Germaine Lambert, passe ses vacances à Seba Beach. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir.

Mlle Madeleine Jenvrin est partie en auto pour visiter aux Etats-Unis et à la côte du Pacifique. Nos souhaits de bon voyage l'accompagnent.

La secrétaire.

Naissance

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. et Mme Edouard Gariépy sont les heureux parents d'un fils baptisé par le R. P. Naessens, O.M.I., sous les noms de Joseph Jean Hormidas. Parrain: M. Hormidas Gariépy, de Trois-Rivières; marraine: Mlle Rachel DeCelles, Beloeil, P.Q. Félicitations!

Visiteurs

M. Hormisdas Gariépy, fils de M. Wilfrid Gariépy de Trois-Rivières, ancien ministre libéral au parlement d'Alberta, était de passage ces jours derniers à Edmonton, en visite chez M. Edouard Gariépy et Mlle Blanche Gariépy.

Né en Alberta, M. Hormisdas Gariépy se plait à revenir visiter sa province d'origine où il a fait ses études primaires et étudié pendant quelques années au Collège des Jésuites avant son départ pour la province de Québec en 1918. C'est le deuxième voyage qu'il fait à Edmonton, y étant revenu une première fois en 1925. Après de brillantes études à l'Université de Québec et de Montréal, il fut admis au barreau en 1930. Il pratique sa profession à Trois-Rivières comme asocié de son père. Il s'est dit enchanté de son voyage en Alberta où il a rencontré de nombreux amis. Il retourne vers l'Est avec d'excellents souvenirs.

LEGAL

Jeudi dernier de nombreux amis organisaient une soirée intime à l'occasion du départ de M. et Mme Roger Carrière. Une magnifique horloge leur fut présentée comme souvenir. Roger prendra charge de l'élévateur du "Wheat Pool" à Thérien, Alberta. La paroisse tout entière est unanime à regretter le départ de M. et Mme Carrière, car ils étaient si populaires et s'intéressaient tant à toutes les organisations paroisisales.

Le successeur de M. Roger aCrrière, comme gérant de l'élévateur "Wheat Pool" est déjà nommé. C'est un M. J. Cochlin, de Clandonald. Sa famille aussitôt arrivée prendra résidence dans le village.

M. Absolon Desrosiers, un de nos bons vieillards, qui depuis quelques temps logeait chez M. et Mme Fortunat Larose, a été emmené par le Dr Riopel à l'hospice St-Joseph d'Edmonton Sud.

M. le curé a passé la semaine à l'hôpital Général d'Edmonton pour se faire guérir d'une bronchite tenace.

De passage au presbytère au cours de la semaine M. l'abbé A. Grenier, qui après un séjour prolongé dans l'Arizona, E.-U., s'en retourne à Chicoutimi. Le R. P. Binet, O.M.I., curé de St-Alberta, venu pour affaires.

De passage aussi au village M. O. Bessette, d'Edmonton, représentant de la compagnie d'assurance "Sovereign Life". M. L. Parker, de l'"Alberta Mine", de Cardiff.

M. C. Ouellet, comptable de la Banque Canadienne a fait l'acquisition d'une jolie motocyclette. Félicitations.

Le personnel de la Banque Canadienne est augmenté de M. Albert Coté, transféré ici d'Edmonton.

M. le Dr et Mme Hector Cypihot, partis en automobile le 26 juillet d'Outremont, Montréal, étaient de passage à Legal samedi après midi. Leur jeune fille, ancienne élève de Soeur Langlois à l'institut Nazareth des aveugles restera quelque temps au couvent, tandis que ses parents se rendront à la Côte du Pacifique.

Il s'est joué ici une partie de balle-au-camp avec Waugh, et Legal a perdu 1 à 6. Les "Y's" se sont rendues à Fedorah et ont aussi perdu 11 à 12.

M. le curé, qui, en dépit de la pluie et des mauvais chemins, s'était rendu à Thorhild, le dimanche précédent, ne sachant pas que la fête paroissiale avait été cancelée et remise à huit jours, n'a pu s'y rendre dimanche dernier étant encore à l'hôpital. Par contre, un certain nombre de paroissiens ont fait le voyage. La température était idéale.

Baptême: Marie, Lillie, Françoise, née de François Ouellet et Cécile Casavant. Parrain et marraine M. et Mme Henry Casavant, grand'parents de l'enfant.—Corr.

SAINTE-LINA

Dimanche le 20 du mois d'août, il y aura une courte partie de cartes, suivie d'une conférence "Economie vs. Gaspillage".

Tous sont les bienvenus! Les dames comme les demoiselles sont priées d'apporter des boites de tartines ou "sandwiches"; les jeunes filles de même, mais des boites ou gâteaux, pour leur compagnie.

Le R. P. Routhier, supérieur du Juniorat St-Jean d'Edmonton, était en visite chez MM. Pierre et Jean Mahé. de Ste-Lina, accompagné du Père curé Dion; le Père avait aussi visité la famille de M. A. Meunier, de Thérien. marchand.

M. H. P. Surette, professeur de Ste-Lina, est en vacances avec ses demoiselles Thérèse et Simonne pour quelques semaines chez ses beaux-parents, à Rivière-Qui-Barre et ailleurs. Nous lui souhaitons un bon repos bien mérité d'ailleurs et bonne promenade.

—Corr.

THERIEN

Dimanche dernier eut lieu une partie de cartes à Thérien, à la suite de laquelle. le Père curé Dion nous faisait le plaisir de nous donner une causerie sur le communisme". Elle fut écoutée dans un grand silence.

Nous remercions les distingués visiteurs de St-Vincent, entr'autres M. le curé Lepage de la paroisse de St-Vincent, et les amis de St-Paul, de Bonnyville et d'ailleurs.

De beaux prix furent distribués aux heureux gagnants des cartes. Des déclamations et des chansons ont été exécutées avec un grand succès. Nous remercions ceux et celles qui nous font le plaisir de nous divertir de la sorte.

Nous avons rapporté de très bonnes recettes à notre Père curé. Prochainement il y aura une conférence aussi intéressante que la dernière, mais le titre n'est pas encore connu.

—Corr.

M. King et la C.C.F.

Le chef du parti libéral dit que le programme de la C.C.F. est en grande partie inapplicable

SHELLBROOK, Sask.—Dans un discours prononcé à un pique-nique électoral, le chef des libéraux fédéraux, M. Mackenzie King, a exprimé l'opinion que le système bancaire du Canada est excellent, mais qu'il ne fonctionne pas de manière à répondre à tous les besoins du peuple canadien, et que l'institution d'une banque centrale s'impose. Au nom de son parti, M. King s'est engagé à établir une banque centrale s'il reprend le pouvoir. Il a aussi promis d'établir un bureau de contrôle des valeurs de placement et un bureau pour subordonner l'industrie à l'intérêt public.

Le chef libéral a affirmé que le gouvernement Bennett enraye le commerce au moyen de droits excessifs.

Il a aussi parlé du nouveau parti politique que constitue la "Commonwealth Co-operative Federation". Ce parti, a-t-il dit, fait des promesses beaucoup plus vastes que celles que M. Bennett a faites au cours de la dernière campagne électorale.

M. King a fait remarquer oue pour appliquer son programme étatiste, la C.C.F. devrait tout d'abord modifier la constitution. Or, a-t-il continué, pour modifier la constitution, il faut le consentement des parlements provinciaux, ainsi que celui des deux chambres du Parlement fédéral. Pensez-vous que le Sénat, où les conservateurs ont la majorité, consentirait à une telle chose? Pour réaliser ses desseins, la C.C.F. peut procéder légalement ou illégalement. S'il lui arrivait d'obtenir le pouvoir légalement, elle ne pourrait certes pas avant très longtemps appliquer son programme. Les lecteurs ne doivent pas tenir compte des promesses qu'elle fait.

Pensions de vieillesse

La province de l'Ile du Prince-Edouard adopte un système de pensions de vieillesse — Ottawa paiera 75% et la province 25%

OTTAWA.—Le gouvernement a approuvé formellement le 1er août les arrangements qui accordent à l'Ile du Prince-Edouard la loi des pensions de vieillesse. Le Dominion contribuera pour 75 pour cent et la province, pour 25 cent, selon le plan adopté. L'Ile du Prince-Edouard est la sixième province à profiter des avantages de la loi des pensions de vieillesse. Les autres provinces qui possèdent déjà cette loi sont: l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan. l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les Législatures de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont déjà accompli les préliminaires d'une entente avec Ottawa au sujet de cette loi; seule la province de Québec n'a encore rien tenté pour se mettre sous la loi des pensions de vieillesse.

D'après la nouvelle loi en vigueur dans l'Ile du Prince-Edouard, une pension annuelle de $240—au maximum—sera payée aux indigents âgés de 70 ans et ayant résidé au moins 20 ans au Canada, dont cinq ans dans l'Ile du Prince-Edouard. Les paiements peuvent compter du 1er juillet dernier.

ST-SEBASTIEN, Espagne. — Une embarcation d'excursion, contenant 20 personnes, a chaviré au large de Zarauz dimanche soir. Toutes ont été noyées. Des pêcheurs ont fait des recherches toute la nuit et continuent leur travail aujourd'hui. Ils ont rapporté les cadavres de cinq hommes et de deux femmes.

La législature de la C.-Anglaise a été dissoute

Il est probable que les élections aient lieu en octobre

VICTORIA.—La dix-septième législature de la Colombie-Anglaise a été dissoute mardi soir le 2 août par proclamation du lieutenant gouverneur J. W. F. Johnson, sur avis du premier ministre S. F. Tolmie et de ses collègues. Aucune date officielle n'a été annoncée pour les élections, mais on croit qu'elles seront tenues vers le milieu d'octobre.

La position des partis après les élections de 1928 était comme suit: conservateurs, 36; libéraux, 11; ouvrier indépendant, 1.

Le port Churchill

OTTAWA.—M. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, a déclaré que l'inauguration officielle du port de Churchill n'aura probablement pas lieu avant l'année prochaine. M. Manion donne comme principal motif à ce contre-temps. l'absence au Canada du premier ministre, M. Bennett, qui tient tout particulièrement à asister à cette inauguration.

Plus de Juifs nobles

BERLIN.—Les journaux d'Hitler demandent maintenant que soient annulés les titres conférés à des Juifs avant l'avènement du présent régime. Ils disent que la noblesse allemande doit être purifiée. Ils ajoutent qu'on devrait commencer à enlever la particule "von" des noms de ceux qui comptent parmi leurs ancêtres des Juifs.

Au théâtre

LOS ANGELES.— Aimée Semple McPherson, l'Evangéliste d'origine canadienne. veut dorénavant exercer son apostolat, en faisant des sermons, dans les théâtres à l'issue des représentations de vaudeville. Son mari, David Hutton, junior, est actuellement en instance de divorce contre elle.

Mariage prohibé

LONDRES.—Lord Trenchard, commissaire de la police métropolitaine, a lancé un ordre défendant à ses constables de contracter mariage, durant les quatre premières années de leur service.

Le motif de cela serait que cette commission métropolitaine désire surtout des célibataires vivant dans des maisons de rapport et aptes à répondre rapidement aux appels.

Le 441e anniversaire du départ de Christophe Colomb pour l'Amérique

HUELVA. Espagne.—De grandioses cérémonies marquaient vendredi le 441e aniversaire du départ de Christophe Colomb pour l'Amérique. Les membres du gouvernement et le corps consulaire se sont joints à la société Columbus pour célébrer cet anniversaire. Une messe solennelle fut dite au même autel devant lequel s'était agenouillé le découvreur, à Santa Maria de la Rabida.

La peine de mort

CHICAGO.—Six Etats, résolus à empêcher l'épidémie des enlèvements de se propager, ont décrété que la peine de mort punira désormais de tels délits. De son côté le gouvernement de Washington a fait savoir aux administrations de tous les Etats qu'il voulait, par tous les moyens, combattre cette vague de crime et qu'il était à la disposition des autorités pour les aider dans cette campagne contre les enlèvements.

Le Canada

Consommateur de blé entier

Le Canada, depuis des années, un des plus grands producteurs de blé du monde, est maintenant, per capita, en train de devenir rapidement un des plus grands consommateurs de blé entier du monde. La preuve de ceci est fournie par des estimés faits par la Canadian Shredded Wheat Co. Ltd., qui démontrent que près de 2,000,000 de familles canadiennes incluent aujourd'hui les produits de blé entier dans leur diète quotidienne.

Il y a de nombreuses raisons à cette nouvelle tendance dans les habitudes alimentaires canadiennes. La première, probablement la plus importante, consiste dans les efforts éducationnels de nombreux médecins et diététiciens prêchant la merveilleuse valeur nutritive du blé entier quand il est servi avec du lait ou de la crème et des fruits. Le blé entier est remarquable en ce qu'il contient des carbohydrates pour l'énergie, des sels minéraux pour les os et les tissus, des vitamines B et E pour l'énergie et du son pour le fonctionnement régulier de l'organisme.

Une autre raison est le désir de la jeune fille moderne d'être élancée; elle estime que le blé entier est un aliment de qualité plutôt que de quantité et qu'elle peut en obtenir le maximum d'élément produisant la graisse. Une troisième raison a été la facilité avec laquelle les aliments de blé entier peuvent être préparés pour les repas.

Le communisme ne réussit pas aux Etats-Unis

NEW YORK.—Le parti communiste américain vient de reconnaitre son complet insuccès.

Une lettre, en effet, parue dans le "Daily Worker", organe de ce parti, et adressée à ses membres, fait l'aveu suivant: "Nous restons encore isolés de la masse ouvrière américaine, et nous n'avons aucun contact, profond avec cette section de l'activité nationale. Jusqu'à présent, la cause communiste n'a pu s'y implanter assez pour former un parti qui puisse représenter la révolution prolétarienne."

La phobie du parlementarisme

LONDRES.—Un riche négociant anglais, qui laisse un patrimoine supérieur à 400,000 livres, vient de mourir à Londres. Il déclare dans son testament qu'il s'oppose à ce que sa fortune soit remise à ses deux fils avant dix ans, et il ajoute:

"Je déshérite totalement mes fils s'ils se livrent à la spéculation et s'ils deviennent députés."

Le parlementarisme considéré à l'égal d'une tare, dans le pays où il a été engendré, c'est un curieux phénomène.

AVIS

En vertu de la section 120. de l'acte des Villages, Chapitre 54, Statuts de l'Alberta 1927, avis est par les présentes donné, que le Conseil du Village de Legal, a présenté une loi-locale dont ce qui suit est un abrégé:

(1) Qu'une fourrière a été établie sur le Lot A, Bloc 3, Plan 1695 C.L. du Village de Legal, Alberta, dans le but d'y placer les animaux errants dans les limites du Village contrairement aux règlements, et que J.-A. Therrien, de Legal, Alberta, est par les présentes chargé d'agir comme fourrier.

(2) Des avis seront affichés au Bureau de Poste ainsi qu'à la fourrière.

Copie de la dite loi-locale peut être consultée au bureau du Secrétaire, et si, dans les trente jours qui suivront la publication, au moins quarante électeurs résidents du Village ne présentent pas une pétition pour que le Conseil soumette ce projet au vote des électeurs résidents du Village, le Conseil procédera à l'adoption de la dite loi-locale.

Daté à Legal, Alta., ce 15e jour de Juillet, 1933.

J.-A. THERRIEN. Sec.-Trés.

AVIS

AVIS est donné que le Conseil du Village de Legal, Alta., a établi une fourrière sur le Lot A, Bloc 3, Plan 1695 CL. du Village de Legal, dont J.-A. Therrien est le fourrier. Des avis seront affichés au Bureau de Poste et à la fourrière.

Daté au Village de Legal, Alta., ce 15e jour de Juillet 1933.

J.-A. THERRIEN, Sec.-Trés.

On découvre un cimetière d'automobiles

HULL.—Les autorités de la police croient avoir découvert un autre "drame de l'assurance", un drame sans effusion de sang, mais drame tout de même pour les compagnies d'assurance qui voient avec effarement le nombre toujours croisant des primes de vol qu'elles doivent payer à leurs clients. On a découvert dans l'Outaouais, près du quai de East Templeton, à quelques milles au nord-est de Hull, ce que l'on croit être un cimetière d'automobiles. Un lourd camion qui se trouvait dans une quinzaine de pieds deau, a été tiré au rivage samedi. On y a également découvert trois ou quatre autres automobiles, qui seront aussi retirées de l'eau.

Instituteur demandé

ON DEMANDE INSTITUTRICE BILINGUE catholique pour le district scolaire Ste-Cécile No 3377. Salaire $70.00 par mois. S'adresser à C. Vincent, sec.-trés. , Normandeau, Alta. (40-41)

Lucette à la campagne

Lucette, qui se montre à la campagne, aperçoit dans un champ une vache avec son veau.

—Oh! maman, s'écrie-t-elle, regarde: une vache avec son petit poussin.